



MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster

N°54
NASSO
5 & 6 Juin 2020

Proposé par



Torah-Box



Cette semaine, retrouvez les feuillets de Chabbath suivants :

	Page
Le feuillet de la Communauté Sarcelles...	3
La Torah chez vous	5
Shalshelet News	7
La Voie à Suivre	11
Boï Kala.....	15
Baït Neeman.....	17
Mayan Haim.....	25
Koidinov	29
La Daf de Chabat.....	30
Autour de la table du Shabbat.....	33
Apprendre le meilleur du Judaïsme	35



Torah-Box

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Dvar Torah

La paracha *Nasso* traite entre autres des prélevements à donner au *Cohen*. A ce sujet, la Thora enseigne: «*L'homme garde possession de ses choses saintes. Dès qu'il les a données au Cohen, elle lui appartientne [au propriétaire d'origine]*» (Vayikra 5, 10). L'Homme croit souvent, à tort, que son argent et toutes ses acquisitions lui appartiendront éternellement, mais quand l'Homme quitte ce monde, ce sont uniquement les mitsvot et la Thora qu'il a étudiée qui l'accompagnent. Le *Midrash* cite à ce sujet une parabole. Un homme (Réouven) connaissait trois personnes: un très bon ami, un ami et une simple connaissance. Dans la ville se répandit une rumeur l'accusant gravement, et le roi le fit convoquer. Réouven angoissait et décida d'appeler son proche ami pour qu'il accompagne et le défende devant le roi en vantant ses vaillantes actions.

Malheureusement, il refusa même de présenter au palais royal. Il sollicita alors son second ami pour qu'il puisse intercéder en sa faveur. Celui-ci accepta de se présenter avec lui devant le roi, mais informa Réouven qu'il ne pourrait pas argumenter en sa faveur. Confronté à un dilemme, mais n'ayant pas le choix, il se tourna alors vers sa connaissance et l'implora de l'aider. Celui-ci, à sa grande surprise,

accepta avec plaisir et le sauva d'une mort certaine. Ainsi: le roi c'est *Hakadosh Baroukh Hou* qui est le Roi des rois des rois. Réouven, c'est chacun d'entre nous.

Notre bon ami, c'est l'argent et les biens que nous possédons et que nous aimons beaucoup. Ils nous abandonnent complètement lorsque nous quittons ce monde.

Notre ami moins proche, c'est nos enfants et nos proches qui accompagnent l'homme jusqu'à la tombe, mais qui le quittent juste après. La connaissance qui le sauva, c'est nos mitsvot et notre repentir qui nous entourent même après la mort. Le *Hafets Haïm* explique que nos amis les plus fidèles, ce sont ces choses saintes qui sont continuellement à nos côtés, et ce seront nos avocats pour nous défendre devant Hachem. Nous devons donc les multiplier au maximum! Le verset conclut: «*Dès qu'il les a données au Cohen, elle lui appartientne [au propriétaire d'origine], c'est-à-dire que parmi tout l'argent qu'un homme gagne dans sa vie, il ne lui restera rien à la fin, si ce n'est celui qu'il a distribué pour la Tsédaka et le soutien à l'étude de la Thora. Ce sont ses vraies seules acquisitions!*»

Collet

Quel sens donner au nombre de versets (176) de la Paracha de *Nasso* (la plus longue de la Thora)?

Le Récit du Chabbath

Au moment où se déroule notre histoire, *Rabbi Yaakov Yéhochoua* – un talmudiste renommé qui occupait la fonction de rabbin de Francfort – n'avait jamais vu le *Baal Chem Tov*, mais avait entendu parler de sa piété, de son érudition et de sa bonté. Chaque année, *Rabbi Yaakov Yéhochoua* avait le privilège de recevoir *Rabbi Dov Ber de Mézeritch*, un talmudiste du plus haut rang. De constitution faible, *Rabbi Dov Ber* se rendait chaque année en cure aux sources thermales de Carlsbad. En chemin, il veillait à passer par Francfort pour avoir le plaisir de discuter de Torah avec l'éminent rabbin de la ville. Il arrivait que, dans leurs conversations, ils évoquent le *Baal Chem Tov* dont la popularité allait en grandissant. *Rabbi Dov Ber* était inquiet de la nouvelle perspective et de la nouvelle approche du *Baal Chem Tov* et exprimait ses préoccupations.

Il arriva une fois qu'alors que *Rabbi Yaakov Yéhochoua* était en train d'enseigner à ses étudiants, une calèche s'arrêta à l'extérieur de la maison d'étude. Le passager envoya son assistant à l'intérieur pour demander que le rabbin sorte et vienne parler avec lui d'une question confidentielle. «*Je suis désolé, dit Rabbi Yaakov Yéhochoua, mais je ne peux pas interrompre l'étude de la Torah du groupe pour le bien d'un individu. Il peut entrer, et je serai heureux de lui parler lorsque j'aurai terminé.*» L'assistant revint bientôt avec le message que le problème était si important qu'il prenait le pas sur l'étude de la Torah. Entendant cela, *Rabbi Yaakov Yéhochoua* sortit et salua l'étranger dans la calèche. «*Écoutez, dit l'homme depuis son siège, le boucher de votre ville, celui en qui tout le monde à confiance*

CHABBAT NASSO

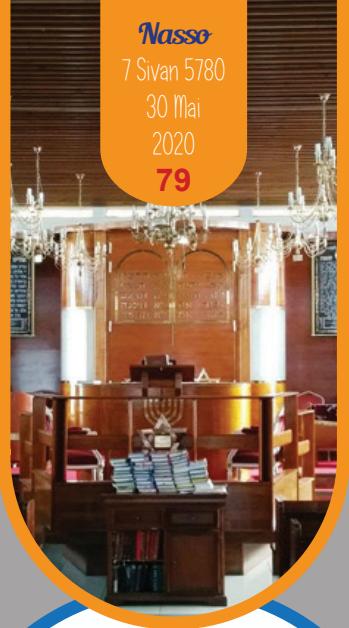
Nasso

7 Sivan 5780

30 Mai

2020

79



Horaires de Chabbat



Hadlakat Nerot: 21h31

Motsaé Chabbat: 22h56



1) La Thora nous a ordonné: «*Vous réverez Mon sanctuaire*» (Vayikra 19,30), c'est-à-dire que l'on doit être rempli de crainte et d'appréhension devant le Sanctuaire. De nos jours, la synagogue fait office pour nous de «*petit sanctuaire*»; par conséquent, il convient de veiller à s'y tenir avec crainte et respect. A propos de ceux qui se comportent avec légèreté à la synagogue, le texte s'exclame: «*Vous qui venez-vous présenter devant Moi, qui vous a demandé de foulé Mes parvis?*» (Isaïe 1,12). Quant au fait de parler à la synagogue, la gravité de cette faute est amplement connue, et le Zohar insiste sur la pénalisation qui s'ensuit en ces termes: «*Celui qui parle à la synagogue (des paroles futile) affaiblit sa foi [...] et n'a pas de part dans le Dieu d'Israël*», Dieu nous en préserve.

«*Je vous conjure, mes frères! Prenez soin à l'honneur de votre créateur ainsi qu'au salut de vos âmes, et écoutez les paroles de nos Sages (qui ont averti de ne pas parler à la synagogue). Votre âme se délectera alors dans l'opulence. Si la chose vous est difficile, mettez en balance le manque causé par le non-respect de la mitsva par rapport au salaire que vous percevez, et sachez que la récompense est proportionnelle à l'effort.*» (Extrait du Pélé Yoets)

2) Le respect des lieux saints consiste aussi à ne pas y élever la voix comme on le ferait dans la rue (même pour parler d'une chose en rapport avec la synagogue ou la prière). Si on remarque une personne en train de commettre une faute et que l'on veuille l'arrêter, malgré cela, on ne poussera pas de hauts cris, mais on lui en fera la remarque posément. Il faut garder conscience que l'on se trouve devant le Roi, dans Sa demeure, et on sera rempli de crainte.

לעילוי נשמות

David Ben Rahma **Albert Abraham Halifax** **Mévorakh Ben Myriam** **Meyer Ben Emma** **Ra'hel Bat Messaouda Koskas** **Chlomo Ben Makhlof Amsellem**
Its'hak ben Camouna Lellouche **Yéochoua ben Mazal Israël** **Moché 'Haïm Ben Sim'ha Aouizerate** **Chlomo Ben Fradj** **Elie Ben Saada Assayag**

pour leur fournir de la viande casher, vend en réalité des viandes non casher. Cela dure depuis plus de 10 ans. Après votre cours, convoquez-le et parlez-lui, et vous verrez qu'il avouera ses torts.» A peine eut-il fini de parler qu'il fit un signe à son cocher et la calèche partit en trombe avant même que le rabbin ait pu poser la moindre question. Le rabbin fit appeler le boucher et fut atterré de découvrir que l'étranger avait raison. Les habitants juifs de Francfort mangeaient de la viande non casher depuis une décennie!

Bien qu'il ne puisse en être sûr, le rabbin soupçonnait que le mystérieux étranger qui connaissait ce secret siétoirement gardé était en fait le *Baal Chem Tov*. Le temps passa et la même voiture s'arrêta une fois de plus devant la yéchiva de Francfort. Cette fois, le rabbin sortit dès que l'assistant le lui demanda. Effectivement, le même homme était assis à l'intérieur. «*La prochaine fois que Rabbi Dov vous rendra visite, dit-il, veuillez lui dire que son pied ne pourra pas guérir à moins qu'il vienne à moi.*» Encore une fois, la voiture s'ébranla avant que le rabbin ne puisse déterminer l'identité de son passager, mais il n'avait plus de doute: c'était assurément le *Baal Chem Tov*. Et il en fut ainsi. Lorsque *Rabbi Dov* s'en vint de nouveau à Francfort, son hôte lui fit part de cette étrange suite d'événements et l'encouragea à se rendre auprès du *Baal Chem Tov*. *Rabbi Dov* se rendit donc à *Mezhibozh* où il devint le disciple dévoué du *Baal Chem Tov* (et où il fut également guéri de sa douloureuse affection au pied). Avec le temps, le *Baal Chem Tov* conseilla à son nouvel élève de se rendre à Francfort. Là, il raconta à son hôte tout le respect qu'il avait acquis pour le *Baal Chem Tov*, qu'il considérait comme étant du niveau des sages de l'époque michnaïque. «*Mais qu'est-il arrivé à toutes tes questions?, lui demanda Rabbi Yaakov Yéhochoua. Comment ont-elles trouvé réponse?*»

«*Je vais t'expliquer, répondit Rabbi Dov Ber. Jusqu'à présent, je le considérais comme un homme ordinaire tel que nous, c'est pourquoi je m'interrogeais sur lui et sur ses voies. À présent je le connais et j'ai constaté qu'il relève plus de l'ange que de l'homme. Comme nous ne pouvons ne serait-ce qu'imaginer qui il est véritablement, il est naturel que nous ne puissions pas le comprendre, lui ou ses voies, ni espérer pouvoir y parvenir.*»

Réponses

La Paracha Nasso est la plus longue de la Thora. Elle comporte 176 versets. On peut noter aussi que le Psalme 119 des Téhilim, le Psalme le plus long, comporte également 176 versets, et que le Traité Talmudique Baba Batra, le Traité le plus long, s'achève à la page 176. Quel sens donner à ces «coïncidences» remarquables? 1) La Paracha de Nasso est la plus longue, et il en est de même de son commentaire dans le Midrache et dans le Zohar, car étant lue juste après Chavouot, le flux abondant de la Thora fraîchement reçue, est fortement perceptible [l'**Hidouché Harim**] 2) Les trois textes de plus grande longueur (Nasso, Téhilim 119 et Baba Batra) totalisent une taille globale de 528 (176 x 3), valeur numérique du verset: «Combien sont grandes Tes œuvres» (Téhilim 92, 6) [Rav Its'hak Guinzbourg] 3) Le nombre(176 apparaît, comme longueur maximale, dans toutes les dimensions de la Thora (Nasso dans le 'Houmach, Téhilim dans le Nakh נַחַת [Néviim Kétouvim] et Baba Batra dans le Talmud), car il indique que la Parole Divine, formulée par les 22 lettres de l'alphabet, fixe la réalité selon les 8 états possibles: l'inapte et le conforme (Passoul et Cacher), l'impur et le pur (Tamé et Taor), l'interdit et le permis (Issour et Eter) et, le coupable et l'innocent ('Hayav et Zakaï) [Ben Ich 'Haï] 4) Le cube, figure emblématique de l'espace, est composé de 8 sommets, 12 arêtes et 6 faces, correspondant, selon le Gaon de Vilna, aux trois lettres du mot Youd יְהֹוָה: (le Youd 10 י) est comme un point [sommel], le Vav 6 ו a la forme d'un trait [arête] et le Daleth 4 ד dessine un plan [face]). Le nombre 176 exprime l'idée que la Conscience du Divin (la lettre Youd, du nom de D-ieu) remplit l'espace de la Création (le cube): [176 = 8x10 + 12x6 + 6x4]. Cette réalité sera révélée à l'ère messianique, quand «La Terre sera pleine de la Connaissance de D-ieu, comme l'eau abonde dans le lit des mers» (Isaïe 11, 9). Le Dévoilement de la Présence de D-ieu dans le Monde est justement le point commun des trois textes cités: la Paracha de Nasso a pour thème principal l'inauguration du Michkane. David Hamelekh, l'auteur des Téhilim, fut celui qui prépara la construction du Premier Temple. Enfin, Baba Batra qui traite des dommages, fait référence aux souffrances de l'exil qui, en poussant les Juifs à servir D-ieu avec don de soi, donneront à Israël le mérite du Troisième Temple. 5) La Thora comporte 187 Parachiyoth, au même titre que l'enceinte du Beth Hamikdache mesurait, d'Est en Ouest (sens de la Sainteté), 187 coudées. Le nombre 187 n'est donc pas fortuit, il correspond à la valeur numérique du mot Maquom (Lieu) [186], plus 1 qui désigne D-ieu, allusion ainsi à la **מְקוֹם** Résidence Divine [Maassé Roké'a'h – Massékhét Midot]. Par ailleurs, le Monde a 6000 ans, disent nos Sages [Avoda Zara 9a]: 2000 ans de Tohou (sans connaissance du Créateur), 2000 ans de Thora (Connaissance de D-ieu) et 2000 ans réservée à l'ère messianique. La Guémara enseigne que les 2000 ans de Thora débutèrent quand Abraham quitta son pays pour la Terre de Canaan et qu'il commença à répandre la connaissance de D-ieu. Ce point de départ de l'histoire est relaté dans le chapitre 12 de la Thora (Paracha de Lekh Lekha) ce qui signifie, que les onze premiers chapitres font référence à la période de Tohou tandis que les 176 chapitres suivants, font référence aux 4000 ans de Présence Divine révélée. Curieusement, le constat est similaire pour le Beth Hamikdache. L'enceinte du Temple depuis la Azarah Israël (zone accessible à Israël) jusqu'au Saint des Saints (point culminant de la Sainteté) mesurait 176 coudées tandis que l'espace séparant le Saint des Saints au mur occidental (hors zone de Sainteté) en mesurait 11. Ainsi, le nombre 176 est le symbole de la Révélation du Divin dans le Monde et dans l'Histoire

La perle du Chabbath



A propos de l'inauguration du Michkane par les Princes des Tribus, il est écrit: «*Au septième jour, le Prince des enfants d'Ephraïm, Elichama, fils d'Ammihoud...*» (Bamidbar 7, 48). De quel «septième jour» s'agit-il? **Rabbénou Bé'hayé** rapporte les deux points de vue: Celui du sens littéral – c'est le septième jour de l'inauguration du Michkane et celui du sens allégorique – c'est le septième jour de la semaine: le jour du Chabbath. Selon cette dernière opinion, une question se pose: Pourquoi le descendant de Yossef reçut-il l'autorisation d'offrir des Sacrifices privés (appartenant à un particulier טהו) le Chabbath (jour durant lequel, seuls les Sacrifices communautaires sont habituellement offerts)? Rapportons deux commentaires: 1) Il est écrit: «*Yossef, apercevant parmi eux [ses frères] Binyamin, dit à l'intendant de sa maison: 'Fais entrer ces hommes chez moi; qu'on tue des animaux et qu'on prépare (Véhakhen טהו) [les repas], car ces hommes dîneront avec moi.'*» (Béréchit 43, 16). Ce soir-là était Chabbath, car il est dit: «*Et qu'on prépare (Véhakhen טהו).*» Or, ce terme n'est employé qu'à propos du Chabbath, comme il est dit: «*Le sixième jour, lorsqu'ils prépareront (Véhékhouנ טהו) [pour le Chabbath] ce qu'ils auront apporté...*» (Chémot 16, 5). Ainsi, Hachem a dit à Yossef: «*Tu as observé le Chabbath en Egypte avant que je ne t'ordonne de garder ce saint jour [Lorsque tu as invité tes frères à dîner dans ton palais, tu as demandé à ton fils Ménéch à préparer les repas le vendredi]. En retour, j'honorera ton descendant en lui permettant d'apporter son Sacrifice [personnel], un jour de Chabbath*» [voir **Midrache Tan'houma Nasso 28**]. Bien que les Patriarches aient observé le Chabbath avant même qu'il ait été institué, au même titre que toutes les autres Mitsvot, Yossef fut le premier qui instaura le principe de la préparation du Chabbath. Aussi, son descendant eut le privilège d'offrir son Sacrifice d'inauguration le jour saint. La raison est double: d'une part, l'inauguration du Michkane fut aussi une préparation pour le Service divin, d'autre part, en instaurant la préparation du Chabbath pour l'ensemble du Peuple Juif, Yossef donna à son descendant le mérite d'offrir un Sacrifice que l'on peut considérer comme «communautaire», et donc autorisé à offrir le Chabbath [Divré Yoël]. 2) Le Midrache enseigne [Bamidbar Rabba 14, 3]: «*Yossef Hatsaddik craignait D-ieu, comme il est dit: '... Comment puis-je commettre ce si grand méfait (céder aux avances de la femme de Potifar) et fauter envers le Seigneur?'* (Béréchit 39, 9). Yossef a honoré Hachem en refusant de la toucher [la femme de son maître] en raison de sa crainte de D-ieu. Hachem lui a dit: 'Par ta vie, je récompenserai ton descendant [le Prince de la Tribu d'Ephraïm] en l'honorant. Aussi, lui permettra-t-il d'offrir son Sacrifice [d'inauguration] en Mon saint Jour [le Chabbath] sans que cela lui cause le moindre préjudice [bien que ce soit un Sacrifice individuel habituellement prohibé le Chabbath], comme il est écrit: 'Au septième jour, le Prince des enfants d'Ephraïm'.» A ce propos, le Midrache [Yalkout Chimon Simane 715] interprète le nom du Prince de la Tribu d'Ephraïm (Elichama Ben Ammihoud) comme faisant allusion aux actions vertueuses de Yossef Hachem a dit: «*אֵל שָׁמַע Yossef M'a écoute (Eli Chama – אֵל שָׁמַע) Elichama plutôt que de prêter l'oreille aux avances de la femme de Potifar.*» Amihoud עמייחוד – Hachem a dit: «*La splendeur de Yossef fut avec Moi (Imi Hay Hodo Hodo et non pas parmi les Réchaïm) (le cercueil de Yossef était porté au côté de celui de l'Arche Sainte).* Pour quelle raison le Prince de la Tribu d'Ephraïm apporta-t-il son Sacrifice le septième jour, tandis que ce n'est que le huitième jour que le Prince de la Tribu de Ménéch apporta le sien? Ménéch étant l'aîné, et Ephraïm le cadet des deux fils de Yossef, il aurait été plus logique que ce soit la Tribu de Ménéch qui ait la préséance sur celle d'Ephraïm. Le Midrache [Psikta Rabbat] nous en révèle la raison: «*...C'est parce qu'il se repétais, et qu'Hakadoch Baroukh Hou aime celui qui se fait petit. D-ieu a dit: 'Etant donné qu'il (Ephraïm) s'est fait petit, il méritera de recevoir cet honneur.'*» Il est écrit: «*Il arriva, à une de ces occasions (où la femme de Potifar tentait de le séduire), qu'il vint dans la maison pour faire son travail*» (Béréchit 39, 11). **Rachi** rapporte le commentaire de la Guémara [Sotah 36b]: «*Rav et Chmouel sont en désaccord. L'un dit: pour faire son travail, au sens littéral. Quant à l'autre, il enseigne: pour satisfaire ses 'besoins'* [C'est-à-dire: pour avoir des rapports avec elle]. Mais l'image de son père lui est apparue.» Le dernier avis est difficile à comprendre: Comment Yossef Hatsaddik pouvait-il avoir l'intention de fauter avec la femme de Potifar? Yossef, de par sa piété, considérait, contrairement à ses frères, qu'il avait le statut de Ben Noa'h (non-Juif) et non de Ben Israël. Or, un Ben Noa'h ne doit pas se laisser tuer si on l'oblige à transgresser un de sept Commandements dont il est tenu de respecter, quand bien même, il s'agirait des trois interdits pour lesquelles un Juif doit se laisser tuer: le meurtre, les unions interdites et l'idolâtrie. Ainsi, Yossef choisit, dans un premier temps, de céder aux avances de la femme de son maître, afin d'échapper à une menace de mort proférée par cette dernière. Finalement, Yossef décida de sanctifier le Nom de D-ieu [voir **Sotah 36b**] en fuyant devant la femme de Potifar, afin de donner la force aux futures générations du Peuple Juif de surmonter l'épreuve des unions interdites. C'est pourquoi il mérita que son descendant offre un Sacrifice d'inauguration, équivalent à offrande communautaire que l'on offre le jour du Chabbath [Divré Yoël].

LA TORAH CHEZ VOUS

du GR Jacques OUAKNIN 5779

PARACHA NASSO 5780

SORTIR DE SA TOUR D'IVOIRE

Nous sommes à la veille de Matane Torah, du Don de la Torah. La Torah a été donnée à tous les enfants d'Israël, sans distinction. La Torah tient compte du fait que les Enfants d'Israël n'ont pas tous la même aptitude pour atteindre un haut degré de sainteté. C'est pour cette raison qu'elle a été comparée à la Manne, qui prenait le goût que chacun désirait. Ben Bag Bag disait à propos de la Torah « Tourne et retourne la en tous sens, car tout y est »(Pirké Avoth 5,25). Cela signifie, qu'étant intemporelle et donnée une fois pour toute, elle aborde la vie sous tous ses aspects, à toutes les époques. En effet l'histoire nous apprend qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil en ce qui concerne le genre humain. Si la Torah est permanente et immuable, elle n'a pas été vécue avec la même ferveur à toutes les époques au sein du peuple juif. Les Enfants d'Israël n'ont pas toujours été de fervents serviteurs de l'Eternel. Les Dix commandements que l'on lit solennellement lors de la prière de **Shavouth**, nous rappellent que la Torah n'a pas été donnée à des anges mais à des êtres humains.

Les Dix Commandements ne sont que le résumé des 613 Mitsvoth, se répartissant en 248 **Mitzvoth Assé** (positives , à faire) et 365 **Mitzvoth Lo Ta'assé** (négatives ou interdictions). La révélation sur le Sinaï concernant à la fois le Loi écrite et la Loi orale consignée dans la **Mishna** et la **Guemara** , et par la suite dans les commentaires du **Talmud** de siècle en siècle, nous offre un panorama de tous les sujets qui concernent la vie de l'homme et de ses rapports avec autrui au sein de la société.

LE CAS GUERSHON

Nasso, nom donné à cette Paracha, signifie littéralement éléver, faire le relevé. Il s'agit du recensement de la tribu de Lévi selon leurs familles. L'Eternel s'adressant à Moïse, lui dit : Fais le relevé des fils de Guershon « **Gam hèm , eux aussi** ». Que vient faire ici cet adverbe '**aussi**' ? Viendrait-il à l'idée de Moïse de ne pas recenser les enfants de Guershon ? Alors pourquoi cet adverbe '**aussi**' ? Guershon était l'aîné des trois fils de Lévi : Guershon, Kehath et Merari. Pour quelle raison avoir recensé Kehath en premier et lui avoir attribué la tâche la plus noble, l'emballage des objets les plus sacrés du sanctuaire et leur transport :« l'Arche sainte, la Ménorah, l'Autel des parfums, la Table des pains de proposition », alors que les fils de Guershon recensés en second, se sont vus confier une tâche secondaire, le transport des tapis et des couvertures. En fait, il s'agit d'un phénomène que l'on retrouve dans la plupart des familles depuis les temps les plus reculés et encore aujourd'hui. Abraham, avait privilégié Yitzhaq au détriment d'Ismaël son aîné. Quand Yaakov voulut bénir ses petits-enfants, il croisa sciemment les mains et il bénit Ephraïm avant Menashé ; et pourtant, il savait parfaitement que Menashé était l'aîné. Et enfin, un dernier exemple : pour lui succéder, Moïse a préféré Josué son disciple et fidèle serviteur, à ses deux fils Guershon et Eliézer.

Par ces exemples, la Torah a voulu nous montrer que l'avantage de la naissance n'est pas un atout déterminant. Les Enfants d'Israël n'ont pas tous la même aptitude pour atteindre un haut degré de sainteté et certains choisissent des voies extrêmes. La Torah cite l'exemple du Nazir : l'homme qui décide de se refuser certains plaisirs matériels pour mieux servir l'Eternel. La Torah s'exprime ainsi « **Ish o Isha ki yaflî linedor néder** » si un homme ou une femme, s'éloignant de la norme, fait le vœu d'être nazir, de se priver en l'honneur de l'Eternel », le Nazir s'impose de ne pas boire de vin ni de se couper les cheveux et de mener une vie d'ascèse. A priori une telle décision est louable, mais la Torah condamne une telle personne à apporter un sacrifice expiatoire à la fin de son nazirat, à la fin de sa période d'abstinence. On se pose alors la question : mais en quoi le Nazir a-t-il fauté. ?

EN QUOI LE NAZIR A FAUTE POUR DEVOIR APPORTER UN SACRIFICE ?

On comprend que le Nazir doive apporter un sacrifice expiatoire à la fin de sa période d'abstinence : Tout d'abord parce qu'il risque de transgresser cette discipline qu'il s'est volontairement imposée. Par exemple, s'il se trouve soudain près d'un mort alors qu'il ne doit pas se rendre impur, ou bien s'il a bu involontairement une boisson contenant un produit de la vigne, ce qui lui est interdit. Mais surtout parce qu'il a fauté du fait de ne pas mettre en pratique la véritable Torah divine donnée à l'homme, celle qui attend de l'homme un combat permanent contre lui-même et contre les éléments de la vie, lutte qui consacre la dignité et la supériorité de l'homme sur l'animal.

Le nazir ne sera donc jamais un modèle de vie selon la Torah, source de réjouissances aussi bien matérielles que spirituelles. Que deviendraient les repas du Chabbat et des fêtes sans la consommation de bons petits plats accompagnés de bon vin ? Que deviendrait la joie des réunions de famille ou des fêtes communautaires. Mais surtout que deviendrait la doctrine du Judaïsme qui procure la joie du triomphe dans le combat pour la vie, en dominant la matière, en dominant ses passions ? C'est vrai que le Nazir ressemble à un être angélique, mais que deviendrait la société si tout le monde voulait s'engager dans cette voie.

Le Rav Samson Raphael Hirsch cite l'histoire de la secte des Esséniens que le Judaïsme ne pouvait pas intégrer malgré la pureté certaine de son orientation, car le Judaïsme ne se conçoit que dans la vie au sens plein du terme et ne s'accomplit qu'en dominant la matière et non en la refusant ». De plus le Nazir se coupe de la communauté et ne s'occupe que de sa petite personne alors que Hillel proclamait « *Im ein Ani Li Mi Li OushAni Le'Atqmi Ma Ani ? Si je ne suis pas pour moi qui le sera, mais si je ne suis que pour moi que suis-je ?* » Ce principe de Hillel rappelle un autre principe du Judaïsme tout aussi essentiel et fondamental, la responsabilité collective, selon laquelle l'individu est responsable de tous et tous responsables de l'individu.»

La Torah présente le problème de Guershon comme un cas universel. Il peut arriver à tout homme d'être momentanément dans une position sociale inférieure à celle qu'il pourrait avoir en raison de ses possibilités et ses capacités. Il en est de même sur le plan spirituel. Il mérite notre respect et notre sollicitude car lui « aussi compte » aux yeux de l'Éternel et mérite qu'on lui vienne en aide. L'emploi de l'adverbe « aussi » est un signe pour ceux qui vivent les Mitvoth et savoir que « les autres aussi y ont droit », même si momentanément ils en sont éloignés.

La situation actuelle, surtout en Israël, où le divorce paraît total entre religieux et laïcs, les gens engagés dans la Torah doivent faire preuve d'intelligence et de cœur vis-à-vis de ceux qui ne sont pas engagés dans ma Torah. Au lieu de rester confinés dans notre tour d'ivoire et de jouir égoïstement de la satisfaction d'étudier la Torah et de vivre les lumières de notre patrimoine religieux, nous avons le devoir de nous ouvrir aux autres, chacun dans son milieu et selon ses possibilités. Il ne faut pas attendre que les autres fassent le premier pas, ils ne feront pas. Car « Gam Hèm. Eux aussi » sont nos frères, eux aussi aimeraient peut-être jouir de la lumière de la Torah, à condition de leur présenter une Torah authentique avec un visage souriant. Si nous le voulons, ce ne sera pas un rêve.



La Parole du Rav Brand

La Paracha de Bamidbar détaille le compte des douze tribus (Bamidbar, 1-2), ainsi que celui de la tribu de Lévy. Elle rapporte les noms des fils et petits-fils de Lévy : « Guerchon et ces fils Livni et Chim'i ; Kehat et ses fils Amram, Yizhar Hevron et Ouziel ; Mérari et ses fils Mahli et Mouchi, et les travaux dans le Michkan de chacune de ces familles », (Bamidbar, 3-4). A la fin des quarante ans, les juifs qui entraient en Erets-Israël sont recomptés, et y figure chaque tribu avec ses familles : « Ruben, les familles de ses fils, la famille de Hanokh, la famille de Fallou, la famille de Hetsron et la famille de Karmi avec leur famille ; pour Nemouel, la famille de Nemoueli, pour Yamin celle de Yamini, pour Yahin celle de Yahini, pour Zerah celle de Zarhi, pour Chaoul celle de Chaouli etc. ». La Torah revient aussi sur l'emplacement de chaque tribu autour du Michkan. A quoi servent ces descriptions ? En fait, les Cohanim apportèrent les Korbanot, et les Lévi'im gardaient le Beth Hamikdach et y chantaient chaque jour. Lorsque le roi David préparait le service pour le Beth Hamikdach, il partageait les Cohanim et les Lévi'im en 24 familles. Tous devaient lui montrer leur arbre généalogique qui remontait aux Cohanim et Lévi'im qui figurent dans la Torah, comme mentionne le Livre de Divré Hayamim : « Eléazar a engendré Pinhas, Pinhas a engendré Avichoua, Avichoua... Bouki, Bouki... Ouzi... Zerahia... Mérayot... Amarya... Ahitou... Tsadok... Ahimaatz... Azaraya... Yohanan... Azarya qui était le Cohen qui a travaillé au Temple qu'avait construit Chelomo... », (Divré Hayamim, 5, 29-41). Voici les arbres généalogiques des familles de Lévi'im qui remontent aux ancêtres qui servaient aux Michkan de Givon, Nov, Chilo et devant Moché (j'abrège le récit) : « Les fils de Lévy, Guerchom, Kéhat et Mérari. Voici les noms des fils de Guerchom : Livni et Chim'i. Les fils de Kéhat : Amram, Yitzhar, Hébron et Ouziel. Fils de Mérari : Machli et Mouschi ; ce sont là les familles de Lévi, selon leurs pères. De Guerschom : Livni son fils ; Jachath son fils ; Zimma son fils ; Joach... Iddo... Zérach... Jeathraï... Le fils de Kéhat : Amminadav son fils ; Korah... Assir... Elkana... Evjasaph... Assir... Thachath... Uriel... Ozias... Saül... Fils d'Elkana : Amasaï et Achimoth ; Elkana... Tsophiaï... Nachath... Eliab... Jerocham... Elkana... et les fils de Chmouel : le premier-né Vaschni et Avija. Fils de Mérari : Machli, Livni... Chim'i... Uzza... Schimea... Hagguija... Asaja.... Voici ceux que David établit pour la

direction du chant dans la maison de D-ieu, depuis que le Aron eut un lieu de repos : ils remplirent les fonctions de chantres devant le Michkan, devant la Tente d'Assignation, jusqu'à ce que Chelomo eût bâti la Maison de D-ieu à Jérusalem, et ils faisaient leur service d'après la règle qui leur était prescrite. Voici ceux qui officiaient avec leurs fils. D'entre les fils des Kéhat : Héman, le chantre, fils de Joël, fils de Samuel, fils d'Elkana... Jerocham... Éliel... Thoach... Tsuph... Elkana... Machath... Amasaï... Elkana... Joël... Azaria... Sophonie... Thachath... Assir... Evyasaph... Korah, fils de Jitzhar, fils de Kéhat, fils de Lévi, fils d'Israël. Son frère Asaph, qui se tenait à sa droite, Asaph, fils de Bérékia... de Schimea... Michaël... etc... Ethni... Zérach..... fils de Guerschom, fils de Lévi. Fils de Merari, leurs frères, à la gauche : Éthan... etc. fils de Schémer, fils de Machli, fils de Mouschi, fils de Merari, fils de Lévi. Leurs frères, les Lévites, étaient chargés de tout le service du Michkan, de la maison de D-ieu. Aharon et ses fils offraient les Korbanot sur le Mizbéah des holocaustes et de Ketoret sur le Mizbéah des parfums, ils remplissaient toutes les fonctions dans le lieu très saint, et faisaient l'expiation pour Israël, selon tout ce qu'avait ordonné Moché serviteur de D-ieu », (Livre de Divré Hayamim, 1, 6). Ce Livre rapporte aussi des noms de ministres et chefs d'armée de David avec les noms de leurs ancêtres, jusqu'aux personnalités cités dans le Houmach. Aucun de ses 1 300 000 de soldats n'était Mamzer ou de père inconnu. Eux aussi, avant de s'enrôler, devaient montrer leur arbre généalogique jusqu'à la génération de Moché (Kidouchin, 76b). Le grand Sanhédrin vérifiait l'ascendance de chaque nouveau Cohen qui se présentait au Beth Hamikdach, même au deuxième Beth Hamikdach (Michna, Midot, 5,4), où les livres de leurs arbres généalogiques étaient stockés. Lorsque certains livres furent consumés par le feu que les Grecs mettaient, les Sages les ont aussitôt reconstitués sur des bases de doubles (Flavius, Contre Apion, 1,7). A l'époque de David, tous les juifs observaient leur peuple, se connaissaient l'un l'autre et ainsi leur histoire depuis les Patriarches. Ils observaient les objets du Michkan ainsi que les habits des Cohanim, qui étaient identiques à la description dans le Houmach. Ainsi aucun doute quant à la transmission vérifiable du récit biblique n'est plus permis.

Rav Yehiel Brand

La Paracha en Résumé

- La Torah compte les Léviim par famille, en racontant précisément le travail de chacun.
- On apprend ensuite l'importance de la pureté du Temple, qui était divisé en trois camps, empêchant ainsi, les hommes impurs de s'y rendre, selon la gravité de l'impureté.
- La Torah nous enseigne les lois de la femme "Sota" et

du Nazir.

- La Torah ordonne ensuite aux Cohanim de nous bénir.
- Pour finir, la Paracha s'allonge inhabituellement, pour expliciter 12 fois le même texte, contenant la totalité de l'offrande, approchée par chacun des princes de chaque tribu.

Réponses 190 Chavouot

Enigme 1: L'Histoire de la Meguilat Rout se situe principalement à Beth Lehem, lieu de la sépulture de Rahel Iménou.

Enigme 2: Il y a autant de lait dans le café que de café dans le lait.

Au début, chaque tasse contient le même volume de liquide. A la fin aussi puisqu'il y a eu un échange de même volume avec la cuillère. A la fin, s'il y a un volume de lait X dans la tasse de café, c'est qu'il manque ce même volume de café, qui se trouve forcément dans l'autre tasse.

Ce feuillet est offert pour la Hatsla'ha de la Famille Cohen

N°191

Pour aller plus loin...

1) Pour quelle raison les paroles et les sujets des Midrachim et du Zohar sur la Sidra de Nasso sont particulièrement abondants (plus que les autres parachiot) ? (Sefer Hazakhoute, Rav Its'hak Meir Alter Migour)

2) Quel rapport y-a-t-il entre la pierre « piteda » (Pierre du 'Hochène de la tribu de Chimon) et les eaux de la Sota? (Toldot Its'hak, Its'hak Karo l'oncle du Beth Yossef)

3) Pour quelle raison fait-on boire à la Sota les eaux amères spécialement dans un récipient en argile (5-17) ? (Rabbénou Béhayé)

4) Pour quelle raison la Torah continue-t-elle à appeler le Nazir dont les jours de son abstinence se sont accomplis « Nazir », comme il est dit « vé'hare yichté hanazir yayine».

Ce dernier n'est pourtant plus Nazir après cette période d'abstinence de 30 jours ? (Alchikh Akadosh)

5) Pour quelle raison l'expression « ko tévarékhou » (ainsi vous bénirez) est-elle au pluriel, alors que celle qui suit et termine le passouk « amore lahème » (dis-leur) est au singulier (6-23) ? (Pélé Yoetz, Likoutei Batar Likoutei)

6) Qu'inclut la particule « ète » dans l'expression « ko tévarékhou ète bné Israël » (6-23) ? (Alei Déché, Rabénou Béhayé)

7) Quel message puissant est allusionné dans le nom du Nassi de la tribu d'Issakhar, « Nétanel ben Tsohar Nassi Issakhar » (7-18) ? (Or Ha'hama)

Yaacov Guetta

Peut-on consommer de l'oignon ou de l'ail si ces derniers ont passé toute la nuit en étant découverts ?

La guemara (Nida page 17a) rapporte que cela est dangereux en raison du « rou'a'h raa » (=mauvais esprit) qui peut être présent sur ces aliments s'ils passent la nuit découverts. Cependant, cette loi n'a pas été retranscrite dans le livre du Rambam ni du Tour ni du Ch. Aroukh ce qui laisse à supposer que ce danger n'est plus d'actualité.

[Voir Chout Yad Haméir Siman 19 ; Chout Péri Hassadé 3 Siman 61,2; Chout cheme Aryé Y.D Siman 27; Yaskil Ávdi O.H Helek 7 Siman 44,4]

D'ailleurs, c'est ce qu'écrit le Rachal ('Houlin perek 8 Siman 12) explicitement en s'appuyant sur le Tossefote dans le traité Yoma (77b) et le traité 'houline (107b).

Malgré tout, il sera correct de faire attention à priori de ne pas laisser ces aliments découverts au cours de la nuit, si ce n'est qu'ils aient été assaisonnés, salés, cuits/grillés, ou qu'on ait versé de l'huile dessus. [Caf hahayime 116,92 et 116,93 ; Voir aussi Chevet Halévy Helek 3 Siman 169].

A posteriori, si cela n'a pas été respecté, on pourra les consommer. [Halikhote Olame Helek 7 parachat Pinhas ot 13 ; Chevet Halévy Helek 6 Siman 111 ot 5]

David Cohen

Vous appréciez Shalshelet News ?
Alors soutenez sa parution en dédicaçant un numéro.
contactez-nous : Shalshelet.news@gmail.com

Réponses aux questions

1) Du fait que la Sidra de Nasso tombe très souvent après Chavouot, fête marquant le don de la Torah, Hachem nous diffuse alors très « fraîchement » durant cette semaine après notre Kabalaté Atorah, un immense flux de compréhension et de discernement nous aidant plus que jamais à interpréter et commenter abondamment la Torah (et donc surtout en premier lieu Nasso).

2) A l'instar des eaux de la Sota permettant de vérifier si une femme avait commis ou non l'adultère, cette pierre avait cette même propriété. En effet, si la femme qui la portait avait fauté, cette pierre se brisait miraculeusement comme pour désapprouver cet acte de Zenout prohibé par la Torah (« piteda » a d'ailleurs la même guématria que « lézona » (98), nombre rappelant les 98 malédictions de Ki Tavo).

3) On utilise ce type de récipient afin de faire une allusion à la Sota que si elle a été infidèle, elle disparaîtra non seulement de ce monde mais également du monde futur (elle ne se lèvera pas à la résurrection des morts). En effet, à l'instar de ce récipient de 'Héress Hanichbar (d'argile, se brisant facilement) qui n'a aucun moyen d'être réparé, ainsi en est-il de même pour cette épouse ayant commis l'adultére.

4) Bien qu'il lui ait permis de boire de nouveau du vin après 30 jours, il reste tout de même Nazir par la Torah, pour nous apprendre que ces 30 jours de Nézirotute



Charade

Mon premier fournit les glaciers même en été.
 Mon second est un autre terme pour fatigue.
 Mon troisième est un synonyme de choqué ou surpris.
 Mon dernier est une note de musique.
 Mon tout ne se consomme pas même avec modération.

Jeu de mots

Avec une 2ème vague,
 les vacances tomberaient à l'eau.

Devinettes

- Qui a été désigné responsable sur le service du Michkan ? (Rachi, 4-27)
- Le « Métsora », le « Zav » et celui qui a été impurifié par un mort. En dehors de quel(s) camp(s) chacun d'entre eux doit se retirer ? (Rachi, 5-2)
- Qui, en dehors de l'être humain à proprement dit, est appelé « Ich » ? (Rachi, 5-12)
- Pourquoi le femme « Sota » doit-elle apporter une Min'ha d'orge et pas de blé ? (Rachi, 5-15)
- Le mot « Amor » dans la Birkat Cohanim est écrit avec un « vav ». Pourquoi ? (Rachi, 6-23) Qu'est-ce que les « bné mérari » portaient ? (Rachi, 7-8)

Enigmes



Enigme 1 :

Qu'ont en commun la plus longue paracha de la Torah, le plus long des Psaumes et la plus longue massékheth de la Guemara ?

Enigme 2 :

Dix et Dix ne font pas vingt, et plus cinquante font onze...

influenceront pour toujours sur sa personne faisant de lui un être kadoch capable de boire dorénavant du vin avec kédoucha.

5) Le terme « amore » employé au sujet de la Birkate Cohanim peut aussi s'apparenter au langage « aimirekha » (comme dans le passouk déclarant : « vaHachem aimirékha ayome » (et Hachem t'aimera en ce jour) signifiant « Il t'aimera ». D'ailleurs le mot « amore » ne signifie-t-il pas « amour » en espagnol ? (La Torah contient de nombreux mots de langues étrangères).

Ainsi, la Torah fait allusion aux Cohanim qu'ils ne peuvent bénir les bnè Israël que si et seulement si, ils éprouvent de l'amour pour eux (pour tous sans exception), d'où cette expression de « amore lahem » au singulier.

6) La particule « ète » inclut les anges qui bénéficient eux aussi de la bénédiction des Cohanim.

7) Celui qui accepte avec amour les souffrances que Hachem lui envoie en déclarant « cette souffrance (Tsoar, ce nom rappelle le mot « tsahar », évoquant la souffrance, les douloureuses épreuves), c'est Toi Hachem qui me l'a donnée (Nétanel, signifie « Hachem a donné ») et je l'accepte avec amour ». Cet individu « méritera une grande récompense » d'Hachem (Nossé Sakhare », signifiant « obtenir une récompense » s'apparente à « Nassi Issakhar »).

La voie de Chemouel

Aux frontières du réel

Parmi toutes les injonctions surprenantes que l'on retrouve dans la Torah, celle qui suit mérite une attention particulière : « Tu ne laisseras point vivre la magicienne » (Chémot 22,18). Tout d'abord, beaucoup s'étonneront que l'on puisse traiter dans les écrits saints d'un sujet qui, a priori, relève plus du mythe et de la légende, ce qui est particulièrement le cas de nos jours. Nos Sages révèlent cependant qu'à l'époque de nos ancêtres, la sorcellerie était monnaie courante (Pharaon disposait par exemple de mages capables de reproduire certaines plaies), raison pour laquelle la Torah prend la peine de s'y intéresser. Reste maintenant à comprendre pourquoi elle condamne aussi fermement la magie. Le Ramban explique que toutes ces pratiques avaient pour objectif principal de changer quelque chose décrété par Dieu dans

l'intérêt de l'incantateur (Dévarim 18,12). Il est donc bien évident qu'un tel comportement ne peut être toléré, sans parler du fait que ces magiciens semaient le trouble parmi les faibles d'esprit, incarnant à leur yeux une forme de suprématie comparable au Maître du monde. Chaoul sera le premier roi à prendre le sujet vraiment au sérieux. Tout au long de son règne, il s'employa à traquer tous les sorciers qui infectaient la Terre sainte, si bien que son zèle finit par porter ses fruits. Seule la mère d'Avner, général des armées de Chaoul, réussit à échapper au massacre. Et elle se gardait bien de faire savoir qu'elle était capable de communiquer avec les morts. A ce moment, elle n'imaginait pas une seule seconde que le roi en personne finirait par avoir recours à ses services. Car depuis la disparition de Chemouel, la connexion entre ce monde et les mondes supérieurs s'affaiblit considérablement. Les rares prophètes restants, qui ne dépendaient pas de

l'influence spirituelle de Chemouel, étaient encore loin d'atteindre son niveau. En conséquence, lorsque la guerre éclata avec les Philistins, personne ne fut en mesure d'indiquer à Chaoul la marche à suivre. Une seule personne était susceptible de lui fournir des réponses : il s'agit bien sûr du Cohen Eviathar, qui avait en sa possession les Ourim VéToumim, ce fameux moyen de communication avec Hashem. Chaoul envoya alors plusieurs de ses hommes auprès de David qui avait recueilli le prêtre. Seulement, vu que le roi déchu avait massacré tout son clan, il ne pourra bénéficier des auspices du Cohen. Désemparé, Chaoul se résigna alors à enfreindre la loi qu'il s'était donné tant de mal à faire respecter. Pour le bien de son peuple, il lui fallait impérativement renouer contact avec celui qu'il avait toujours suivi : Chemouel.

Yehiel Allouche

Réponses dessin Chavouot

1. Le Choulhan Aroukh (Yoré Déa 89,1) nous enseigne qu'il faut patienter après avoir mangé de la viande pour pouvoir manger des laitages. Il existe plusieurs raisons dans les Richonim. Rachi explique du fait de la graisse qui reste dans la gorge jusqu'à la fin de la digestion. Le Rambam quant à lui explique cela à cause des morceaux de viande qui restent entre les dents et gardent le statut de viande pendant un certain temps comme le prouve la Guemara d'un Passouk. D'après le Choulhan Aroukh qui tranche comme les deux avis, le tonton devra retirer le morceau à cause de la raison de Rachi, car d'après lui, il a encore le statut de viande.

2. Le temps impari est défini par la Guémara comme étant celui entre un repas et un autre, c'est-à-dire 6 heures comme on l'apprend de la Guemara Pessahim (12b). Dans le doute comme dans notre cas, certains autorisent soit parce qu'il s'agit d'un doute Midérabanane, soit en faisant un Sfèk Sfèka (double doute), à savoir : peut-être que les 6 heures sont passées et peut-être qu'on ne doit pas attendre 6 heures comme l'avis de Tossefot qu'on pourra se suffire de ne pas les manger dans un même repas, c'est-à-dire qu'on se suffira de les séparer par le Birkat Hamazon.

3. Tout cela n'a été dit que pour manger des laitages après de la viande, or si je veux manger de la viande après du fromage comme pour le jeune homme à la gauche de notre image, le Choulhan Aroukh (89,2) écrit qu'il pourra la manger immédiatement après s'être vérifié les mains et lavé la bouche. La raison est que le fromage ne reste généralement pas entre les dents qu'il ne laisse pas de goût dans la gorge. Mais le Rama écrit que certains sont Mahmir et attendent après



avoir mangé un fromage dur. Celui-ci est défini par un fromage ayant un long affinage et même véreux en goût, laisse un goût dans la bouche et reste entre les dents d'après certains. Le cantal que mange ce jeune homme (si si, regardez bien l'image) à un temps d'affinage minimum de 30 jours et un vieux cantal jusqu'à 240 jours. Il pourrait donc s'appeler un vieux fromage et on devra attendre 6 heures après sa consommation pour manger de la viande d'après certains. Cependant, d'après le Rav Aaron Kotler et d'autres, il n'existe plus de fromage dur pour lequel on se doit d'attendre après, sans parler d'après l'avis du Choulhan Aroukh qui ne fait pas de note que dans le Beth Yossef, il écrit qu'on devra noter que dans le Beth Yossef, il écrit qu'on devra manger Halavi et ceux qui mangent Bassari comme dans notre dessin. Mais Rav Moché Feinsteine nous explique que s'il s'agit d'un pain entier destiné aux deux repas, la personne fera sûrement attention de ne pas le salir. Ce n'était donc pas complètement une erreur à moins que, comme dans notre dessin (peut-être) le pain paraisse contaminé et sali par du fromage.

4. Le Choulhan Aroukh (89,4) nous enseigne que manger de la viande d'après avoir terminé son repas Halavi, on se devra de nettoyer la table des miettes, car on craint que reste dessus des laitages. On devra pas utiliser le même pain pour ceux qui

5. Le Choulhan Aroukh (88,1) nous apprend qu'il est interdit de manger du lait et de la viande sur la même table sans différentiation, le risque étant de les manger en même temps.

6. Enfin la dernière erreur se trouve dans le fait que la Halla que David propose soit Halavi, or le Choulhan Aroukh (97,1) nous enseigne qu'il est interdit de faire un pain Halavi, et qu'ainsi il deviendra interdit à la consommation. En effet, le risque est de venir à le manger avec de la viande. Mais il autorise de le faire en petite quantité, pour un repas, ou pour un seul jour d'après le Rama. Il n'est donc pas évident que ceci soit une erreur, ce qui rendait l'éénigme un peu plus difficile à résoudre.

Haim Bellity

Les 1000 shekalim et la grossesse

Un Avrekh de Re'hovot était marié depuis plusieurs années à une femme qui, à chaque grossesse, faisait des fausses couches. La femme finit par perdre confiance en elle et abandonna tout espoir. Après quelques années, elle tomba enceinte et la grossesse se passait bien cette fois bH. Un jour, l'avrekh et sa femme prirent la voiture et eurent un accident avec une voiture neuve. L'avrekh paya alors 1000 shekalim alors qu'il ne le devait pas.

Après quelques jours, la femme eut des douleurs très importantes. Son mari l'emmena alors à l'hôpital et expliqua au médecin la situation de sa femme.

Le médecin dit au mari : « Tu ne te rappelles pas de moi ? »

Le mari répondit : « Tu es celui avec qui j'ai eu l'accident et à qui j'ai payé 1000 shekalim »

Le médecin, qui était chef de service, se chargea sérieusement du dossier médical de la jeune femme et appela deux autres médecins spécialistes dans les grossesses pour qu'ils puissent gérer ce cas extrêmement rare. Et bH ils trouvèrent la solution et la femme accoucha d'une petite fille.

De cette histoire on apprend l'importance de savoir laisser passer certaines choses.

Yoav Gueitz

Valeurs immuables

« Hachem parla à Moïse, en disant : Prends le relevé des fils de Guerchon, également, selon leur maison paternelle... » (Bamidbar 4,21-22)

L'expression « également » laisse entendre que le dénombrement des Guerchonites est lié à celui des Kéhatites, décrit plus haut. Les Kéhatites ont la responsabilité du transport des pièces les plus sacrées du Tabernacle et les Guerchonites ont la charge des objets d'une sainteté moins grande. En disant « également », la Torah veut souligner que les deux tâches sont nécessaires, et que toutes deux doivent être effectuées avec une joie similaire. L'adjonction de cet

A la rencontre de notre histoire

Rabbi Yéouchoua Heshil

Rabbi Yéouchoua Heshil est né en 1578 à Vilnius. Il étudia dans sa ville natale auprès des plus grands Sages, ainsi qu'à Lublin avec Rabbi Shimon Wolf Auerbach. Il fut rabbin de Grodno et Lvov, et plus tard rabbin et Roch yeshiva de Cracovie, remplaçant Rabbi Natan Shapira. Parmi ses nombreux élèves, on comptait Rabbi Shabtai Cohen (le "Shakh"), Rabbi Gershon Ashkénazi et Rabbi Arié Leib de Cracovie. Rabbi Yéouchoua a écrit de nombreux livres dont un portant sur la Kabbala. Après son décès, un recueil de questions-réponses intitulé "Pnei Yéouchoua" a été publié à Amsterdam par le petit-fils et les proches de l'auteur, semblable au célèbre livre de son arrière-petit-fils, Rabbi Yaakov Yéouchoua Falk. Il serait dans la lignée de Rabbénou Tam, petit-fils de Rachi, et donc de la lignée de David. Il aurait eu 11 enfants de sa femme. Rabbi Yéouchoua quitta ce monde en 1648 et fut enterré dans l'ancien cimetière juif de Cracovie.

David Lasry

adverbe véhicule un message implicite à l'intention de ceux qui n'ont pas fait de brillantes études, ou n'ont pas les moyens de soutenir les institutions de Torah aussi largement qu'ils le souhaiteraient. Ils ne doivent pas se décourager et penser que les efforts investis dans l'étude de la Torah sont inutiles, ou que leurs dons sont insuffisants pour résoudre les problèmes financiers des institutions de Torah. En précisant que les autres tribus doivent être « également » comptées, la Torah souligne que la contribution de chacun, qu'il s'agisse de porter l'Arche d'Alliance ou de simples crochets et rideaux, est importante dans la mesure où chacun participe d'une manière unique et indispensable au service sacré (R. Moché Feinstein).

La Torah nous décrit cette semaine ce qu'il se passa Roch Hodech Nissan 2449, le 8ème jour de l'inauguration du Michkan. Le passouk dit : "Et ce fut le jour où Moché cessa de monter le Michkan..." (7,1) Rachi rapporte au nom du Midrach que, si on dit que Moché a cessé de monter le Michkan c'est que durant les 7 premiers jours de l'inauguration, il devait le monter, puis le défaire chaque jour. Ce jour-là, par contre, le montage devint fixe.

A première vue, ce cérémonial était dû au fait que, durant les 7 premiers jours, bien qu'on y offrait déjà des Korbanot, la Chekhina ne résidait pas encore sur le Michkan. Il fallait donc le monter pour pouvoir faire les sacrifices, puis le démonter car il n'avait pas encore vocation à rester monté. Le 8ème jour il devint le lieu de résidence de la chekhina.

Mais il y a peut-être ici un autre message.

Le passouk de Michlé dit : "Car 7 fois tombe le Tsadik, puis se relève..." (24,16)

Le Yalkout chimonique explique que ce verset ne vient pas simplement dire que le tsadik a cette faculté de surmonter les échecs, il met en avant que les chutes sont un moyen pour le Tsadik de grandir. Car 7 fois tombe le Tsadik **et donc** il se relève. Chez le Tsadik, les épreuves et les échecs deviennent des tremplins pour sa progression.

De même, notre peuple a traversé de nombreux exils. Ce ne sont pas juste des parenthèses noires de l'histoire que l'on cherche à oublier mais bien au contraire des étapes qui ont élevé le peuple. L'Egypte a permis aux bénéfis d'Israël de pouvoir recevoir la Torah et la terre d'Israël.

C'est d'ailleurs un des sens du texte de Véhi chéamda que nous lisons à Pessah. C'est elle (la haine des peuples) qui nous permet d'être là aujourd'hui. Cette haine qui a poussé l'homme à se remettre en question est la source de sa survie et son ascension.

Pour revenir à notre Paracha, le Michkan était monté

et démonté chaque jour mais chaque démontage faisait partie du projet global pour édifier un Mikdash. Vu que la construction de ce Michkan était le témoignage du pardon d'Hachem à Son peuple concernant la faute du veau d'or, ainsi, tout ce processus servait à rappeler à l'homme que chaque échec doit devenir une opportunité de grandir. Même lorsque le tsadik tombe, ce n'est jamais pour rien car il aura su exploiter cette épreuve pour grandir.

A l'heure où bon nombre d'entre nous reprend le chemin des synagogues, il serait inconcevable de repartir comme avant, en oubliant cette longue parenthèse qui nous a séparés. Chacun aura à cœur de prendre une décision personnelle pour faire de cette épreuve un tournant dans sa vie et ainsi transformer cette étape en un nouveau départ. (Darah David)

Jérémie Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léïlouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Aviel est un bon Juif qui s'occupe bénévolement de la synagogue de sa communauté. Durant toute la période du confinement, il s'est efforcé d'aller la nettoyer de temps à autre afin qu'elle soit belle et prête pour sa réouverture. Il a donc veillé à ce que personne n'y pénètre pour ne pas risquer de laisser une quelconque trace de ce mauvais virus en son sein. Les jours passent et l'ouverture, ou plutôt la réouverture des lieux de culte pointe son nez à l'horizon. Évidemment, tout le monde est impatient de pouvoir y retourner pour glorifier le nom d'Hachem en répondant au Kadich et à la Kédoucha. Mais voilà que lorsque le gouvernement autorise enfin leur réouverture, il impose pour cela plusieurs conditions à respecter afin de ne pas risquer de propager à nouveau ce virus. Mis à part l'obligation de porter un masque et de se laver les mains, il demande aussi à ce que les distanciations sociales soient respectées. Jusqu'à là, ceci ne pose aucunement problème à Aviel qui comprend amplement, d'autant plus que notre Torah elle-même fait passer la vie avant tout. Mais lorsqu'il apprend que les offices ne pourront accepter tout le monde et qu'il y aura un nombre maximum de fidèles, il est désemparé. Leur communauté compte plusieurs centaines de fidèles et il est évident que chacun voudra participer aux téfilot dès que les portes de la Beth Haknesset ouvriront. Il essaye de faire un rapide calcul mais même en levant une centaine de personnes prudentes qui ne se dépêcheront pas d'y retourner avant d'avoir eu la certitude que tout cela n'est qu'un ancien souvenir, il reste toujours trop de monde. Il décide donc de compter seulement ceux ayant une obligation de faire Kadich, mais là encore il est au-delà du nombre autorisé. Il se demande maintenant s'il a le droit de donner priorité aux personnes qui ne ratent aucun office habituellement ou bien aux donateurs réguliers car dans ces moments difficiles, les comptes de la synagogue sont au rouge. Peut-être même qu'il faudrait donner préséance aux érudits en Torah ou aux Cohanim. Il ne sait plus quoi faire. Mais lorsqu'il commence à parler de cela aux gens de sa communauté, il se rend compte

rapidement que personne ne veut laisser sa place. Chacun est impatient de louer Hachem dans l'enceinte de la synagogue et ils rétorquent d'ailleurs qu'ils ont tous une part dans cette synagogue. Il va donc trouver le Rav pour lui poser la question.

La Guemara Orayot (12b) apprend du Passouk "Vékidachto Ki Ete Lehem..." que nous avons le devoir de donner priorité à celui qui est le plus Kadouch à prendre la première part et à être le premier pour tout partage. C'est-à-dire qu'on devra honorer en premier lieu le Talmid 'Hakham qui enseigne la Halakha, ensuite celui qui enseigne des Pilpoulim sans arriver à la Halakha, puis le Cohen qui n'est pas Talmid 'Hakham, et enfin le Lévi et le Israël, comme l'écrit le Baer Etèv. Cependant, cela a été dit seulement pour une chose qui n'appartient à personne mais dans le cas d'une Beth HaKnesset dont tout le monde a participé financièrement pour sa construction et continue à participer aux frais, chacun a une part dedans et il n'y a donc aucune priorité qui revient à quiconque. En 1931, alors qu'une épidémie touchait la ville de Pozna, pas toute la communauté ne pouvait participer aux Téfilot à cause des lois de distanciation sociale qui exigeaient de laisser une place libre entre chaque fidèle. Il fut donc décidé que la moitié prierait la fête de Roch Hachana tandis que l'autre le jour de Yom Kippour. Pour définir qui prierait quand, le Dayan fit un Goral (un tirage au sort). Le Rav Zilberstein trancha donc que de nos jours où les distanciations sociales sont encore plus strictes, le Rav devra mettre en place un Goral pour savoir qui prierai en premier. Le Rav ajoute qu'il sera peut-être même préférable qu'Aviel invite les personnes dans l'ordre alphabétique de leur nom de famille. Il termine en disant qu'on s'efforcera d'inviter deux Cohanim à chaque Téfila où l'on fera Birkat Cohanim afin de pouvoir bénéficier de leur Brakha qui est Midorayata lorsqu'ils sont deux.

Haim Bellity

La Question

Dans la paracha de la semaine, nous l'accouchement ? Dans un cas sont rapportées les lois concernant comme dans l'autre, elle la femme soupçonnée d'adultère. provoquerait délibérément cette Ainsi, le verset nous dit que la situation pour pouvoir bénéficier de la femme en question allait au Temple la bénédiction l'accompagnant. et se faisait vérifier en buvant des eaux dans lesquelles, on avait glissé

un parchemin comprenant le nom divin qui s'effaçait à l'intérieur. Rabbi Pinhas Mekoritz propose une réponse :

Nous apprenons de cette paracha, qu'Hachem est prêt à ce que son nom soit dissout dans l'eau, afin d'éviter qu'un divorce ne soit prononcé et ainsi rétablir la paix entre un homme et sa femme. Or il est écrit que si au bout de dix ans de mariage, un homme n'a cette dernière était stérile, Hachem toujours pas réussi à avoir un enfant, lui accordait le bonheur d'enfanter (afin de rétablir la paix dans son foyer).

Cependant, Rabbi Eliezer réfute cette opinion, arguant que s'il en était ainsi, toutes les femmes stériles feraient en sorte d'être soupçonnées d'adultère dans l'espoir de pouvoir par ce procédé, accéder à la maternité. Ainsi, si la récompense pour la femme soupçonnée mais n'ayant pas commis le péché d'adultère avait été de pouvoir engendrer, nous aurions cru qu'Hachem aurait accepté que Son nom soit dissous dans l'eau,

C'est pour cela que celui-ci pense que la bénédiction divine se retrouvait plutôt dans d'autres domaines tels que l'absence de douleurs dues à l'accouchement.

C'est pour cela que rabbi Eliezer Les Tossfot s'interrogent. Si rabbi Eliezer craint que les femmes éveillent volontairement les soupçons et la jalouse de leur mari, en quoi ce risque serait-il moins important que cela soit dans le but de pouvoir tomber enceinte ou pour en tirer un autre avantage tel que d'éviter les douleurs de une faute grave.

Réponses N°189 Bamidbar

Charade: Col Happer
Coude Im (Mi)

Rébus:

Baie / Mie / d' / Bar /
Scie / n' / Ail / Baies /
Eau / Ailes / Mots / Aide

במַדְבֵּר סִינִי בָּאַלְפָן
מַעַד

Enigme 1: Il s'agit du livre de Chir Hachirim (7,10) (de Chélomo Hamélèkh) : " Vé'hikékh Kéyène Hatov ".

Enigme 2:	Solution 2 :
1+4=5	[5+] 2+5=12
1+4=5	[12+] 3+6=21
[5+] 2+5=12	[21+] 4+7=32
[12+] 3+6=21	[32+] 5+8=45
[21+] 8+11=40	[45+] 6+9=60
	[60+] 7+10=77
	[77+] 8+11=96

Nasso
6 Juin 2020
14 Sivan 5780
1139



All.	Fin	R. Tam
Paris	21h31	22h56
Lyon	21h08	22h25
Marseille	20h57	22h10

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il

Hilloulot

Le 7 Sivan, le juste converti Avraham ben Avraham

Le 8 Sivan, Rabbi Zalman Rottenberg, Roch Yéchiva de Beit Meir

Le 9 Sivan, Rabbi Yaakov 'Haim Sofer, auteur du Kaf Ha'haim

Le 10 Sivan, Rabbi Ichmaïl Hacohen, président du Tribunal rabbinique de Modina

Le 11 Sivan, Rabbi Its'hak Yaakov Weiss, président du Tribunal rabbinique de Jérusalem

Le 12 Sivan, Rabbi David Pardo, auteur du Chochamim Lédaïd

Le 13 Nissan, Rabbi Réphael Yona Tikotsinsky, Roch Yéchiva de Yérou'ham

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal

Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

La volonté divine de voir les tribus unies

« Les phylarques firent des offrandes inaugurales pour l'autel, le jour où il avait été oint. »

(Bamidbar 7, 10)

Il est intéressant de noter que le terme 'hanouka (inauguration) est construit sur la même racine que le mot 'hinoukh. Quant à l'autel, il fait allusion au peuple juif. D'où la nouvelle lecture de notre verset : ensemble, les princes de tribus éduquèrent les enfants d'Israël en leur montrant que la solidarité est à la base de tout. Cette notion se retrouve à travers la présentation de leurs offrandes : « Une voiture par deux phylarques, un taureau par phylarque. » Symboliquement, cela exprimait l'association d'un prince avec un autre leur permettant de contribuer, ensemble, à l'éducation du peuple. Telle est l'idée développée par le Sforno : « En vertu de la fraternité régnant en leur sein, ils allaient mériter le déploiement de la Présence divine, dans l'esprit du verset : "Ainsi devint-il Roi de Yéchouroun, les chefs du peuple étant réunis." »

L'idéal de solidarité apparaît également à travers le mot agala (voiture), pouvant être rapproché du mot agoul (rond), le cercle symbolisant l'égalité. Le Rabbi de Tsanz explique que nous avons l'habitude de confectionner des matsot rondes, car cette forme exprime le climat de solidarité devant présider parmi nous. A l'image d'un cercle ne comportant pas de coin où l'on puisse s'échapper, tous les membres du peuple doivent être unis.

Désormais, nous pouvons mieux comprendre le sujet de la supputation (sfira) du Omer, ces quarante-neuf jours que l'Eternel nous a ordonné de compter en guise de préparation au don de la Torah. Le terme sfira fait écho aux dix sfirot, sphères supérieures par lesquelles Dieu fait descendre Son abondance vers le monde pour la faire parvenir à l'homme. Ces sphères sont rondes, car, uniquement de cette manière, nous sommes en mesure de réceptionner la bénédiction divine. De même, afin de recevoir la Torah, nous devons être solidaires, à l'image des points d'un cercle, comme le suggère le verset « Et ils s'arrêtèrent au pied de la montagne » (Chémot 19, 17). La montagne est ronde et nos ancêtres l'entourèrent en demi-cercle, expression de leur solidarité, confirmée par le singulier du verset « Israël y campa en face de la montagne » (ibid. 19, 2) – tel un seul homme, doté d'un seul cœur. Les princes de tribus ne s'enorgueillirent pas les uns devant les autres, comme le témoigne le sacrifice identique qu'ils apportèrent. Leur service était parfait, l'orgueil étant absent.

C'est la raison pour laquelle l'Eternel agréa leurs actes : « Reçois ces présents de leur part, ils seront employés au service de la Tente d'assignation. » (Bamidbar 7, 5) Ceci est corroboré par les propos du Ramban : « Le Saint bénit soit-il témoigne de l'honneur à ceux qui Le

craignent, comme Il le dit : "Car J'honore qui M'honore." Or, les princes de tribus apportèrent tous, le même jour, ce sacrifice sur lequel ils s'étaient mis d'accord. En outre, il était impossible que l'un ne précède pas l'autre [dans l'apport de ce sacrifice], aussi l'Eternel a-t-Il donné l'honneur aux drapeaux avançant en premier d'apporter leur sacrifice en premier. »

Bien que tout Juif, « partie divine supérieure », soit un monde à part entière, cela n'est vrai que dans la mesure où il fait partie du peuple juif. Toutefois, s'il se sépare de la communauté, il perd sa valeur. En effet, celle-ci se mesure par la Torah qui est en lui, en vertu du verset : « L'âme de l'homme est un flambeau divin. »

En outre, les soixante myriades de lettres de la Torah correspondent à ce même nombre d'âmes juives. Cette idée peut se lire en filigrane à travers les lettres du mot Israël, initiales de l'expression yèch chichim ribo otiot laTorah, « il y a soixante myriades de lettres dans la Torah ». Ainsi, tout Juif est une partie intrinsèque de la Torah, à condition toutefois qu'il reste attaché à la communauté. Dans le cas contraire, le peuple juif est incomplet, de même que la Torah.

Comment donc est-il possible que tous les membres de notre peuple soient unis ? Lorsque l'humilité et le respect mutuel règnent. C'est pourquoi le don de la Torah ne pouvait se réaliser que dans une atmosphère d'humilité et de solidarité.

Les chefs de tribus se distinguaient particulièrement par leur humilité, puisqu'ils ne se sentaient pas supérieurs aux autres membres du peuple. Aussi, trouveront-ils grâce aux yeux de l'Eternel, qui fit résider Sa Présence parmi eux.

Dieu dit à Iyov (Baba Batra 16a) : « J'ai créé de nombreuses gouttes dans les nuages, et créé pour chacune d'elles une origine propre, afin qu'il n'y ait pas deux gouttes sortant du même endroit. Car, le cas échéant, elles rendraient la terre boueuse et elle ne pourrait donner de fruits. » Cependant, lorsque les gouttes arrivent sur terre, elles se lient pour devenir un courant d'eau. Celui-ci prend ensuite la forme d'un fleuve qui se déverse dans la mer, dans un lac ou dans une rivière. De cette manière, le maintien du monde est assuré, les eaux irriguant la terre. Par conséquent, bien que chaque goutte d'eau ait sa propre origine, elle ne peut apporter de bienfait au monde que si elle se lie aux autres, car, seule, elle n'a aucun effet. De même, un membre du peuple juif n'est en mesure de lui être efficace que s'il se rattache aux autres.

Puissions-nous avoir le mérite de réaliser l'immense valeur de la solidarité, d'observer les mitsvot et de servir l'Eternel dans cet esprit, afin de Lui donner entière satisfaction !





Perpétuer l'élan

La veille de Chavouot de l'année 5770, j'eus le plaisir de voir le peuple juif dans toute sa splendeur. Au courant de la nuit, je passai dans plusieurs synagogues du XIXe arrondissement de Paris et constatai qu'elles étaient combles, emplies de jeunes comme de vieillards, plongés de concert dans l'étude de la Torah.

Plus de trois cents ba'hourim s'étaient regroupés autour de mon fils, Rabbi Moché chelita, pour écouter ses paroles de Torah et de moussar. De même, mon autre fils, Rabbi Réphaël chelita, était entouré de plusieurs centaines de jeunes, certains d'apparence non-religieuse, écoutant avec soif ses propos.

Je pris à mon tour la parole et leur demandai : « Que faites-vous là au milieu de la nuit ? Pourquoi n'êtes-vous pas allés dormir ? » Avec simplicité et franchise, ils me répondirent : « Nous sommes venus recevoir la Torah. » Leur réponse m'émut profondément et amplifia mon amour pour eux. Je suis certain que le Saint béni soit-Il les aime fortement et était Lui aussi très heureux de ce spectacle.

Telle est l'ampleur de la révolution spirituelle ayant éclaté dans le monde, avant la venue du Messie. L'esprit de pureté s'intensifie, tandis que de plus en plus de personnes aspirent à écouter la parole divine, conformément à cette prophétie : « Ce ne sera ni la faim demandant du pain ni la soif de l'eau, mais le besoin d'entendre les paroles de l'Éternel. » (Amos 8, 11)

En particulier suite à la sainteté de la fête du don de la Torah, l'homme doit se renforcer spirituellement et continuer son ascension, plutôt que de se contenter de son niveau actuel.

C'est pourquoi, après Chavouot, nous lisons les parachiot de Nasso et Béhaalotékhha, la première exprimant l'idée d'élévation spirituelle, et la seconde celle d'une double élévation (en coupant le mot béhaalotékhha en la lettre beit, équivalant à deux, et haalotékhha). Durant les jours de la suppuration du Omer, l'homme se prépare afin de devenir un réceptacle digne de recevoir la Torah, ce qu'il peut ensuite faire, arrivée la fête de Chavouot tant attendue. Or, il lui incombe ensuite de veiller à maintenir cet élan spirituel et de se renforcer toujours davantage.

DE LA HAFTARA

« Il y avait un homme (...). » (Choftim chap. 13)

Lien avec la paracha : la haftara raconte l'histoire de Chimchon, qui devint nazir, et rapporte les directives données à ce sujet par l'ange à sa mère, tandis que notre paracha évoque le sujet du nazir et les lois le concernant.

CHEMIRAT HALACHONE

L'interdiction de louer à l'excès

Il est interdit de louer son prochain outre mesure, même en l'absence de ses ennemis. Car, on risque ainsi d'en venir à le blâmer, en concluant son discours par la phrase « à l'exception de ce vice qu'il possède ». De même, il est possible que ses auditeurs réagissent en disant : « Pourquoi le loues-tu tant, alors qu'il a tel ou tel défaut ? »

DANS LES SILLONS DE NOS ANCÈTRES

J'ai bu et je dois dire merci !

Rav Moché Feinstein zatsal, dirigeant spirituel du judaïsme orthodoxe américain et l'un des grands décisionnaires de la génération précédente, devait rencontrer un homme d'affaires au quatrième étage d'un immeuble de bureaux, sans ascenseur. Agé de plus de quatre-vingt-cinq ans, il monta les escaliers avec grande peine.

A la fin de l'entretien, il redescendit doucement les marches. Alors qu'il s'apprêtait à entrer dans la voiture qui l'attendait, il s'arrêta soudain sur place. Sans ajouter un mot de plus, il revint sur ses pas et avança en direction du grand immeuble.

Les deux élèves qui l'accompagnaient s'empressèrent de lui demander : « Le Rav aurait-il oublié quelque chose ? »

« – Oui, répondit-il. Je dois remonter.

– Ne vous dérangez pas. Nous monterons à votre place », s'écrièrent-ils aussitôt.

Mais, Rabbi Moché n'était pas prêt à céder. « C'est mon affaire ! », protesta-t-il. Il se mit alors à monter les étages.

Ses élèves l'accompagnèrent. Ils virent combien il s'essoufflait, tant cet exercice lui demandait des efforts. Il s'arrêta à chaque étage. Quand il arriva enfin au quatrième, il entra dans le bureau du nanti. Ce dernier, surpris, se leva. Quelle nouveauté le Rav pouvait-il avoir à lui dire depuis leur conversation récente ? Rabbi Moché l'éclaircit rapidement : « J'ai oublié de vous remercier pour le thé que vous m'avez préparé. Il était délicieux ! »

Les disciples furent réduits au silence. Une fois remis de leur stupeur, ils questionnèrent leur Maître : « Vénéré Rav, ne pouviez-vous pas nous charger de remercier cet homme ? »

« Je le pouvais certainement, répondit-il simplement. Mais, qui a bu le thé, moi ou vous ? C'est moi, donc c'est à moi de remercier ! »

Rav Yossef Mougrabi chelita rapporte cette anecdote dans son ouvrage Avot Oubanim, où il nous transmet un message poignant : telle est la ligne de conduite d'un véritable Gadol de notre peuple, rempli de reconnaissance envers autrui du plus profond de son être. Et sur quoi portait sa gratitude ? Sur de minimes faveurs.

Qu'en est-il de nous ? Nous pensons, au contraire, que tout nous est dû. Quand quelqu'un manque de nous apporter ce que nous nous serions attendus à recevoir de lui, nous nous mettons en colère. Nous ne comprenons pas qu'il ne se soit pas senti obligé de nous l'amener. Nous oubliions toutes les autres fois où cet individu nous a remis ce que nous attendions de lui, nous ne songeons pas même au fait que nous ne lui avons peut-être jamais rendu ses bienfaits et nous nous concentrons uniquement sur cette fois-ci où, selon notre point de vue, il n'a pas rempli son obligation.



PERLES SUR LA PARACHA

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



Mesure pour mesure

« Possesseur d'une chose sainte, on peut en disposer. » (Bamidbar 5, 10)

Dans la Guémara (Brakhot 63a), il est écrit : « Rabbi Yo'hanan s'interroge : pourquoi l'épisode de l'épouse soupçonnée d'infidélité est-il juxtaposé à celui des troumot et maasrot ? Pour t'enseigner que quiconque a en sa possession des prélèvements et ne les remet pas au Cohen finira par avoir besoin de lui à cause de sa femme. »

Nous pouvons nous demander ce que cet homme fait avec ces prélèvements revenant au Cohen. Il est improbable qu'il les gaspille en les jetant à la mer et on ne peut pas non plus envisager qu'il les mange, car, le cas échéant, il serait possible de mort.

Dans son ouvrage Bénayahou, Rabbénou Yossef 'Haïm – que son mérite nous protège – explique qu'il est question d'un homme faisant les prélèvements conformément à la loi, mais qui, au lieu de les apporter au Cohen, les dépose chez lui jusqu'à ce que celui-ci vienne les récupérer. D'où sa punition, mesure pour mesure : ayant refusé de se rendre auprès du Cohen pour lui donner ce qui lui revient, il sera contraint d'aller le trouver pour qu'il fasse boire à son épouse les eaux amères.

L'auteur du Téhila Lédaïd explique d'une autre manière l'équité de la punition infligée à cet homme. La première femme de l'humanité, 'Hava, fut créée à partir de la côte d'Adam. Le mot tséla (côte) équivaut numériquement à 190, tandis que le nom 'Hava équivaut à 19. Il en résulte que la femme est un dixième de la côte, donc de l'homme.

Aussi, celui qui tarde à donner ses maasrot au Cohen, les gardant chez lui, finira par devoir lui présenter son propre maasser, c'est-à-dire son épouse, la soupçonnant d'infidélité.

L'honneur d'Israël, celui du Créateur

« Ils imposeront ainsi Mon Nom sur les enfants d'Israël, et Moi, Je les bénirai. » (Bamidbar 6, 27)

Quand un homme est célèbre et honoré des autres, son épouse, surnommée « femme d'untel », en retire aussi de l'honneur.

S'il en est ainsi, explique Rabbi Israël Hofstein zatsal, auteur du Avodat Israël, les enfants d'Israël sont plus honorables que les anges célestes, du fait que le Créateur les appelle par Son Nom. Nous sommes comme Sa fiancée, comme il est dit : « Alors, Je te fiancerai à Moi pour l'éternité. »

Tel est le sens de notre verset « Ils imposeront ainsi Mon Nom sur les enfants d'Israël » : ils seront désignés par le Nom de Dieu, car ils constituent Son peuple bien-aimé. Par conséquent, « Je les bénirai » de toutes les bénédictions, tandis que toute l'armée céleste s'accordera sur le fait que l'honneur du peuple juif est aussi celui de l'Eternel.

Le prénom, le plus élogieux des titres

« Celui qui présenta le premier jour son offrande fut Na'hchon, fils d'Aminadav. » (Bamidbar 7, 12)

Pourquoi le titre de « prince de tribu » ne figure-t-il pas au sujet de Na'hchon ? Le 'Hizkouni explique que cette ellipse vise à éviter qu'il ne s'enorgueillisse d'avoir apporté son offrande en premier.

Quant aux autres chefs de tribus, ils sont désignés ainsi, du fait qu'ils se rebaisserent en étant prêts à apporter leur sacrifice après lui.

L'auteur de Itouré Torah propose une autre interprétation : Na'hchon ben Aminadav était devenu célèbre pour avoir été le premier à se jeter dans la mer, aussi, son nom est-il encore plus élogieux que le titre de nassi.

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

La solidarité, le moyen de mériter la Torah

Dans la bénédiction des Cohanim, mentionnée dans notre paracha, nous trouvons que les Cohanim devaient bénir le peuple « avec amour ». D'après la halakha, un Cohen haïssant la communauté ou haï d'elle ne peut pas prononcer cette bénédiction. Le Zohar explique que ce serait dangereux pour lui. Ceci illustre la prépondérance de la solidarité et de l'amour mutuel.

La bénédiction des Cohanim est rapportée précisément dans la section de Nasso, généralement lue avant ou après Chavouot, afin de nous enseigner que la solidarité est la condition sine qua non au don de la Torah. L'idée centrale de notre paracha est la solidarité entre tous les membres du peuple, idéal ne pouvant être atteint qu'au prix d'un travail sur soi visant à corriger ses traits de caractère. Ceci nous permet de mériter la couronne de la Torah tout au long de l'année et, en particulier, lors de la fête de Chavouot. Celui qui aime son prochain comme lui-même et se réjouit véritablement de sa joie et de sa réussite méritera de trouver grâce aux yeux de l'Eternel et de voir ses entreprises couronnées de succès.

Le fait de lire la paracha de Nasso aux alentours de Chavouot nous fait réaliser que le mérite essentiel pour acquérir la Torah est l'amélioration de ses traits de caractère et de sa conduite vis-à-vis d'autrui. Seulement de cette manière, nous pourrons nous élever dans les voies divines.

Par ailleurs, la Torah décrit comment le Saint bénit soit-Il compte les tribus selon leurs familles et leur témoigne ainsi de l'honneur. Il n'oublie aucune d'entre elles, toutes étant égales à Ses yeux. De plus, soucieux concernant la famille de Kéhat assignée au dangereux travail du port de l'Arche sainte, Il dit à son sujet : « N'exposez point la branche des familles issues de Kéhat à disparaître. » (Bamidbar 4, 18) De même, Il veilla à recenser la famille Guerchoni, bien qu'elle ne se vit pas confier une tache aussi importante que celle de Kéhati, détaillant ses descendants en leur consacrant plusieurs versets.

En outre, le Saint bénit soit-Il Lui-même témoigne du respect à la tribu de Lévi et lui est reconnaissant pour son service au Temple, bien qu'en vérité, cette mission représente un privilège. A fortiori, nous devons en déduire notre devoir de respecter notre prochain. Seulement par ce biais, nous mériterais de recevoir véritablement la Torah, car « tu aimeras ton prochain comme toi-même est un principe d'or de la Torah ».

LA PARACHA SOUS UN NOUVEL ANGLE



Nous vivons dans un monde agité et imprévisible. Qui aurait cru qu'un virus invisible à l'œil nu entraîne une si grande révolution dans notre existence ? Il a causé la fermeture des synagogues et lieux d'étude, l'emprisonnement des gens dans leur foyer et le décès de nombre de nos frères. Dieu a rappelé à Ses côtés des anciens de notre peuple, des érudits et grands en Torah. Face à ces ravages, nous baissions douloureusement la tête, peinés par la disparition des meilleurs d'entre nous.

Nous désirons tous nous préserver, ainsi que nos enfants, des assauts du mauvais penchant et des dangers des maladies, recherchons la prospérité, la réussite et le bonheur. Nous aspirons à ouvrir notre cœur à la Torah et à nous élever spirituellement. Mais, qui sait ce que nous réserve le lendemain ? Qui peut nous garantir que nos souhaits seront comblés ?

D'après nos Maîtres, depuis la destruction du Temple, chaque jour qui passe amène avec lui une plus grande malédiction que le jour précédent. Quelle prévision effrayante ! Comment affirmer qu'avec le temps, la situation ne va que s'empirer de plus en plus ? Est-ce à dire que des décrets plus durs pèseront sur nous, que des maladies plus graves nous frapperont ? Comment faire face à ces rudes épreuves ? Détenons-nous un moyen capable de nous protéger ?

Notre paracha nous offre justement un merveilleux cadeau à cet égard. La Torah nous annonce l'existence d'instants extrêmement influents que nous pouvons exploiter. Ce précieux cadeau se cache vers la fin de la prière et ne demande pratiquement rien de nous, si

ce n'est de nous tenir debout et d'écouter attentivement. Et pourtant, il recèle de véritables trésors. Aussi, tentons de le découvrir et d'y méditer.

Nos Sages nous révèlent (Talmud de Jérusalem, Sota 46, 1) que la bénédiction des Cohanim est la ségoula que l'Eternel, dans Sa grande bonté, nous a accordée afin de nous protéger de toute calamité. Citant le verset des Téhilim « Le Tout-Puissant fait sentir Sa colère tous les jours », nos Maîtres se demandent qui peut annuler le courroux divin. Et Rabbi Abin affirme, au nom de Rav A'ha, que « la bénédiction des Cohanim en a le pouvoir ».

La bénédiction des Cohanim est l'unique moyen de protection datant de l'époque du Temple qui est resté entre nos mains. Comme lors de ces jours d'antan, elle continue à nous protéger aujourd'hui. C'est le vestige du service au Temple effectué par les Cohanim, souligne le Ramban dans la section Béhaalotékhah où il affirme qu'à notre époque, le service des sacrifices n'existe plus et les Cohanim ne l'effectuent plus, mais il nous reste cependant la bénédiction des Cohanim, seule fonction qu'ils pratiquent encore de nos jours.

Ceci rejoint les propos du Talmud de Jérusalem selon lesquels, en l'absence de Temple, où nous sommes malheureusement exposés à toutes les menaces, la bénédiction des Cohanim, qui, elle, s'est perpétuée jusqu'à nos jours, déverse sur nous la bénédiction divine, nous protège de tout danger et mauvais décret et nous ouvre l'ensemble des portes nous permettant d'améliorer notre qualité de vie et de voir nos entreprises couronnées de succès.

Le Nétivot Chalom de Slonim explique la vertu de la bénédiction des Cohanim, « cadeau donné par l'Eternel à Son peuple ». Il ajoute que « la Torah et les mitsvot sont une aide accordée par le Saint bénit soit-Il au Juif et contrebalançant tout ce qui l'éloigne ; mais, en plus de cela, le Créateur, dans Sa grande bonté, lui a donné la béné-

diction des Cohanim, qui lui permet, chaque jour, de jouir de la bénédiction supérieure ».

Une ségoula unique

Rav 'Haïm Kanievsky chelita raconte qu'il a vu dans un ouvrage datant d'environ cent ans (dont il ne se souvient plus le titre) que chaque mot de la brakha des Cohanim comprend une bénédiction particulière. Par exemple, le terme vi'hounéka constitue une bénédiction pour les enfants ; l'expression véyassem lékha chalom, pour la paix conjugale, etc. Il ajoute que nous pouvons demander au Cohen de penser à nous quand il prononce le mot de la brakha correspondant au salut dont nous avons besoin, conseil s'étant bien souvent avéré efficace. Rav Kanievsky ajoute : « Tous les jours, des gens connaissant des conflits au sein de leur foyer viennent me voir. Je pense qu'ils pourraient essayer cette ségoula. »

Dans son approbation à l'ouvrage Birkat Cohanim Béahava, Rabbi David Cohen chelita, Roch Yéchiva de 'Hevron, écrit : « Il y a quelque temps, je me suis rendu chez le Roch Yéchiva, le Gaon Rav Steinman chelita, qui m'a dit être très étonné que tant de gens attendant le salut dans un certain domaine cherchent à recevoir une brakha et sont souvent prêts à parcourir de longues distances pour cela, alors que rien ne leur garantit que cette pratique sera salvatrice. Ils ne prêtent pas attention au fait qu'ils disposent, chaque jour, d'une brakha dont l'Eternel a assuré le pouvoir de déclencher une abondante bénédiction, en l'occurrence la brakha des Cohanim, qu'ils ne s'efforcent donc pas d'écouter à tout prix. »

Tentons de mettre à profit ce merveilleux cadeau en nous préparant à être attentifs à chaque mot de cette brakha et en y répondant avec le plus de ferveur. De cette manière, nous nous assurerons une formidable protection céleste et aurons accès à des trésors infinis d'abondance.

Nasso (131)

הַתֹּודוּ אֶת חֶטְאֵיכֶם אֲשֶׁר עָשָׂו (ה.ז)

« Ils avoueront la faute qu'ils ont commise » (5,7)
Dans ce passage, la Torah traite de la lourde faute commise envers Hachem par tout individu retenant de façon illicite le bien d'autrui emprunt, vol, non-paiement d'un salaire,Pourquoi la Mitsva de l'aveu des fautes, qui constitue la Mitsva de Téchouva (repentir), a précisément été dite concernant la faute du vol? En réalité, Hachem dépose des forces, des potentialités et de la vitalité en chaque personne. Lorsqu'un homme faute, il prend ces forces que Hachem lui a donné et il les dévie de leur objectif qui est de faire la Volonté Divine. Toutes les forces lui ont été attribuées pour faire Sa Volonté, et lui il les utilise pour la transgresser. En cela, chaque faute constitue un vol. L'homme vole cette vitalité qui lui vient d'Hachem, et c'est donc sur cette interdiction de voler que la Torah formule la Mitsva de l'aveu et de la Techouva.

Hidouché Harim

וְאִישׁ אֶת קָרְשֵׁיו לֹא יְהִי אִישׁ אֲשֶׁר יִפְנַן לֹא יְהִי (ה.ז)

« Les (choses) sacrées d'un homme seront à lui, et ce qu'un homme donne au Cohen sera à lui» (5,10)
Selon le **Hafets Haïm**, ce verset évoque en allusion un principe fondamental, que chacun devrait se remémorer à chaque instant de son existence, les seuls biens que nous acquérons pendant notre vie sont les fruits de notre engagement spirituel. Toutes les œuvres de sainteté auxquelles nous nous consacrons (l'étude de la Torah, les Mitsvot, la prière, ...) sont notre capital pour l'éternité. C'est ce qu'affirme le verset : « Les (choses) sacrées d'un homme seront à lui ».

A l'inverse, ce que nous réalisons sous impulsion du yétsar arach, finira tôt ou tard par nous abandonner. « **Ce qu'un homme donne au Cohen sera à lui** » la Guémara (Bérahot 63a) déduit que la Torah, nous fait ici une promesse et nous garantit que celui qui remet son dû au Cohen ne subira aucune perte. Au contraire : « ils seront à lui », D. le récompensera largement de ses dons (Rachi).

Le Rav Zalman Sorotskin (Oznaïm laTorah) dit : «ce qu'un homme donne au Cohen », toutes les sommes qu'un homme consacre à des œuvres de bienfaisance « seront à lui », elles lui appartiennent pour l'éternité, et nul ne pourra jamais l'en priver.

Au moment de son décès, l'homme se voit abandonné par son argent, son or, ses joyaux et ses

pierres précieuses. Seules la Torah et les bonnes actions l'accompagnent. »

Pirké Avot

(6,9)

אִישׁ אָוֶן אֲשֶׁה כִּי יַפְלָא לְנַדֵּר נַדֵּר נַזִּיר לְנַזִּיר לְה' (ו.ב)

Lorqu'un homme ou une femme fera explicitement le vœu d'être nazir, voulant s'abstenir en l'honneur de D. (6,2)

La parole possède une puissance extraordinaire. Nous l'apprenons du commandement relatif aux vœux. Dès que nos lèvres expriment quelque chose, il nous incombe de réaliser ce qui est sorti de notre bouche. Ce sujet des vœux renferme des notions prodigieuses.

Nous lisons dans notre Paracha: «**Si un homme ou une femme fait expressément vœu d'être nazir (ne pas boire de vin) ... en L'honneur de D.**». De là nous constatons la grandeur de l'homme. Il possède le libre arbitre et la liberté de penser. Il peut avec la force de sa bouche s'imposer à lui-même de nouveaux commandements, qui ne lui avaient pas été ordonnés. Par exemple, lorsqu'il s'interdit par sa parole une chose autorisée. Alors immédiatement, cette chose devient pour lui un interdit de la Torah. Cela doit être considéré comme prodigieux. Car en vérité, à sa racine, cette chose ne renferme aucun interdit. Malgré tout, dès que sa bouche formule un interdit, même sans mentionner le Nom de Hachem, cela devient pour lui aussitôt un interdit selon la Torah. En fait, le Nefesh (l'âme) d'Israël dans sa racine est une part de l'Éternel, de ce qui correspond à la Torah. Selon le principe : le Saint bénit soit-Il, Sa Torah et Israël forment un tout. Comme cela est écrit dans le saint Zohar. C'est la raison pour laquelle le Juif possède dans sa bouche la force de formuler un vœu, et d'établir pour lui-même des commandements.

L'essentiel du vœu a pour but de sanctifier l'homme qui l'a prononcé, pour le séparer de ses envies. Les jouissances de ce monde paraissent séduisantes, et sont souvent difficiles à repousser. Comme il est écrit dans le Traité des Pères «les vœux élèvent une barrière protectrice». Pourtant, les Écrits nous mettent en garde contre les vœux. En général, il n'est pas dans l'esprit de la Torah d'interdire une chose permise. Et il est préférable de s'abstenir de prendre une telle résolution. Mais parfois, grâce à son vœu, l'homme parvient à mieux se renforcer, pour se séparer lui-même de quelque chose d'autorisé.

דָבָר אֶל אַהֲרֹן וְאֶל בָנָיו לְאָמֵר פֵה תְבִרְכֵו אֹתָה בְנֵי יִשְׂרָאֵל אָמֹר
לְהַמָּ: יְבָרֶךְ הָיְשָׁמָךְ (ו כ ג, כד)

« Parle à Aaron et à ses fils ainsi : Voici comment vous bénirez les enfants d'Israël ; vous leur direz : « Que D. te bénisse et te protège » (6,23-24)

Avant de réciter leur bénédiction, les Cohanim récitent la prière : « Qui nous a sanctifié avec ses commandements et qui nous a ordonné de bénir Son peuple d'Israël avec amour (bé'aava) (Choulhan Arouh Orah 'Haïm 128,11 ; et Magen Avraham 18). Où est-ce que l'on peut voir que les Cohanim doivent nous bénir avec amour ? La bénédiction des Cohanim commence par : « Que D. te bénisse et te protège ». Sachant que D. a demandé aux Cohanim : « vous bénirez les enfants d'Israël » ; n'aurait-il pas été plus logique qu'ils disent : « Que D. vous bénisse et vous protège » au pluriel ? Bien que les Cohanim bénissent tout le peuple juif, ils le font en utilisant le singulier, afin d'indiquer que D. désire bénir les juifs, unis par un amour d'autrui. Ainsi, par la bénédiction des Cohanim faite au singulier, un Cohen annonce son respect du commandement de D. de bénir le peuple d'Israël « avec amour ». D'ailleurs, le mot 'a'ava' (amour) a une valeur numérique de : treize, qui est aussi celle de : Ehad, Un. On peut noter également que : « Béaava » a comme valeur numérique : quinze. Dans la bénédiction des Cohanim, à partir du mot « Yévaréhéha » jusqu'au mot : « Chalom », il y a un total de : quinze mots. Ainsi, les Cohanim font référence au commandement de bénir les juifs bé'aava, avec les quinze mots de la bénédiction des Cohanim que D. a donné par amour à Son peuple.

Aux Délices de la Torah

יְאָרֶה הָיְ פָנֵינוּ אַלְיךָ וַיְחַנֵּן (ו. כה)

« Que Hachem éclaire Sa face pour toi et te soit bienveillant » (6,25)

Rabbi Avigdor Miller commente : étant donné que D. agit mesure pour mesure (guémara Sota 8b), D. éclaire Sa face pour ceux qui éclairent, illuminent leur face, visage à leur prochain. Selon le **Sforo**, la notion de « Que D. éclaire » renvoie au fait que D. t'éclaire afin que tu sois capable de percevoir la sagesse infinie de la Torah ... La personne jouit de la quiétude nécessaire pour s'élever au-dessus de ses besoins matériels élémentaires. Selon **Rabbi Nahman de Breslev** : Souris à la vie, et D. te donnera de véritables raisons pour sourire. Selon le **Zohar Haquadoch** : Lorsqu'une personne offre un visage lumineux ici-bas, une présence lumineuse l'éclaire d'en-haut. Rabbi Matya ben Harach dit : Sois le premier à saluer tout homme (Pirké Avot 4,15). Selon la Guémara (Bérahot 17a), personne n'a devancé le salut de Rabbi Yochanan ben Zakai, même un non juif au marché. Dans **Avot de Rabbi Nathan** (12,3) il est écrit qu'Aharon, le cohen gadol, utilisait le fait de saluer autrui

comme un moyen de l'influencer positivement. Devant l'amour d'Aharon, les personnes en venaient à penser : Aharon me salut à chaque fois d'une manière amicale (bien que j'ai fauté). Comment oserai-je lui faire face une autre fois si je faute ? De cette façon, Aharon empêchait les personnes de fauter.

Rabbi Haïm Mordechaï Katz (roch yéchiva de Telz) insistait souvent sur le fait que par le simple fait de dire : « Bonjour » à autrui, on a le pouvoir d'illuminer toute la journée d'une personne qui se sent un peu abattue. Combien on devrait se forcer à être joyeux, non seulement pour faire que D. nous donne des raisons réelles de l'être, mais surtout pour être des générateurs, des diffuseurs de joie.

Aux Délices de la Torah

Halaka : Le respect des parents

Le Choulhan Haroukh (yoré deha 250) écrit : nous avons une Mitva de la Torah de respecter nos parents, comme il est écrit : « **Tu respecteras ton père et ta mère** » C'est une grande Mitva, la raison pour laquelle nous ne faisons pas de berakha, car les parents ont la possibilité de nous dispenser de cette Mitva. Il faudra bien faire attention à l'accomplissement de cette mitva, car elle est mise au même niveau que le respect d'Hachem.

Tiré du Sefer « Pesaquim et Téchouvot »

Diction : *Une des principales causes de tristesse chez de nombreuses personnes, réside dans le fait qu'elles n'obtiennent pas des choses dont elles pourraient se passer.*

Maguid de Douvna

Chabbat Chalom

יצא לאור לרפואה של לילנה בת מרמים, ויקטוריה שושנה בת ג'ויס חנה, רפאל יהודה בן מלכה, אליהו בן מרמים, שלמה בן מרמים, חיים אהרון ליבוב בן רבקה, שמחה ג'ויזה בת אלוי, חיים בן סוזן סולטנה, ששה שלום בן דבורה רחל, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלווה, פיניא אולגה בת ברנה, רינה בת פיבי. לידה קללה לרינה בת זהרה אנרייאת. זרע של קיימת לחניאל בן מלכה ורותה בת מרמים.

עלילוי נשמה : ג'ינט מסעודה בת ג'זלי יעל, שלמה בן מחה.

Yossef Germon Kollel Aix les bains

germon73@hotmail.fr

Retrouver le feuillet sur le site du Kollel

www.kollel-aixlesbains.fr



**Rav Hannanel Cohen,
Roch Yechiva 'Hokhmat
Rahamim**

Cours transmis à la sortie de Chabbat
Bamidbar, 1 Siwan 5780



Cours hebdomadaire de Maran Rosh
HaYéchiva Rav Meïr Mazouz Chlita



❖ Sujets de Cours : ❖

-. Prière du Chla'h, -. Inculquer aux enfants la douceur de la Torah, avec amour, -. Beaucoup prier pour les enfants, -. La sainteté de la Synagogue, -. « Tu nous as choisis parmi tous les peuples », -. Le Hazon Ich, -. La Torah donne à l'homme une sagesse infinie, -. Quand pouvons-nous couper nos cheveux ?, -. Se tremper au Mikwé la veille de fête, -. La préparation des bougies et du frigidaire, -. Le Erouv Tavchilin, -. Les coutumes de la fête de Chavouot : la veillée, manger des produits laitiers, lire les Aza'harot, lire le Michlé,

1-1. La prière du Chla'h

Roch Hodesh Tov Oumévorakh. Pour le mois de Siwan - on dit « Siwan Hamkoudach ». Il y a une prière, qui a été compilée par l'auteur du Chéné Louh'ot Habérit - Le Chla'h Hakadosh, et qu'il faut lire la veille de Roch Hodesh Siwan. Si on n'a pas pu la faire la veille, on peut la lire le soir de Roch Hodesh ou le matin. C'est une Ségoula pour avoir des enfants qui ont la crainte d'Hashem. Les gens ne savent pas qu'avant certain naturel. Même un homme qui ne savait pas étudier, avait simplement la crainte d'Hashem. De nos jours, cela a changé. Avant, pas un seul homme ne faisait pas la prière, ne faisait pas le Chabbat, ne mangeait pas Cacher, ne faisait pas attention aux lois de pureté. Donc ils n'avaient qu'à étudier, chacun selon sa capacité. Mais aujourd'hui, à cause de nos nombreuses fautes, même dans une famille de sages, tu ne sais pas ce qui peut en sortir. Il suffit d'une génération ou deux pour que tout soit détruit, tout soit à l'envers. C'est pour cela qu'il faut prière pour qu'on soit préserver, c'est la prière du Chéné

2-2. Inculquer aux enfants la douceur de la Torah, avec amour

La chose la plus importante, c'est que les enfants se sentent bien avec la Torah. Une fois, un grand sage m'a dit qu'il regrettait ne pas avoir mérité que son fils soit sage en Torah (mais il est devenu docteur). Son fils était loin (il ne transgressait pas Chabbat, ou peut-être seulement dans un cas de force majeure). Quant à son voisin, il n'atteignait pas sa cheville dans l'étude de la Torah, mais ses enfants sont sortis érudits en Torah. Ce sage m'a dit : je me suis demandé pourquoi une telle chose est-elle arrivée, et il me semble que la raison est simple. J'étais pressé à chaque minute et à chaque instant. Le soir de Chabbat, je finissais très rapidement le repas pour aller étudier. Alors que mon voisin restait assis à table avec ses enfants et ils chantaient les chants de Chabbat ensemble, ils faisaient des discours de Torah, chacun avait son mot à dire, donc le goût du Chabbat se faisait ressentir. Il y a un goût au Chabbat. Ce goût-là, ils l'ont gardé toute leur vie. C'est pour cela qu'un homme doit savoir que ça ne suffit pas d'étudier, mais il faut inculquer l'étude à ses enfants, non pas

avec force, mais avec amour et affection.

3-3. Prier pour les enfants, prier et prier

Malgré tout cela, il faut prier. Car des fois, un homme essaye de s'éduquer pour tous les moyens dans la Torah, et soudainement, un fou vient lui poser une question d'hérétique à laquelle il ne sait pas répondre, mais il a honte d'aller demander à son père ou à son Rav. Des fois même, son père ou son Rav ne savent pas y répondre, et cela pourrait conduire cet homme à tout remettre en cause et à changer complètement de chemin. C'est pour cela qu'un homme doit éduquer ses enfants avec douceur, et également prier, prier et prier. Le Rav de mon père, Rabbi Houita Hacohen disait à mon père (c'est ce que mon père nous a dit) : « ce que tu as étudié est suffisant, maintenant assis toi avec tes enfants et enseigne leur », et mon père réservait tous les soirs des heures pour nous enseigner la Guémara. Lorsqu'il nous interrogeait, si on ne répétait pas comme il nous avait appris, il nous faisait répéter à nouveau. On pouvait répéter jusqu'à dix fois pour des petites erreurs, si par exemple on avait dit Beraita au lieu de Michna ou l'inverse. Il voulait qu'on apprenne de manière très précise. L'homme doit inculquer l'amour de la Torah dans le cœur de ses descendants ou de ses élèves. Car la Torah est une chose exceptionnelle, une chose magnifique, une chose importante, il faut transmettre cela. C'est pour cela qu'il est bien de lire la prière du Chla'h.

4-4. Faire très attention à la sainteté de la synagogue

Nous sommes restés en dehors de la synagogue pendant les sept semaines du livre Wayikra. Il n'y avait pas de Miniane si ce n'est dans les caves où dans les balcons avec les distances etc... Maintenant, avec l'aide d'Hashem, tout revient dans l'ordre petit à petit. Ils disent que cela est un signe du ciel pour nous dire de ne plus discuter de choses vaines dans la synagogue. Les gens viennent avec leur téléphone et le consultent à chaque instant, des fois il vibre, ce ne sont pas des choses qu'il faut faire dans la synagogue. Le Rav Ma'arkhei Lev (le Gaon Rabbi Yehouda Leib Sirlson) a écrit dans l'un de ses cours que j'ai vu, qu'autrefois, les juifs parlaient beaucoup dans la synagogue (ils n'avaient pas de téléphones, mais ils discutaient entre eux à la synagogue). Et

lorsqu'ils arrivaient au tribunal pour régler leurs affaires, ils parlaient entre eux et le juge s'énervait pour faire le calme, il disait « Messieurs, nous ne sommes pas à la synagogue ici... ». A cause de cela, le Rambam a décrété dans sa synagogue de ne pas faire de Hazara afin d'écourter la prière et de ne pas laisser l'occasion aux gens de parler. Il disait : « les arabes se moquent de nous, eux, ils ne parlent pas dans leur mosquée, et vous vous parlez dans la synagogue ?! ». Ils faisaient donc la Amida à voix haute jusqu'à la Keddoucha, et il n'y avait pas de Hazara. Ils sont restés dans ce système pendant 300 ans jusqu'à ce que le Radbaz annule ce décret. C'est pour cela que pour la fête de Chavouot, nous devons Bli Neder prier à la synagogue et faire attention à sa sainteté, tout en respectant les règles barrières, pas plus de cinquante personnes, la distanciation et tout ce qu'il faut.

5-5. « Tu nous as choisis parmi tous les peuples »

Les nations du monde nous détestent jusqu'à la mort. Il est écrit dans la Guémara : « pourquoi est-il appelé le mont Sinaï ? Parce que c'est de cette montagne que la haine est descendue chez les nations du monde » (Chabbat 89a). Les gens lisent cela et ne comprennent pas. Jusqu'à ce que je constate cette semaine que l'antisémitisme en Amérique et en Allemagne ne cesse de croître. En Amérique, il ne passe pas un jour sans qu'il y ait une atteinte aux juifs, et Allemagne, c'est une fois tous les trois jours (il semblerait qu'ils aient largement dépassé le quota durant la Shoah...). Pourquoi ? Ils disent que c'est les juifs qui ont ramené le Corona. Mais si le Corona était venu d'Egypte ou de Perse ou d'Ethiopie, on aurait dit d'accord c'est nous qui l'avons ramené ; mais il vient de Chine ! Qu'avons-nous à voir avec la Chine ?! Nous avons reçu la Torah du Sinaï, mais eux ont reçu le Corona de Chine... Quelle est cette folie ?! Mais c'est comme ça, il n'y a pas d'explication pour cette haine. C'est juste qu'ils sentent que notre Torah nous a rendu comme le peuple élu parmi les autres, qu'ils soient contents ou non.

6-6. Ils sont tous basés sur notre Torah intemporelle

Mais les autres nations admettent que nous

sommes le peuple élu. D'où le savons-nous ? Les deux religions qui prédominent dans le monde, comptent des milliards d'hommes, l'islam et le christianisme. C'est quasiment la moitié du monde - ces deux religions sont d'accord avec notre Torah, mais seulement, ils disent que les juifs l'ont modifiée... Mais ils sont tous basés sur la Torah de Moché Rabbenou, tu as déjà vu une chose pareille dans le monde ?! Un peuple qui est méprisé et chassé, pauvre et malheureux, mais qui est la base de la croyance des autres nations ?! Cependant, il y a la moitié du monde qui croit en des divinités. Mais qu'est-ce qu'il ressort de deux ? Rien. Obscurité et ténèbres. Dans la Torah, le monde entier serait obscure. Il aurait été entièrement comme l'Inde, la Chine, le Japon et autres. Un écrivain non-juif a écrit (j'ai vu cela en dehors d'Israël) : « la fille de Par'o qui a vu l'arche au fond du Nil, ne savait pas qu'elle contenait Moché Rabbenou, si seulement elle savait que dans cette arche reposait le sort de toute l'humanité, Moché Rabbenou qui allait dévoiler la Torah au monde entier, qui allait illuminer le monde, si seulement elle savait. Non seulement cela, mais dans notre Torah nous pouvons trouver toutes les choses qui se passeront dans le futur.

7-7. L'un a construit un monde et l'autre a détruit un monde

Il y a quelqu'un qui a comparé Einstein au Hazon Ich (LéHavdil). Einstein était un grand scientifique et le Hazon Ich était un grand Gaon. Les deux sont nés la même année, en 5639 (1879), et ont vécu quasiment le même nombre d'années. Le Hazon Ich 75 ans et Einstein 76 ans (il y a peut-être seulement quelques mois entre les deux). Alors on peut les comparer. Mais moi je vais vous dire quelle est la différence entre eux, c'est très simple : les deux sont juifs, les deux sont sages, les deux sont intelligents, mais l'un a construit un monde et l'autre a détruit un monde.

8-8. La Torah donne à l'homme une sagesse infinie

Le Hazon Ich était un homme unique qui avait un cerveau spécial, il avait un génie hors pair. Un jour, une équipe de médecins ici en Israël ne

savait pas comment opérer un patient, car ils n'avaient pas accès par le crâne. Il y avait une autre façon, mais elle présentait un danger pour le patient. Le H'azon Ich leur dit qu'il y a un autre moyen d'opérer ; il prit un morceau de papier et dessina, il leur indiqua les chemins à suivre, les médecins furent ébahis, ils se demandèrent quel cerveau peut bien faire une telle chose ?! Ce n'est pas un seul cerveau, c'est un composé de plusieurs cerveaux réunis qui a inventé cela ! Le H'azon Ich n'a pas étudié la médecine (il a peut être entendu d'autres personnes, et a potentiellement lu un peu dans les livres) , mais il a étudié la Torah , et la Torah donne à l'Homme une intelligence infinie. Le H'azon Ich a bâti un monde, un monde de Yeshivot, un monde de sages, un monde d'orthodoxes, un génie comme cela n'a pu être créé que par la Torah, la Torah nous a amené cela, il est important de savoir que c'est la Torah qui nous procure tout. Cependant, Einstein dans sa jeunesse fut un grand imbécile, j'ai lu une fois que son instructrice au CP l'a sorti de cours à cinq reprises, elle a dit à sa mère « l'ignorance de votre fils met en péril l'intégralité de la classe », son imbécilité était tellement grave, au point de le virer autant de fois. Mais il s'entêta et étudia étudia et étudia, et après des années il établit en 1915 – 5675 (selon le calcul il avait alors 36 ans) la première équation de la bombe nucléaire. Mais depuis l'équation jusqu'à l'exécution plus de 30 ans se sont écoulés jusqu'à ce qu'il déménage aux Etats-Unis. S'il l'avait découvert en Allemagne, cela aurait été un réel danger pour le peuple juif, mais Hashem a dit, je protège le peuple juif, même lorsqu'il faute envers moi. Je laisse une grande et respectueuse partie du peuple afin de leur laisser la chance de faire Teshouva et qu'ils continuent à étudier la Torah. Il faut estimer la Torah, tout ceux qui fuient la Torah sont des imbéciles, sots et ignorants. Ils ne savent pas ce qu'est la Torah, ils fuient la Torah « ils m'ont abandonné, moi, la source d'eau vive, pour se creuser des citernes, des citernes crevassées, qui ne peuvent retenir les eaux. » (Jérémie 2 :13). Ainsi lorsque l'on prie à la synagogue on doit préserver la sainteté de la synagogue, il faut avoir en tête et savoir que c'est un endroit de prière et s'efforcer de prier comme il se doit.

9-9. Quand est-il permis de se couper les cheveux?

Ceux qui ont la coutume de suivre la Kabbala se coupent les cheveux le jour de la veille de Chavouot, mais on peut le faire déjà depuis le soir d'avant, c'est ce qu'ils avaient l'habitude de

faire à Djerba. Il y a deux semaines, quelqu'un m'a demandé : d'après Maran, on se coupe les cheveux le jour 34 du Omer, mais c'était difficile pour lui de faire ça le jour car il travaille, donc il voulait se couper les cheveux le soir. Je lui ai dit qu'il pouvait. Pourquoi ? Car il y a un double doute. Peut-être qu'il faut suivre l'avis du Rama

selon lequel on peut se raser au jour 33, et peut-être qu'il faut suivre l'avis du Ramban selon lequel la moitié de la nuit est considérée comme si la nuit entière était passée. Mais je me suis trompé. Pourquoi ? Car quand est-ce que l'on peut établir la règle du double doute contre Maran ? Lorsque Maran a émis un doute sur l'un des deux sujets. Mais ici, qu'il s'agisse de l'avis du Rama et qu'il s'agisse de l'avis du Ramban, selon Maran c'est interdit. Donc au pire des cas, il pourra se lever un petit plus tôt avant l'aube et se raser à l'aube puis aller à la synagogue. On n'a pas le choix.

10-10. Se tremper au Mikwé la veille de la fête

Il est bien d'aller au Mikwé la veille de la fête, pour accomplir la Miswa « un homme est obligé de se purifier pour la fête » (Roch Hachana 16b). Mais le Rambam dit que cela s'applique seulement à l'époque du Beth Hamikdash. Celui qui peut, qu'il aille au Mikwé. Et celui qui a peur en cette période de Corona, pourra se verser à la maison environ 13 litres d'eau d'un seul trait.

11-11. « Il érigera les lumières »

Il faut se rappeler de préparer une veilleuse qui tient 26 heures, et pas 24 heures, car des fois elle tient un peu moins. Donc il vaut mieux prendre une veilleuse de 26 heures, ou alors ajouter un peu d'huile pour qu'elle reste allumée plus longtemps. Tous ceux qui allument avec les mèches flottantes, devront les préparer avant la fête, car il y a un risque de transgresser l'interdiction de terminer un travail pendant la fête. En particulier si l'ouverture est un peu fermée et qu'on vient la déboucher et y insérant la mèche. Donc il faut les préparer avant Yom Tov, il en faut assez pour les deux jours de fête et pour Chabbat.

12-12. 48 Heures

Avant, le frigidaire était simple. S'il s'allumait lorsqu'on l'ouvrait, on mettait un pansement sur le capteur et tout était réglé. Mais maintenant ce n'est plus comme ça, tout est plus compliqué. Il y a donc la fonctionnalité Chabbat dans les frigidaire. Ils sont réglables pour 24h, pour 48h et pour 72h (Baroukh Hashem qu'il n'y a pas plus...). Donc cette fois, il faudrait préparer le

frigidaire proche de l'entrée de la fête, avec la fonctionnalité de 48 heures.

13-13. Erouv Tavchiline

Cette année, nous devrons faire Erouv Tavchilin. Qu'est-ce que c'est ? La Michna (Beitsa 15b) dit : « Lorsque Yom tov a lieu vendredi, il sera interdit de commencer à préparer le repas de shabbat durant Yom Tov. Mais, on peut cuisiner pour la fête, et ce qui reste pourrait être conservé pour shabbat ». Nous apprenons donc d'ici qu'il est interdit durant la fête qui tombe vendredi de préparer le repas de Shabbat. Mais, il est possible d'utiliser des restes de repas de fête pour le shabbat. Par la suite, les rabbins ont trouvé inconcevable de ne préparer que pour la fête, Et d'utiliser les restes pour shabbat. Shabbat mériterait-il moins de respect que la fête ? C'est pas possible. Alors, la Michna propose une solution : « il faut commencer, avant la fête (le jeudi) un début de préparation culinaire pour shabbat, et de ce fait, il sera autorisé de continuer la cuisine pour shabbat durant la fête. C'est ce qu'on appelle le Érouv. La Guemara cherche une allusion à cela, et Chemouel ramène le verset (Chémot 20:8) : « souviens-toi du shabbat pour le sanctifier ». Fais en sorte qu'on s'en rappelle et qu'il ne soit pas oublié à cause d'un autre événement qu'est Yom tov. Durant la fête, les gens se font un plaisir de manger des douceurs, et il n'en reste rien pour shabbat. C'est pourquoi, il faut en commencer la préparation avant la fête.

14-14. Le protocole du Erouv

Comment préparer cela ? On prend du pain du volume d'une olive, ou encore mieux du volume. À cela, on ajoute un aliment préparé (chapitre 527, paragraphe 2-3). Le Rav Ovadia a'h dit qu'il convient de prendre un pain entier et respectable avec un aliment cuisiné (Hazon Ovadia Yom tov, p281). Mais, les gens n'ont pas l'habitude. En général, ils prennent une pita et un œuf. Pourquoi un œuf ? Car c'est un aliment qui peut tenir le coup deux ou trois jours. On prend donc ces deux éléments, et on récite la bénédiction « Acher Kidechanou bémiswotaw wessiwanou al miswat Erouv ». Ensuite, on dit, en araméen : « Bédene Erouva Yéhé charé lana léafouyé, oulbachoulé, oulatmouné, ouladlouké chéraga, oulméébad kol

zorkana miyom tov léchabbat ». Et celui qui ne comprend pas l'araméen, dire dans sa langue : « par ce Erouv , il nous sera permis de préparer du pain, de cuisiner, de maintenir au chaud, d'allumer les bougies, et de faire tout le nécessaire pour shabbat, durant Yom tov. Cela inclut la possibilité de préparer le Sefer Torah pour shabbat, durant la fête, surtout que la page de lecture de shabbat (paracha Nasso) se trouve bien loin de la page de lecture de la fête (paracha Ytrot).

15-15. Le Erouv pour l'abattage rituel

Certains ajoutent dans la formule du Erouv l'autorisation de faire des abattages rituels. Pourquoi ? Car selon la loi, il est autorisé, durant l'affaire, de procéder à unabattage rituel. À l'époque, il n'y avait pas d'autres solutions puisque le frigidaire n'existe pas. Mais, de nos jours également, même si, de manière générale, il ne faut pas abattre durant la fête, dans certains cas particuliers, cela sera autorisé. C'est pourquoi, certains à mentionner cela. En araméen, il faudra dire « lémichhat » et non « léachhouté » car cela est plus juste grammaticalement.

16-16. Faire des grillades

Le Rav Séraya Déveletsky a'h a ajouté, dans la formule du Erouv, l'autorisation de griller-léaslouyé - לאצלוי. Mais, avec tout le respect que je lui dois, le terme employé n'est pas bon car le mot araméen léaslouyé - לאצלוי signifie « se pencher ». C'est ainsi que nous voyons dans la Guémara Beitsa (p14a): « celui qui veut piler durant la fête, devra tenir le pilon penché (אצלוי-asslouyé) et non droit ». Même dans Berakhot (13b), il est écrit : « Rabbi Yohanane se penchait pour réciter le Chéma du soir ». Au vu de l'interdiction d'être allongé sur le dos pendant la récitation du schéma, ce rabbin, de corpulence importante, se penchait sur le côté (היה מצלי) maslé). Pour dire griller, en araméen, il faudra dire lémitwé - למטוי.

17-17. Le zèle

Il est bien de faire le Erouv, le plus tôt possible dans la journée, et ne pas attendre l'entrée de la fête et les problèmes qui s'en suivent. Juste après la prière du matin, c'est parfait. Il demandera à sa femme sa fille un pain et un œuf cuit, et récitera

la bénédiction et la formule nécessaires.

18-18. « Pour nous et tous les gens de notre ville »

Mon grand-père a'h avait l'habitude d'ajouter, dans la formule « Pour nous et tous les gens de notre ville ». J'ai pensé qu'il voulait en faire bénéficier toute la ville. Mais, j'ai pensé qu'alors, il devait faire une véritable acquisition pour cela: faire venir quelqu'un et lui faire aquerile Erouv pour toute la ville. C'est ce que font, en général, les grands rabbins de villes. Mais, mon grand-père, pourquoi faisait-il cela? Et comment ? Plus tard, j'ai vu marqué, dans le kaf Hahaim (chap 527, note 66): « il est écrit, dans le livre Yam chel Chelomo (beitsa Chap 2, note 10) qu'aujourd'hui où la version de formule est d'inclure tout le monde dans son Erouv, en disant « il sera autorisé à moi-même et aux gens de la ville », cela qui a oublié de le faire n'a pas à s'inquiéter puisque les autres l'ont fait pour lui ». Nous voyons donc que le Maharchal, qui était un grand décisionnaire, témoigne qu'à son époque, chacun pensait à acquitter toute la ville, et pas seulement le grand rabbin faisait cela, et sans faire d'acquisition pour cela. Le Kaf Hahaim écrit que le Bait Hadach partage cet opinion (chap 527), et le Touré zahav aussi, ainsi que le Atéret zékénim. Mais, (le kaf Hahaim poursuit) le Maguen Avraham qu'ils n'ont pas été très justes sur ce fait car il faut impérativement un signe d'acquisition pour faire valoir cela. Et seul le rabbin peut faire cela convenablement. C'est aussi l'avis du Élia Rabba. Le Maamar Mordéhaï défend les précédents en écrivant que sur le nombre de gens qui le font ainsi, il y en aurait bien quelques-uns qui le feraient correctement. De nos jours, on ne peut plus faire ainsi. Pour être acquitter par un ami, il faudrait s'assurer qu'il a fait les choses dans les règles, avec l'acquisition nécessaire. Mais, dire la formule ainsi ne dérange en rien, surtout qu'il a sur qui s'appuyer.

19-19. Faire mériter les autres

Le Rav Hida rapporte (Chout Haim Chaal tome 1, chap 74, lettre 54) qu'à l'époque, il y avait une coutume à Jérusalem. Deux érudits en Torah faisaient le tour des maisons pour montrer à chacun le processus du Erouv. Et le Rav Ovadia

Contactez: David Diai - Marseille 06.66.75.52.52 | Elazar Madar - Paris 06.05.95.36.72

a'h a bénii, dans son Hazon Ovadia (Yom tov, p299), celui qui rétablirait cette bonne habitude. En effet, actuellement, à cause de nos fautes, cela n'est pas réalisable. Si on entrait dans la maison d'un non pratiquant pour cela, il répondrait « qu'est-ce que tu veux chez moi ». Il faudrait alors chercher ce qui veulent faire le Erouv mais qui ne savent pas. Mais, aujourd'hui, les pratiquants, pour la plupart, savent le faire. Pour ceux qui veulent apprendre, il faut les aider. Mais, dans la plupart des cas, si tu venais à distribuer, dans chaque maison, un pain et un œuf, dès que tu en serais sorti, il risque de manger cela. À quoi bon alors ? Cela serait inutile.

20-20. Quoi faire avec le Erouv?

C'est pourquoi, avant la fête, chacun prendra un pain et un œuf cuit, fera les récitations nécessaires, et rangera cela, après avoir écrit dessus « pour le Erouv ». Pourquoi écrire ? Pour ne pas risquer de manger cela car ces aliments doivent rester existants jusqu'au troisième repas du shabbat (Il est vrai que certains les mangent le vendredi soir, mais, notre habitude est de les consommer au troisième repas). Comme dit la Guémara (Berakhot 39b) « puisqu'il a été fait une miswa avec ces produits, autant les utiliser pour une autre miswa ».

21-21. Faire le Erouv avec des aliments non présents devant nous

Une question peut être posée : si quelqu'un a oublié le Erouv, et s'en rappelle juste avant la fête, alors qu'il est déjà à la synagogue, peut-il faire cela à distance ? Le Rav Hida (Chout Haim Chaal tome 1, chap 29) écrit que cela est inconcevable et aberrant car il faut avoir les aliments en main. Mais, les décisionnaires plus contemporains ont écrit que le Rav Hida a dû s'énerver contre quelqu'un qui avait agi ainsi et qu'en cas exceptionnel, il serait possible d'agir ainsi (sans bénédiction). Évidemment, s'il le peut, il est préférable de demander à quelqu'un qui habite près de la synagogue, d'amener une pita et une boîte de thon, et faire les Erouv à la synagogue, quitte à rembourser le camarade après la fête. Si cela n'est pas possible, il pourra le faire à distance (sans bénédiction). Le mieux est de s'en occuper dès le matin et le rabbin de la communauté doit

rappeler ses fidèles. Il y a également d'autres détails qu'il est possible d'étudier dans le feuillet du Rav Guidon ben Moché ou dans le Hazon Ovadia Yom tov (p274).

22-22. Après la veillée, petit déjeuner lacté

C'est une mis à se rester éveillé la nuit de Chavouot. Le matin, en rentrant, après l'étude et la prière, de consommer des produits à base de lait. À Tunis, il n'y avait pas de lait trait par des juifs car ils s'appuyaient sur les propos de Rabbi Yéhouda Ayach (p116b) et du Péri Hadach (Yoré déa chap 116), qui soutiennent que de nos jours où le lait d'animaux impurs est rare, il est possible de boire du lait trait par un non-juif, même sans surveillance rabbinique. À notre époque, le Rav Moché Feinstein a'h, dans ses responsas (Chout Iguérot Moché Yoré déa, tome 1, chap 47) a écrit, qu'il y a tellement un grand risque pour les sociétés, de tricher sur le lait, que le non juif ne risque pas de modifier. Malgré tout, à priori, il convient d'être vigilant, selon les propos de Maran (Yoré déa chap 116). Pourquoi ? Car plusieurs décisionnaires avaient peur du mélange avec du lait de chameau, produit courant chez les arabes et apprécié (Le Péri Hadach ne craint pas un tel mélange car le lait de chameau est plus cher). Il est adopté par tous les séfarades d'Israël de ne pas consommer de lait non surveillé par un juif durant sa traite. Même si à Tunis, ils étaient indulgents, mon père était strict à ce niveau, mais autorisait à nous, étant enfants. Mon père amenait alors un lait d'amandes, appelé « rosata », qui ressemblait beaucoup au lait véritable, mais, provenait d'amandes. Il en achetait qu'à Chavouot pour rappeler le verset « le miel et le lait sous ta langue ».

23-23. Avertissement de nos pères

Chacun doit montrer de l'estime pour les habitudes de ses parents. Et non pas comme la génération actuelle qui se rebelle contre tout ce qui provient des parents. Comment dit le verset « Ah ! la génération où l'on maudit son père, où l'on n'a pas de bénédiction pour sa mère....La génération aux yeux démesurément hautains et au regard altier ! La génération dont les dents sont comme des glaives et les mâchoires comme des couteaux, servant à dévorer les pauvres de la terre et les

indigents parmi les hommes! » (Michlé 30;11-13-14). Il ne faut pas agir ainsi. Nos frères ashkénazes ont également des chants de Chavouot. Ils sont en araméen et les nôtres en hébreu. Et nos chants sont très beaux, pourquoi les délaissent ?

24-24. La lecture du livre de Michlé

Nous lisons aussi le livre de Michlé, à Chavouot. J'ai rarement le temps d'en donner des explications. Mais, je ressens comme si une histoire se cachait derrière chaque verset de ce livre. Le roi Chelomo écrit plusieurs livres dont nous n'avons plus de traces. Le livre de Michlé est un résumé des péripéties qu'il a vécues. Dans le livre Ossé pélé (tome 2, p91), est rapporté l'histoire de celui qui a un ami et demi. Un jour, un papa demande à son fils: « Combien as-tu d'amis? » le fils répondit « une centaine ». Le père lui dit que ce n'était que vanité. Le petit s'explique alors « je me promène avec eux, ils payent pour moi des fois, je paye pour eux ». Le père répondit : « j'ai le double de ton âge, et pourtant je n'ai qu'un ami et demie ». Le fils, étonné, demande « pourtant tu es riche, tu pourrais te faire 200 copains ». Le père répond alors « viens faire un test et je vais te prouver que toutes les amis n'en sont pas vraiment. En pleine nuit, va les voir pour leur raconter que tu t'es disputé avec un non juif dans un café, que tu l'as tué, et que son corps est dans le sac. Demande leur si quelqu'un peut t'aider à te cacher, et on en reparle ». Le fils accepte le test. Il s'est alors aperçu que personne

n'était prêt à le couvrir. Chacun disait : « certes, nous sommes des amis, mais pas à ce point. La police risque de te rechercher et de m'accuser parce que tu te trompes chez moi. » Il a eu beau faire le tour de sa centaine d'amis, mais il s'est aperçu que ce n'étaient pas de véritables amis. Le père lui dit alors: « je n'ai qu'un ami et demi. Mon véritable ami n'habite pas dans notre ville. Mais, mon demi ami habite pas loin. Vas le voir en lui disant que tu es mon fils, et tu verras quel accueil il te préparera. ». Le fils alla voir le « demi ami » de son père en lui racontant « l'histoire du meurtre ». Choqué, l'ami le réconforta et l'assura, qu'étant l'ami de son père, il pourrait le couvrir et le cacher. Le fils fut surpris de cette véritable amitié. C'est ce que dit le roi Chelomo : « beaucoup d'amis ne valent pas grand chose, mais un ami peut être plus proche qu'un frère ». Certainement qu'une histoire se cache derrière ce verset. Si j'en avais la force et la possibilité, j'aurais écrit une histoire pour faire ressentir chaque verset. Que Dieu est pitié de nous et nous fasse mérité de diffuser nos découvertes dans la joie, et une bonne fête pour tout Israël, amen weamen.

Celui qui a béni nos saints patriarches, Avraham, Itshak et Yaakov, bénira tous les auditeurs et les téléspectateurs, ainsi que les lecteurs du feuillet par la suite, qu'ils puissent passer une fête de Chavouot cacher et heureuse, et que nous méritions de recevoir intérieurement et dans la joie, amen, ainsi soit-il.



Soutenez les institutions Hokhma Rahamim qui édite le feuillet Beth Neeman, imprimer à plus de 100,000 exemplaires en Israël, et déjà des milliers de lecteurs francophone.

5 possibilités de transmettre vos dons: (et recevez un reçu CERFA pour chaque dons):

1. Envoyez votre chèque à l'ordre de ASSOCIATION SAGESSE RAHAMIM à l'adresse Chez M Cohen Masliah 5 Bd Barbès 75018 PARIS.
2. Par carte de crédit sur le site en ligne: <http://yhr.vp4.me/52>
3. En espèces en contactant un des représentants reconnus (Paris: 0605953672, 0667057191/ Marseille: 0666755252)
4. Pour payer par téléphone (Israël) 08-6787523.
5. Par virement (France) IBAN: FR76 3007 6020 2620 5149 0020 069 - BIC:NORDFRPP

Vous recevez un reçu CERFA pour chaque dons.

Tiskou Lemitsvot!

NASSO

Samedi
6 JUIN 2020
14 SIVAN 5780

entrée chabbat : entre 20h10 et 21h31

selon votre communauté

sortie chabbat : 22h54

- 01 Ne pas fauter contre son âme
Elie LELLOUCHE
- 02 Birkat Cohanim
Judith GEIGER
- 03 Jeu d'influences
Michaël SOSKIN
- 04 Se masquer le visage pour mieux nous entendre
Joël GOZLAN

NE PAS FAUTER CONTRE SON ÂME

Rav Elie LELLOUCHE

L'engagement pris par le Nazir quant aux privations qu'il s'impose ne lui assure, malgré tout, aucune «immunité» en cas de défaillance, même fortuite. C'est ce que nous enseigne la Torah en exposant les principes et les règles qui régissent ce type particulier de vœu. Ainsi, en devenant impur, même à son insu, du fait de la présence d'un mort, le Nazir voit non seulement sa période précédente de Nézirout annulée, mais se voit également contraint d'offrir un sacrifice expiatoire afin d'obtenir le pardon divin. Ce sacrifice, le Texte Sacré le justifie en ces termes: «Il (le Cohen) lui obtiendra ainsi expiation pour avoir fauté contre l'âme», littéralement contre le Néfech (Bamidbar 6,11). De quelle âme s'agit-il ?

Rachi rapporte à ce sujet deux explications. La première relie le terme Néfech au mort lui-même. «Il ne s'est pas protégé de l'impureté que communiquent les morts», écrit le premier de nos commentateurs. Proposant une seconde interprétation, Rachi relaie l'enseignement de Rabbi Él'azar HaKapar (Ta'anit 11a) dénonçant le choix fait par le Nazir de s'être privé de vin. L'âme à l'égard de laquelle cet individu, engagé sur la voie d'une ascèse non ordonnée par la Torah, a fauté, n'est rien d'autre que la sienne propre, soutient Rabbi Él'azar. Pour Ibn Ézra cependant, cette seconde explication se heurte à une difficulté. Si le Nazir s'était rendu coupable envers lui-même, en s'imposant la privation de vin, pourquoi Hachem lui ordonnerait-il de reprendre à zéro, après qu'il ait obtenu expiation, le processus de Nézirout ? Plus encore, si le choix du Nazir est, d'emblée, condamné par la Torah, pourquoi devrait-on attendre sa défaillance fortuite, suite à son impureté, pour exiger de lui une offrande expiatoire ?

Le Nétsiv propose la réponse suivante. La démarche du Nazir ne peut être appréhendée, a priori, sous l'angle de la faute. Le choix qu'il opère, quant à la distance d'avec les plaisirs matériels qu'il s'impose, est, en soi, méritoire. Cependant, la «disqualification» qu'il subit suite à l'impureté soudaine qui le touche, trahit la réalité de son niveau spirituel présent. Le Nazir, souillé par l'impureté, n'a pas l'envergure morale qu'il prétend incarner. Aussi, en aspirant accéder à une dimension religieuse surpassant ses possibilités réelles, le Nazir, devenu impur, a commis une faute contre sa Néchama. Car la Néchama se nourrit du cheminement spirituel maîtrisé de l'individu auquel elle est confiée. C'est cette faute, maintenant manifeste, qu'il appartient au Nazir de réparer.

Pour autant, il ne saurait être question de contraindre cet homme, éprix de piété, de renoncer à son engagement. Certes son vœu

constituait une sorte de «péché d'orgueil» ou, plus précisément, une absence coupable d'introspection personnelle et de réflexion sur la réalité de son cheminement spirituel; mais l'amener à faire fi, purement et simplement, de sa parole risquerait de l'entraîner, à l'inverse, vers une chute morale inéluctable. C'est pourquoi la Torah enjoint au Nazir, stoppé dans sa démarche ascétique, de persister dans son choix. Conformément au principe, cité maintes fois par Nos Sages, selon lequel on doit progresser dans la sainteté et non régresser ; «*Ma'alin BaKodech Véloch Moridin*», le Nazir se doit, malgré tout, de tirer parti de l'épreuve, quand bien même sa décision première fut erronée. Non dans le but de s'élever, objectif hors de portée pour lui, compte tenu de l'échec de sa précédente tentative, mais, plutôt dans le but de maintenir sa stature présente. Le principe de «*Ma'alin BaKodech Véloch Moridin*» signifierait alors que l'on doit viser à s'élever en sainteté afin de ne pas régresser.

Cette erreur d'appréciation du Nazir quant à son véritable niveau spirituel, et le résultat paradoxal qui en découle trouvent un écho, que ne manque pas de relever Rabbi Naphtali Tsvi Yéhouda Berlin, dans le sort que connurent les encensoirs qu'utilisèrent les deux cent-cinquante princes de tribus, brûlés par un feu divin après s'être joints à la révolte de Kora'h. Ordonnant à Moché de plaquer ces encensoirs, après les avoir aplatis, à l'autel en airain du Michkan, Hachem désigne ces ustensiles en les qualifiant d'«**encensoirs de ces gens fauteurs à l'égard de leur âme**»; «**Ete Ma'htot Ha'Hataim Ha'Eléh BéNafchotam**» (Bamidbar 17,3). Là encore, ces princes, bien que d'un niveau de dévotion élevé, ont aspiré, animés d'un amour ardent envers Hachem, parvenir à une place surpassant leurs réelles aptitudes spirituelles. Cette prétention, bien que coupable, témoigne cependant d'un désir sincère de rapprochement d'avec Hachem. En réponse à ce désir, le Maître du monde demande à Moché de consacrer les encensoirs qui furent les vecteurs de leur aspiration, en application justement, soulignent Nos Sages (Ména'hot 99a), du principe selon lequel «*Ma'alin BaKodech Véloch Moridin*».

La progression dans la voie du Service Divin, exige une grande vigilance. Certes, il ne saurait être question d'y renoncer au risque de gâcher la raison même de sa venue ici-bas. Mais chaque pas en avant requiert une évaluation précise de ses forces et ses faiblesses, en veillant, à chaque fois, comme le recommande le Méssilat Yécharim, à préserver ses acquis avant de se lancer dans de nouvelles conquêtes.

Avant la fête de Chavou'ot nous avons commencé la lecture du Sefer Bamidbar, qui s'appelle aussi le «Livre des Pekoudim» (le livre du recensement) et qui relate les quarante années de la traversée du désert.

Dans la parashat Bamidbar, après avoir donné l'ordre à Moshé Rabbénou et Aharon de faire le recensement des douze tribus, Hachem leur enjoint de ne pas dénombrer la tribu de Lévy «Et les Lévites ne furent pas dénombrés parmi les Bné Israël, ainsi que l'avait ordonné Hachem à Moshé» (Bamidbar 2, 33).

C'est dans le chapitre suivant que nous découvrons l'intention de Hachem de séparer la tribu de Lévy des autres tribus.

En effet, les mâles de la tribu de Lévy sont voués à remplacer les premiers-nés des autres tribus pour accomplir le travail du culte. Ce sont eux qui accompliront le travail du service divin dans le Mishkan et ensuite au Beth Hamikdach: «**Hachem parla à Moshé en disant: Voici, J'ai pris les Lévites d'entre les Bné Israël, à la place de tout aîné, premier-né de toute matrice parmi les Bné Israël et les Lévites seront à Moi**» (Ibid. 3,11-12). Ce sont donc les Cohanim et nul autre qu'eux qui accompliront le service des offrandes dans le Beth Hamikdach. Ils seront les seuls à transporter les ustensiles sacrés.

Dans la parashat Nasso, nous apprenons qu'une autre tâche incombera aux Cohanim, celle de bénir les Bné Israël. Les Cohanim auront le devoir et le privilège de bénir le peuple d'Israël au Beth Hamikdach, et de nos jours à la synagogue : «**Hachem parla à Moshé en disant: parle à Aharon et à ses fils, en disant: Ainsi bénirez-vous les Bné Israël, leur disant:**

- Que Hachem te bénisse et te protège.
- Que Hachem éclaire Sa face pour toi et te soit bienveillant.
- Que Hachem lève Sa face vers toi et t'accorde la paix.
- Ils placeront Mon Nom sur les Bné Israël, et Moi Je les bénirai.» (Ibid. 6, 22-27).

Ces bénédicitions sont récitées au cours de la répétition du *Chemoné Esré* de l'office du matin (dans le rite séfarade), après *Retsé*, la bénédiction où l'on prie pour la restauration du service du Temple à Jérusalem.

Est ce que cela veut dire que les Cohanim détiennent un quelconque pouvoir d'accorder ou de retenir les bénédicitions? Pourtant, nous savons que Hachem seul peut garantir aux

hommes le succès, la prospérité, la santé et le bonheur.

Alors pourquoi Hachem procure ce «don» particulièrement puissant de bénir aux Cohanim?

Et d'ailleurs, que veut dire «bénir»? Qu'est ce que c'est qu'une bénédiction? Une Berakha?

La première occurrence de ce mot se trouve dans le Sefer Berechit et concerne Adam Harichone: «**Et Hachem créa l'homme à Son image, à l'image de Eloqim Il le créa; mâle et femelle Il les créa. Hachem les bénit «Fructifiez et multipliez-vous...»**» (Bereshit 1,27-28).

Nous déduisons que la notion de bénédiction vise l'idée de se multiplier, de prospérer, d'être fécond.

La deuxième occurrence du mot bérakha apparaît un peu plus loin à propos du Shabbat: «**Le septième jour, Hachemacheva son travail... Hachem bénit le septième jour et le sanctifie... »** (Ibid. 2,2-3).

La bénédiction a été donnée au Shabbat. Tous les vendredis soir lors de Kabalat chabath, nous chantons le chant de rabbi Chlomo Alkabetz «*Lekha Dodi*».

Dans ce Piyout nous disons que Shabbat est «*Mekor Haberakha*», la source de la bénédiction. En effet, tous les jours de la semaine puisent leur énergie, leur force dans le jour du Shabbat.

Une autre occurrence apparaît au sujet de Ya'akov Avinou, au cours des nombreuses années pendant lesquelles il travaille chez Lavan Ha'arami. Lavan soupçonne que sa prospérité est due à Ya'akov: «**Lavan lui dit: Si j'ai trouvé grâce à tes yeux! J'ai appris par divination que Hachem m'a bénit grâce à toi. Et il dit: fixe moi ton salaire et je le donnerai. Ya'akov lui dit: Tu sais comme je t'ai servi (...) car le peu que tu avais avant que je ne vienne s'est accru considérablement quand Hachem t'a bénit avec ma venue...**» (Ibid. 30, 27-30).

La bénédiction apparaît donc comme une source de prospérité, où les biens matériels fructifient grâce à une parole abstraite que nous nommons bérakha. Quelque chose de matériel, limité quantitativement, est amené à se multiplier, à croître, à abonder sans limite grâce à une formule langagière de nature spirituelle. La bérakha est en effet une force purement spirituelle qui va agir sur la matière.

Et cette bérakha est confiée aux Cohanim, les prêtres dont une des fonctions au Temple est d'être le canal, le vecteur des bénédicitions que

Hachem prodigue à son peuple. Mais pourquoi eux ?

Nous rencontrons le premier Cohen après la guerre qu'Avraham Avinou a livrée aux cinq rois qui avaient capturé son neveu Lot. A l'issue triomphante de cette guerre, il rencontre le prêtre «**Malkitsédek, roi de Chalem, fit sortir du pain et du vin; il était prêtre du Qel Suprême. Il le bénit en disant: Béni soit Avram par le Qel Suprême, possesseur du ciel et de la terre; et bénit soit le Qel Suprême qui a livré tes ennemis dans ta main»** (Ibid. 14, 18-20).

Selon nos sages Malkitsédek n'est autre que Shem, le fils le plus remarquable de Noa'h et qui était nommé prêtre de Dieu à Jérusalem.

Mais, nous disent nos Sages dans le traité Nédarim (32b): «Il était prêtre mais pas sa descendance», car la bénédiction lui a été enlevée pour la donner à Avraham: «**Je ferai de toi un grand peuple; Je te bénirai, J'agrandirai ton nom et tu seras bénédiction**» (Berechit 12,2).

Hachem a enlevé la prêtrise à Malkitsédek parce qu'il avait appelé la bénédiction sur Abraham avant de bénir d'abord Hachem: «Depuis quand bénit-on un esclave avant de bénir son Maître?».

Parce qu'il n'avait pas bien utilisé la bénédiction, Hachem la lui a ôtée pour la donner à Avraham Avinou.

Avraham Avinou bénira ensuite Its'hak, qui bénira à son tour Ya'akov qui lui bénira ses 12 enfants.

C'est dans la Parashat Bamidbar que Hachem sépare la tribu de Lévy des autres tribus afin de la sanctifier et ce sont les descendants de cette tribu qui seront les garants de cette bénédiction. Après la faute du veau d'or à laquelle ils n'avaient pas pris part, c'est à eux qu'est revenu le droit d'être garants de cette bénédiction.

Et quel est le sens de cette bénédiction? Au-delà des biens matériels (comme le dit Rachi: «que tes biens se multiplient»), le but suprême de cette bénédiction particulière est le CHALOM, la PAIX car après tout que valent tous les biens d'ordre matériel si nous ne jouissons pas de tranquillité, de paix dans notre âme, dans notre maison, sur notre terre?

C'est ce que nous enseignent précisément nos Sages: «**Chim'on ben 'Halafta dit: Le Saint Béni soit-Il n'a pas trouvé de meilleur récipient pour contenir les bénédicitions d'Israël que la paix, comme il est dit «Hachem donnera la force à son peuple, Hachem bénira son peuple par la paix»** (Tehilim 29,11).»



Au cœur de la Paracha de Nasso, la Tora développe successivement deux sujets pourtant très différents l'un de l'autre: les lois relatives à la femme infidèle (*Sota*), puis sans transition celles de l'abstème (*Nazir*).

Le contraste est frappant entre cette femme qui, en suivant ses désirs charnels a entraîné une catastrophe humaine et familiale, et cet homme qui dans un élan d'élévation spirituelle décide de se priver d'un plaisir pourtant permis, celui de la consommation du vin. Rachi cite le Talmud (*Sota* 2a) qui s'interroge sur cet enchainement étonnant: «Pourquoi la section traitant du Nazir est-elle juxtaposée à celle de la Sota? C'est pour enseigner que quiconque voit la Sota dans sa déchéance, ferait bien de se priver du vin –car le vin entraîne la débauche»

La première leçon que l'on peut tirer de ce conseil, c'est de comprendre à quel point nous sommes fragiles et dangereusement soumis aux influences extérieures. Bien avant la psychanalyse, nos Sages nous disent ici que certaines situations auxquelles on assiste laissent une marque, pas nécessairement visible, mais latente et profonde: qui sait si elle ne se réveillera pas sous l'effet désinhibant de l'alcool, par exemple. Remarquons qu'on ne parle pas ici de quelqu'un qui aurait vu la Sota dans sa débauche, mais même de celui qui l'aurait seulement vue au moment où elle est condamnée à boire les «eaux amères». Rav Aharon Kotler (1891–1962) explique: bien qu'on voie alors cette femme légitimement punie, le fait même d'imaginer qu'elle a pu se laisser aller à ses passions malgré la dureté de la punition associée, crée une sorte de précédent pour celui qui la voit. Ce qui n'était même pas une possibilité à ses yeux le devient désormais.

On comprend donc l'importance d'une réaction défensive et la nécessité d'agir pour contrecarrer cette mauvaise influence. Mais est-ce à dire que nous devons nous préoccuper seulement de nous-même? Nous emmurer au moindre danger, sans nous soucier de ce qui se passe derrière le mur? Hillel nous enseigne pourtant dans les Pikei Avot (1, 14): « Si je ne suis pas [engagé] pour moi-même, qui le sera? [Mais] si je ne suis [que] pour

moi-même, que suis-je?». Autrement dit, la démarche de se préserver est indissociable d'une démarche d'apport à notre environnement. Tentons de comprendre en quoi ce vœu de nazirat est également une réponse réparatrice aux vices de ce monde.

Tout d'abord, remarquons que l'attitude préconisée par les Sages, loin d'être égoïste, est le contraire de l'indifférence. Celle-ci, dit le Rambam dans un autre contexte (Hil. Taanit 1, 3), est une forme de cruauté. D'ailleurs celui qui se sent entièrement (*akh*) étranger (*zar*) à ce qui l'entoure est appelé *akh-zar* – cruel. La sinistre dérive de la Sota doit m'interpeller personnellement, et c'est ici que commence la réaction du Nazir. Rav Ye'hezkel Yaakovson voit même dans l'impératif de se priver de vin une façon de sanctionner une certaine forme de responsabilité du témoin dans le déclin de la Sota. Il ne la connaît même pas, objecterez-vous! Mais peut-on exclure une responsabilité même infime et lointaine? Peut-être aurait-il pu dans sa conduite personnelle faire preuve d'une plus grande rigueur dans sa relation à autrui? Peut-être a-t-il tenu des propos légers ou fait preuve d'une tolérance complice envers certains écarts, laissant ainsi prospérer dans la société un climat désinvolte dans lequel la femme adultère n'a eu qu'à s'inscrire? Ainsi la prescription de réagir en devenant Nazir est, à l'opposé de l'indifférence à l'autre, une façon courageuse de reconnaître sa responsabilité dans ce qui lui arrive.

Et on retrouve ici notre premier constat: nous sommes tellement sujets au flot des influences que même des comportements anodins peuvent avoir, in fine, des conséquences dévastatrices. Tout comme l'attitude déraisonnable de la Sota peut gravement me déstabiliser, ainsi j'ai pu moi-même par ma conduite participer indirectement à son déclin. Mais heureusement cette réalité vaut aussi pour les influences positives. Un homme peut, simplement par le travail sur soi, influer sur le monde entier. Nous sommes tous les descendants de Noé: parce qu'il a su se différencier de sa génération décadente, il a eu le mérite littéralement d'engendrer le monde entier! Plus tard, notre ancêtre

Ya'akov, pourtant retranché au sein de sa famille et isolé dans sa province de Gochen, fera par son mérite vivre toute l'Égypte (et donc le monde qui en était dépendant) comme le souligne le Meche'kh Ho'khma (Vayehi). Ensuite à l'époque de la Mishna, nos Sages (Taanit 24b) affirment que le monde entier tenait par le mérite d'un seul homme, un géant pourtant discret: 'Hanina ben Dossa. Et ce ne sont que des exemples – certes extrêmes, de l'influence positive qu'une seule personne, sans faire preuve d'extraversion mais simplement en cultivant sa qualité d'homme, peut avoir sur le monde entier.

Ainsi celui qui est témoin de la déchéance de la Sota doit se protéger et simultanément en devenant Nazir il ajoute de la lumière là où la Sota avait mis l'obscurité. En se renforçant précisément là où la Sota a échoué – en l'occurrence la maîtrise de soi, le Nazir fait un petit pas pour l'homme, mais qui à terme pourrait bien se révéler être un bond de géant pour l'humanité. Mécaniquement, par un jeu d'influences, comme nous l'avons expliqué. Mais aussi intrinsèquement, parce que l'humanité mérite d'exister ne serait-ce que pour un seul homme qui réalise entièrement sa propre humanité. C'est peut-être le sens de la Mishna (Sanhedrin 4, 5) qui nous enseigne que si l'homme a été créé unique, c'est pour nous apprendre que «chacun a l'obligation de se dire: «le monde a été créé pour moi»». Cette Mishna, qui semble gravement égocentrique, met en réalité en lumière la responsabilité individuelle de l'homme à l'égard de l'humanité.

Les commentateurs sont divisés sur l'étymologie du mot *Nazir*. Certains la relient au verbe «*lehinazer*» qui veut dire se séparer, se mettre à part. D'autres comprennent qu'il dérive du mot «*nezer*», la couronne, en référence à la chevelure imposante qui le caractérise. Nous pouvons à présent proposer que les deux idées n'en forment qu'une: en se retractant, le Nazir se coiffe dans le même temps d'une couronne: celle de la maîtrise de soi. Il règne désormais sur sa propre humanité, et sa couronne rayonne dans le monde entier.

SE MASQUER LE VISAGE POUR MIEUX NOUS ENTENDRE

Joël GOZLAN

C'est dans la Parashat Nasso que s'énonce la mitsva de «Birkat Kohanim».

«... Ainsi vous bénirez les enfants d'Israël, en leur disant :

Que Hashem te bénisse et te protège
Que Hashem éclaire Sa face vers toi et t'accorde la grâce

Que Hashem lève Sa face vers toi et mette sur toi la paix.

Ils mettront Mon Nom sur les enfants d'Israël et Moi, je les bénirai.»

(Bamidbar 6, 23 à 27.)

Cette bénédiction continue d'être quotidiennement récitée dans nos synagogues (de rite séfarade), selon les mots de la Torah et dans des modalités notamment précisées dans les traités 'Haguiga et Sota.

Une de ces modalités nous interpelle particulièrement aujourd'hui. Il nous est en effet demandé de faire face aux Cohanim durant cette bénédiction (ce face à face, «Panim kenegued Panim», nos Sages – Sota 38a – l'apprennent des mots : «Amor Lahem» : comme un homme qui parle à son ami, acte d'amour et de fraternité), mais sans avoir la possibilité de regarder leur visages ('Haguiga 5a), que les Cohanim masquent (en général de leur Tallit) pendant la récitation de la Berakha.

Dialectique étrange, injonction double et paradoxale : faire face et ne pas voir !

Comment comprendre cela ?

L'Hébreu de la Torah est «*Lashon haqodesh*», une langue sainte qui, à ce titre, comporte en elle-même une infinité d'enseignements. Dans cette langue, le mot «visage» a une particularité grammaticale: il se dit «*Panim*», c'est donc un pluriel, même s'il y en a un seul! Comme s'il y avait au-delà du visage autre chose, une entité non réductible, multiple... Voire infini...

Quel est cet infini?

Nous avons lu il y a quelques semaines, au chapitre trois des Pirke Avot (Mishna 11, au nom de Rabbi Eléazar Hamodaï), que celui qui fait honte à son prochain en public, est une des cinq catégories d'Israël qui se privent du «monde futur», le «*Olam haba*»... Le visage d'autrui paraît central dans cette faute puisque «Faire honte à son prochain» est écrit littéralement dans le texte «Faire blanchir son visage».

Ailleurs, dans le Talmud (Baba Metsia 58B), Rabbi 'Hanina insiste sur la gravité de cette faute en la classant parmi celles qui empêchent le coupable de revenir du Gehinnom !

On peut s'interroger sur une telle sévérité. Qu'y aurait-il dans le visage de si précieux, pour qu'on soit aussi vigilant quant à son intégrité ?

Peut-être faut-il comprendre que dans le visage de l'autre, nous devons nous frayer un chemin vers Hachem. Comme l'a approfondi Emmanuel Levinas dans de nombreux textes, le visage donnerait ainsi à penser au Divin... Dans le visage d'autrui, l'infini se révèle... Notre tradition parle du «*Tselem Elokim*», l'éclat divin qui réside dans chaque visage. Le visage parle... Le Maharal de Prague, (dans «*Netivot Olam*») enseigne : il faut orienter notre regard afin d'entendre le divin dans le visage de l'autre. C'est de notre capacité de «regard qui écoute» le divin qui réside en chacun, que se trouve le moyen d'accès au «*Olam haba*».

Mais il y aurait aussi un danger à regarder ce visage. Ce danger serait de le réduire à ce que l'on y voit, sans y déceler justement l'infini potentiel qui y réside, au sein même de la personne regardée mais au-delà de ses traits... Dans ce qui pourrait être son intériorité... Le mot «intériorité» en *Lashon haqodesh* se dit «*Pnimiout*», vocable qui rappelle évidemment «*Panim*», visage !

Il nous est ainsi enjoint, à certains moments, de masquer le visage pour nous empêcher de le regarder... Comme si le fait d'observer pouvait nous faire rater quelque chose... Comme si peut-être, en regardant, on entendrait moins ce que le visage a à nous dire.

Toujours dans le traité 'Haguiga (16 A), il est écrit: Trois choses affaiblissent la vue si on les regarde : l'arc en ciel, le Nassi (le prince de la Nation) et les Cohanim (les prêtres, justement pendant cette bénédiction).

L'arc en ciel? Mais c'est pourtant très beau, tellement beau qu'il existe une bénédiction spécifique que l'on doit réciter quand on voit ce phénomène!

Relisons cette bénédiction :

«Béni sois-tu Hachem, Roi de l'univers, Qui se souvient avec fidélité de son alliance, parole éternelle.»

Cette bénédiction ne s'arrête donc pas à la beauté de l'arc en ciel (elle n'en parle même pas!), mais rappelle l'alliance qu'avait faite Hachem avec les êtres humains après le déluge. Que penser?

Il y aurait deux façons de regarder.

Si notre émerveillement devant l'arc en ciel se résume au seul émoi esthétique, c'est que notre regard est faible, pour ne pas dire idolâtre. Il ne sait pas voir «au-delà», au-delà du phénomène naturel, aussi magnifique soit-il, au-delà de la ligne d'horizon. On est passé à côté de quelque chose, du divin qui est à l'origine de l'arc en ciel, comme de toute chose dans le monde naturel.

Par la bénédiction, il nous est en revanche demandé de mieux regarder – ou de mieux écouter – par une pleine prise de conscience de ce qui se trouve au-delà de l'évidence triviale... Même s'il faut parfois nous masquer le visage pour y arriver !

Librement adapté d'un enseignement de Raoul Spiber

UN HOMME, UN DESTIN

Rabban Shimon ben Gamliel naît en 3750 (-10 de l'ère courante) dans l'une des périodes les plus troublées du peuple juif. C'est un descendant direct du Roi David, et le petit-fils de Hillel l'ancien.

Hérode, désigné par les romains, règne de -4 à +39, et Agrippa, qui lui succède, sera le dernier roi juif de Judée. Rabban Shimon vécut toute sa vie sous l'oppression de l'occupant romain, et contrairement à la plupart des dirigeants, il décida de soutenir la première grande révolte juive.

Il accédera à la fonction de président du Sanhédrin, succédant ainsi à son père, vers 3790, (50 de l'ère courante), et pour

la première fois dans l'histoire, réunira pharisiens et sadducéens (sectes juives rivales) au combat.

Il est l'un des dix martyrs mis à mort par les romains, probablement en 3810 (70 EC). Flavius Josèphe (à qui Rabban Shimon ben Gamliel s'était opposé), pense qu'il n'a été exécuté qu'après la destruction du Temple. C'est Rabbi Yo'hanan ben Zakkaï qui lui succède à la tête du Sanhédrin.

Très peu de ses enseignements ont été sauvagardés. Une seule Halakha lui est attribuée avec certitude : en raison de l'augmentation du prix des volailles, une femme ne pouvait pas apporter 5 paires de

Raphaël HASSID

colombes comme convenu pour l'offrande. Rabban Shimon ben Gamliel l'autorisa à n'en apporter qu'une paire et à être ainsi acquittée.

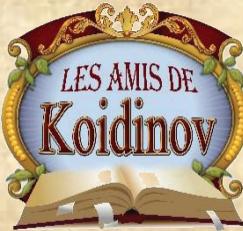
À la suite de cet événement, le prix des volailles aurait baissé de 25%.

Rabban Shimon ben Gamliel a donc marqué l'histoire juive plus pour sa figure de dirigeant charismatique que pour son enseignement. On n'a aujourd'hui que peu d'éléments relatifs à sa jeunesse et aux circonstances de sa mort.

Les historiens ne savent d'ailleurs pas trancher s'il assista à la destruction du Second Temple...

Ce feuillet d'étude est dédié à la mémoire de Elisha ben Ya'acov DAIAN





Le Chabbat après Chavouot

Par l'Admour de Koidinov shlita

Nous nous trouvons actuellement dans la semaine suivant Chavouot, et comme le disent les Maîtres de la 'Hassidoute, la lumière de cette fête brillera encore ce Chabbat. Nous pouvons donc continuer à approfondir le sujet du don de la Torah.

Il est rapporté dans la Guemara (chabbat 98b) : *"rabbi Yehochoua ben Levi a dit : chaque fois qu'une parole sortait de la bouche du Saint béni soit-Il, les âmes des Béné Israël quittaient leurs corps, (alors) Dieu envoya la rosée de résurrection et les fit tous revivre"*. Se pose alors une question : pourquoi le don de la Torah devait-il se passer ainsi ? autrement dit **pour quelle raison leurs âmes devaient-elles quitter leur corps pour être ensuite réintégrées ?**

La Torah est appelée **Torat Haïm** (des lois de vie). Chaque juif peut l'accomplir de deux manières, l'une d'elles est de vouloir vivre une vie matérielle et de faire profiter son corps de tous les plaisirs de ce monde, tout en sachant qu'il doit accomplir les commandements, donc il ne pratiquera la Torah que pour être quitte de son devoir. Cependant **le but de la Torah est de comprendre qu'Elle est la vraie vie** avec ses commandements et son étude, comme nous le disons tous les jours dans la prière : *"car ils sont (les commandements) notre vie et la longueur de nos jours (כִּי هֵם חַיָּנוּ וְאֹורֶךְ יָמֵינוּ)"*. Nous voyons donc qu'Elle est l'essentiel et tous les sujets de ce monde sont secondaires.

C'est pour cela que le don de la Torah se passa par le biais d'une résurrection, afin que nous comprenions que la vie que nous menions jusqu'à lors changea profondément. Car après nous être tenus sur le mont Sinaï, a concrètement débuté cette nouvelle vie de Torah et mitsvot, comme dit la Michna dans les Maximes des pères : *"la grandeur de la Torah est qu'elle donne la vie dans ce monde et dans le monde futur à ceux qui la pratiquent"*.

Pendant Chavouot, l'essentiel du don de la Torah est que **chaque Juif s'engage à partir de ce moment à ce que la pratique soit l'essentiel pour lui**, une vie d'amour de la Torah et de crainte du ciel.

Le Midrash nous dit à ce sujet que *"durant toutes les fêtes, il nous est demandé d'offrir dans le Temple un bélier pour expier nos fautes, par contre pour la fête de Chavouot il n'est pas mentionné la faute en rapport avec ce bélier du fait que vous avez accepté le joug de la Torah, je considère que vous n'avez jamais fauté tout au long de votre vie"*. C'est à dire qu'en acceptant le joug de la Torah, un juif peut mériter d'être nettoyé de toutes ses fautes et à partir de là commencer vraiment une nouvelle vie.

Maintenant que nous avons reçu la Torah depuis quelques jours, nous devons commencer à la vivre, "la vie éternelle tu as insufflé en nous (ונ"י)".



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

C'est dans une prestigieuse salle et dans des conditions féeriques que Réouven a prise Sarah comme épouse aux yeux de centaines d'invités ébahis de cette inoubliable cérémonie. À l'issue de cet événement, le jeune couple prit le chemin de leur demeure pour commencer leur nouvelle vie. Mais voilà que le lendemain des noces, le jeune marié sortit faire quelques courses sans revenir. Le temps passe, une heure, deux heures...et toujours pas de nouvelles du 'hatan. Avait-il été subi un accident ? Un malaise ? A-t-il été agressé ? La nuit tomba, la jeune épouse se retrouva seule et angoissée de savoir ce qui a pu bien arriver à son jeune mari. Elle déclara l'incident à la police qui fit son enquête, et lança un avis de recherche. Mais le temps passe, et toujours pas de nouvelle, une semaine s'écoula, puis deux, et toujours pas de 'hatan, il s'était volatilisé ! Aucun signe de vie, ni mails, ni sms... Juste les mouvements du compte en banque qui prouvent que le jeune marié était bel et bien en vie, et usait paisiblement des cadeaux du mariage. Couverte de honte, après une année de torture et de solitude, le soir de l'anniversaire de leur mariage, la jeune femme regarda seule et tristement les photos, seuls vestiges de son mariage. Soudain elle entendit frapper à la porte, elle se leva pour ouvrir et resta clouée sur place en voyant son mari se tenant sur le seuil de la porte, souriant dans son costume du mariage tenant un bouquet de fleurs. Pensez vous que notre pauvre Cala va accueillir le h'atan à bras ouverts ? Nous voilà une semiane après Chavouot, fête du don de la Torah, alliance entre les Bnei Israël et la Torah. En ces premiers jours de noces, la mariée [la Torah] vérifie l'authenticité de l'acceptation de son 'hatan [Bnei Israël].

SOMMES-NOUS DE BONS ÉPOUX?

Sommes-nous toujours là ou portés déjà disparus comme Reouven ?

La paracha de cette semaine nous offre à travers deux événements distincts, des exemples authentiques de volonté d'accomplir le service divin.

Notre paracha commence par la réaction étonnante de Aharon Hachohen. Rachi (8;2) rapporte le Midrach Tan'houma qui explique que lorsqu'Aharon vit les Nessiim/princes des tribus, apporter leurs offrandes pour l'inauguration du Sanctuaire, il fut affligé de n'avoir pas pu être avec eux, ni lui ni sa tribu.

Évidemment la peine d'Aharon ne provenait ni d'un sentiment de jalouse envers les Nessiim, ni de frustration à un manque de kavod (respect).

Lui qui était le symbole même du désintéressement, qui avait un cœur si pur, qui méritait de porter le 'hochen [le pectoral] sur sa poitrine, ne nourrissait certainement pas de telles pensées. Pour compenser le fait qu'il n'ait pu offrir cette offrande, Hachem lui déclara « Par ta vie ! Ta part est plus grande que la leur ! Car c'est toi qui allumeras et entretiendras les lumières [de la Ménora] » (Rachi 8;2 au nom du Midrach Tan'houma) **suite p2**



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

Nous venons de passer les belles fêtes de Chavouot et comme le disait un bon Yérouchalmi de Méa Chéarim : "Nous n'avons pas 'passé les fêtes' mais « les fêtes nous ont pénétrés ! »". On a donc décidé de s'attarder sur la montagne du Sinaï ! La fois dernière (Chavouoth) on vous a rapporté la Guémara dans Quidouchin (30 :) qui compare la Thora à un pansement et le Yetser à une plaie. Tout le temps où le pansement se trouve sur la plaie, le malade pourra vaquer à ses occupations, mais s'il retire son pansement alors la maladie le gagnera ! De la même manière la Thora peut 'guérir' le mauvais penchant de l'homme tant que l'homme s'en occupe. Dans la suite de la Guémara, la Thora est aussi comparée à une épice/'Tavlin' à mettre dans le plat.

Voici une belle explication de l'Admour de Slonim Chlita sur ce 'Tavlin'. On sait que les épices servent à donner un bon goût au plat. De la même manière, l'homme qui est composé de beaucoup de sentiments et de penchants aura besoin de la Thora pour équilibrer tous ses penchants ! Cependant il faut savoir que l'effet des épices sera ressenti précisément quand le plat sera cuit sur le feu. L'ébullition de la sauce



permettra de diffuser tout le 'bon goût' de l'épice dans le plat. Par contre si le plat est froid et même si on ajoute du poivre ou d'autres condiments le plat restera fade ! C'est bien connu par les cuisinières mais pour les maris il est nécessaire de le préciser ! De

la même manière, l'effet de la Thora sur l'homme dépendra de combien on l'étudie avec assiduité ! Si la Thora est étudiée avec le Brenne/Feu : quand une question de la Guémara est ressentie comme une VRAIE question qui embrasera l'Avreh' ou l'élève à l'image du feu qui embrase la paille, c'est sûr que la Thora sera l'antidote du Yetser et que l'homme sera 'vacciné' ! Tout dépendra de combien on est actif au sein de son Limoud !

C'est aussi ce que l'on voit dans le fameux chant de Rabi Chimon Bar Yohai'Or Moufla Or HaYaquoud Hem Yokdim' où est dit que le feu sacré de la Thora qui descendait du Ciel entourait les élèves de Rabi Chimon quand ils étudiaient. Et cela, précisément lorsqu'ils étudiaient avec engouement ! Donc à tous nos amis lecteurs vous savez ce qui vous reste à faire...

Rav David Gold ☎ 00 972.390.943.12

L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer
à l'édition et la diffusion
de "La daf de Chabat"
veuillez prendre contact
dafchabat@gmail.com

La réussite
spirituelle et
matérielle de
Albert Avraham
et Denise Dina.
CHICHE
Qu'Hachem leur
accorde Briout
Brakha vé Atslakah

MERCI HACHEM
pour tous ces
Nissim et Niflaot
que Tu réalises
chaque jour
envers
Ton peuple

La réussite
spirituelle et
matérielle de
Raphaël
ben Sim'ha
Joëlle Esther
bat Denise Dina
Qu'Hachem leur
accorde brakha
vé hatslakah

La réussite
spirituelle et
matérielle de
Patrick Nissim
ben Sarah
Martine Maya bat
Gaby Camouna
Qu'Hachem leur
accorde brakha
vé hatslakah

La guérison
complète et
rapide de
tous les malades
de Am Israël à
travers le monde

La guérison
complète et
rapide de
Raphaël
ben Sim'ha

**«Si un homme ou une femme****fait expressément vœu de naziréat»** (Bamidbar 6:2).

Le Zohar sur la paracha Nassi est le plus long de toutes les parachot. Pourquoi? Selon le 'Hidouchei Harim ztsl, c'est parce qu'on lit cette paracha le premier chabbat après la fête du don de la torah et les perceptions jaillissent comme une source encore plus puissante.

Ainsi, nous allons rechercher dans cette paracha le message que le créateur nous envoie le chabbat qui suit le don de la torah; après avoir compté cinquante jours et trois jours de restriction, après le grand jour du don de la torah jusqu'à l'injonction "Rentrez dans vos tentes" (Devarim 5:27), retournez à votre vie routinière.

Le message est dissimulé dans la paracha sur le naziréat. Celui qui désire se sanctifier, s'élever, rester au sommet de la spiritualité, que doit-il faire? La notion d'ascétisme existe dans certaines cultures. Les ascètes s'enferment dans leurs monastères et leurs sanctuaires; ils passent leurs jours dans l'isolation et vivent en reclus, coupés du monde, ils pratiquent la mortification. Ce n'est pas du tout la définition du naziréat dans le judaïsme. Au contraire, celui qui souhaite se sanctifier, être un nazir, voici la procédure à suivre: ne pas boire de vin, ne pas être en contact avec un mort, ne pas se couper les cheveux; et c'est tout! La torah ne requiert pas de se séparer de sa famille, de quitter son travail et son entourage. Il n'y a pas besoin de s'isoler ni de se mortifier. Il suffit juste de se détacher un peu de la matérialité.

Ceci est un enseignement pour chacun d'entre nous mais également une revendication. Nul besoin de changer le cours de notre vie à l'extrême, il suffit de prendre sur soi deux ou trois choses à chaque fois: un cours de torah supplémentaire par semaine, prononcer la birkat hamazone en lisant dans le sidour...

Le rav Galinsky raconte: il existe des lois concernant le fou. J'étais chez Rav Moché Feinstein. Il a dit qu'il existe des enfants faibles qui se développent lentement, à dix ans ils ont un âge mental d'un enfant de quatre ans. Ils ne rentrent pas dans la définition du fou; en effet, il existe aussi bien des génies que des attardés. Selon son

**NE SOYONS PAS FOU!**

opinion, ils doivent accomplir les mitsvot et leurs parents ont l'obligation de les éduquer de leur mieux. Ils doivent s'efforcer de les faire avancer, leur apprendre à dire le Chéma Israël et les empêcher de faire les travaux interdits à chabbat. Un fou, dit le rav, c'est autre chose: c'est une personne normale, éventuellement douée, qui ne se comporte pas logiquement.

Par exemple: "Qui est fou? Celui qui perd ce qu'on lui donne" ('Haguiga 4A). Je ne sais pas s'il existe une personne qu'a jamais perdu une aiguille. Mais si une personne a reçu dix mille shekels et les a perdus et le même jour, elle rentre tout à fait dans la définition...

Et si une personne a reçu une poignée de diamants qui vaut un million, puis elle les a enfouis dans une poche trouée sans faire attention, et ils sont tous tombés de la poche un par un? Non, ne la jugeons pas hâtivement. Il se peut qu'elle n'ait rien remarqué. C'est de la négligence, voir une réelle faute, mais elle n'est peut être pas folle. Toutefois, si la personne a regardé derrière elle, a remarqué une longue ligne de diamants qui sont tombés, des gens qui se baissent pour les ramasser et s'en vont, tâte sa poche et sent que la moitié des diamants a disparu, sent le trou et continue son chemin comme si de rien n'était? Ajoutons qu'elle pouvait les transférer dans l'autre poche qui n'était pas trouée?! Dans ce cas, il n'y a pas de doute, cette personne est pire que celle qui a perdu une chose une fois sans faire attention. C'est un fou authentique! Avec une cacheroute méthadrine!

On sait que le plus grand cadeau est celui de la vie. La vie est un collier d'instants qui valent des diamants, comme il est dit: "le temps perdu ne revient jamais" (Midrache Chmouel, avot 5-23). Pourtant, nous marchons avec un trou dans la poche, les minutes et les heures, les jours et les années s'écoulent et disparaissent. La vie nous échappe, morceaux par morceaux. Quelquefois, nous nous éveillons et procérons à un examen de conscience. Nous regardons en arrière et nous voyons un long trajet formé par les instants perdus, des diamants qui se sont dispersés. Nous remarquons alors le trou dans la poche. Mais nous continuons à avancer avec indifférence!

Cependant, comme nous l'avons mentionné, la torah n'exige pas un changement drastique de notre vie quotidienne. Elle nous encourage à prendre sur nous des petits changements supplémentaires progressivement et d'exploiter chaque instant afin de mériter la vie éternelle.

(Extrait de l'ouvrage Véhiguadeta lémorayim hanorayim)

Rav Moché Bénichou

**Réflexion sur la Paracha**

Rav Mordékhai Bismuth

Le deuxième événement, se passe un an après la sortie d'Égypte. Moché Rabénou ordonne au peuple de célébrer pour la première fois la fête de Pessa'h et de procéder au sacrifice du korban Pessa'h (sacrifice de l'agneau pascal). Malheureusement, la joie de cette première commémoration ne sera pas partagée par tous. Moché Rabénou reçoit la visite surprise d'une poignée de personnes ne pouvant pas procéder à ce sacrifice, car ils étaient impurs. (Voir Bamidbar 9:7) Néanmoins ils réclament de pouvoir fêter eux aussi ce grand jour. Ils se sont sentis comme « punis » sans raison fondée, car ce n'était pas dû à une négligence de leur part, mais plutôt lié à un cas de force majeur. Suite à cela, Hachem a dit à Moché de leur accorder un « Pessa'h Chéni » pour qu'il puisse eux aussi procéder au korban Pessa'h, une fois leur état d'impureté passé.

Nous pouvons voir deux liens entre ces deux événements. La volonté de l'homme à vouloir accomplir le service divin et la récompense d'Hachem envers celui qui veut se rapprocher de Lui.

Lorsqu'Hachem a transmis les Tables de la Loi gravées par Ses soins (Chémot 31:18), Il a aussi ordonné de faire une arche en bois de Chittim et de les déposer à l'intérieur (Chémot 25:10). Le « Pa'had David » demande pourquoi Hachem a-t-il exigé une telle prescription? N'est-il pas mieux que les Tables soient placées à la vue de tout le Peuple d'Israël? A quoi bon les introduire dans une arche spéciale pour les garder?

Et il répond qu'Hachem a voulu apprendre aux enfants d'Israël qu'il ne suffit pas de regarder la Torah. Il ne faut pas juste la voir devant les yeux pour faire attention à elle. Même cachée elle doit être gravée dans nos cœurs et nous devons la chercher constamment pour faire briller le monde de sa lumière. L'essence de la Torah est son étude, son utilisation dans la pratique, comme il est dit « C'est un arbre de vie pour ceux qui s'en saisissent » (Michlé 3:18).

L'authenticité de notre union avec la Torah va dépendre de cette recherche à la connaissance.

SOMMES-NOUS DE BONS ÉPOUX? SUITE

Le jour du don de la Torah, nous mangeons un festin, nous revêtons nos habits de fêtes, nous nous consacrons aux prières et à l'étude.

Chavouot est passé, Hakadoch Baroukh Hou a donné à chacun de nous la Torah, et sans exception. La Torah rangée dans l'arche, Il est à nous maintenant de se montrer fidèle à elle.

Mais où est passé notre engouement? Allons nous faire comme Reuven qui une fois la fête passée, disparaît sans laisser de nouvelles, et réapparaît l'année d'après, dans son beau costume juste pour refaire la fête?

Chavouot signifie « les semaines », mais aussi « les serments »: "Nous accomplirons, puis nous comprendrons" qui sont un signe d'engagement d'accomplir notre Sainte Torah.

Nombreux sont les arguments pour nous distraire de notre étude quotidienne: le travail, le temps. Ce ne sont juste que des excuses, car la disponibilité et le temps dépendent simplement de la volonté et de l'ordre de priorité.

Cette volonté même si elle ne peut parfois être accomplie comme dans notre paracha pour Aharon qui n'a pas donné avec les autres d'offrandes ou comme ce groupe de personnes qui n'ont pu participer au korban Pessa'h. C'est cette volonté qui sera récompensée par Hachem qui lira dans notre cœur la pureté de nos pensées.

La Guémara nous enseigne: « celui qui cherche à se purifier est aidé est aidé du Ciel » (Chabat 104a; Yoma 38b), et: « Dans la voie qu'un homme veut suivre, on le conduit. » (Makot 10b)

Nous sommes mariés avec la Torah, elle n'est pas la juste là au moment des fêtes ou du Chabat, nous devons assumer notre rôle d'époux toute l'année et à tout moment. Que l'on passe par des épreuves, des joies ou des difficultés. Si notre volonté sincère est toujours d'aller chercher la Torah et la sortir de son arche pour l'honorer et y découvrir jour après jour tous ses secrets en l'étudiant. Hachem nous récompensera en nous offrant toutes les bénédictions qui y sont promises.

Rav Mordékhai Bismuth 054.841.88.36
mb0548418836@gmail.com



Au puits de la Paracha

Hagaon Harav Elimélekh Biderman

«Hachem dit à Moché : Est-ce que le bras d'Hachem est trop court ?» (Bamidbar 11, 23)

Cet appel constitue un encouragement pour chaque juif à repousser de son cœur toute inquiétude convaincu que son Père Céleste s'occupe de tous ses besoins.

Il est fréquent, en effet, que lorsque naissent des sujets d'inquiétude importante ou non, dans le domaine spirituel et plus encore matériel, une personne s'y morfondre. Elle ne cesse de penser : « Que va-t-il advenir de mes revenus qui demeurent insuffisants pour vivre, quel sera mon sort dans les Chidoukhim, quand viendra la guérison ou la délivrance, comment parvenir à m'affranchir d'un tel qui me fait concurrence ou d'un autre qui n'arrête pas de ternir ma réputation ? » Ce sera alors le moment de savoir que ces épreuves ont un but unique : le Créateur désire que Ses enfants aient confiance en Lui et prennent conscience que, sans Son aide, rien de petit ou de grand n'est possible. De cette manière, l'homme trouve la sérénité et la tranquillité d'esprit, d'autant plus qu'en réalité, cette inquiétude n'a aucun fondement. En effet, rien ni personne ne peut lui nuire ni lui venir en aide, lui causer la moindre perte ou lui apporter le plus petit profit, si cela n'a pas été décreté par Hachem, Créateur du Ciel et de la Terre.

La Guémara (Sanhédrine 106b) enseigne que "la Torah de Doëg le Edomite n'était que superficielle". (Doëg fut le conseiller du Roi Chaoul. Erudit en Torah, il fait néanmoins partie des quatre personnages bibliques qui n'ont pas de part au Monde Futur pour avoir discrédité David et ceux qui l'aiderent dans sa fuite et provoqué ainsi l'exécution par Chaoul de Nov, une ville entière de Cohanim, n.d.t.) Certains expliquent cette Guémara de manière allusive (en s'appuyant sur le nom Doëg qui signifie en hébreu "s'inquiéter", n.d.t) : un homme qui s'adonne à l'étude de la Torah et qui est constamment en proie à la crainte et à l'inquiétude, tant dans le domaine spirituel que matériel (au sujet de sa subsistance ou de ses autres besoins) témoigne par cela que sa Torah demeure superficielle. Car l'étude a pour effet d'imprégner le cœur de l'homme d'une foi intégrée dans le Saint-Béni-Soit-Il et, par conséquent, de repousser toute inquiétude lorsqu'il doit faire face aux vicissitudes de l'existence. Au contraire, il est convaincu que tout ce qui lui arrive provient de son Père Céleste et ne peut lui être que bénéfique.

Un homme richissime avait une fille unique parée de toutes les vertus, lorsque celle-ci arriva en âge de se marier, son père envoya un émissaire à l'un des plus grands Roch Yéchiva en lui demandant de lui trouver un mari érudit en Torah, craignant D. et doté des meilleures qualités. Le 'Hatan pouvait, promit-il, être sûr de ne manquer de rien. Toutes les dépenses du mariage seraient à son compte et son gendre vivrait à sa charge durant toute son existence. Avec l'aide de D., il n'aurait donc jamais à s'inquiéter de sa subsistance ni d'aucun besoin. Quelques jours après, le Roch Yéchiva fit savoir au père qu'il avait un

FORFAIT ILLIMITÉ

Ba'hour d'une érudition sans pareille et animé d'une crainte d'Hachem sans compromis qui convenait parfaitement à ses exigences. Sur le champ, le riche se mit en route avec émotion dans l'intention cependant de tester les connaissances du dit Ba'hour dans les sujets talmudiques les plus ardu. Il comptait en outre vérifier de près sa conduite. Le 'Hatan fit, en effet, preuve d'une érudition immense dans tous les domaines de la Torah et lui fit bonne impression quant à ses traits de caractère. Le père qui ne cessait de s'émerveiller de ses connaissances si vastes en Torah associées à un esprit acéré sans pareil, décida qu'il serait son gendre.

Lorsqu'arriva l'heure de conclure l'union et de lever les verres en l'honneur de l'heureux événement et alors qu'on était sur le point de "casser l'assiette", le Ba'hour demanda au père quelle somme il prévoyait de donner en dot... Ce dernier se leva brusquement, se dirigea vers le

Roch Yéchiva et lui annonça que le Chidoukh était annulé et qu'il refusait catégoriquement de donner sa fille à un tel Ba'hour. Le Rav, surpris, lui demanda s'il s'était aperçu chez lui d'un quelconque manque de connaissances ou de crainte de D., ou encore s'il avait découvert un défaut caché.

« Ses connaissances en Torah et sa crainte de D. sont immenses, répondit le père, et il est promis à un grand avenir. Cependant, son manque de bon sens n'a d'égal que sa stupidité. Toute la ville connaît la grandeur de ma richesse et la réputation de ma famille. Tous savent également que je ne possède qu'une fille unique. Cela signifie que tous

mes biens sont destinés à ma fille et à son mari depuis le jour du mariage et en particulier, après 120 ans lorsqu'ils seront mes uniques héritiers. Par conséquent, ses doutes quant au montant de la dot, traduisent un manque de perspicacité évident et pour rien au monde je ne le prendrai comme mari pour ma fille ! »

Cette histoire est un exemple de notre situation : pourquoi s'inquiéter de la manière dont notre subsistance nous parviendra ? N'est-il pas écrit : « L'argent est à Moi l'or est à Moi, parole du D. Tout puissant » (Hagai 2, 8) ? Le monde entier et tout ce qu'il contient est Sa propriété. Sa richesse (si on peut dire !) est connue de tous et de plus, les Bné Israël sont Ses enfants bien-aimés, comme il est dit (Jérémie 31, 19) : « Ephraïm est mon fils cheri, mon enfant de préférence », à l'instar de l'enfant unique de ce père richissime. Dès lors, si un juif s'inquiète encore en se demandant constamment "d'où me viendra l'aide nécessaire ? Comment pourvoirai-je aux besoins de ma famille ?", il ressemble à ce Ba'hour et à sa question insensée : "combien recevrai-je en dot ?". Ne comprend-il pas qu'en recevant pour femme la fille de ce riche, il recevra également tout ce dont il a besoin ?

Il en est de même de chaque juif : il doit se rappeler que son Père Céleste est présent en permanence et lui promet qu'il ne manquera de rien, comme il est dit : « Rien ne manque à ceux qui le craignent. » (Téhilim 34, 10)

Rav Elimélekh Biderman



Une histoire de Moussar

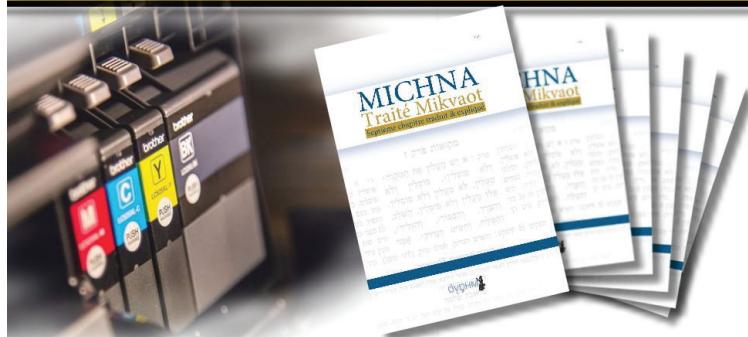
Nos sages nous racontent...

N'ATTENDEZ PAS!

Un jour, un homme riche rendit visite au 'Hafets 'Hayim. Il lui expliqua qu'il avait six héritiers mais qu'il avait ordonné de partager l'héritage en sept parts. Une part pour chaque héritier et une part supplémentaire destinée à la yéchiva de Radine fondée par le 'Hafets 'Hayim pour l'élévation de l'âme du donateur lui-même. Le donateur demanda une faveur au 'Hafets 'Hayim : en contrepartie de cette donation, le 'Hafets 'Hayim étudiera des michnayot pour l'élévation de son âme quand le jour de son décès adviendra. Le donateur pensait que le 'Hafets 'Hayim lui accorderait toutes ses bénédictions et accepterait avec joie cette proposition, car le 'Hafets 'Hayim lui-même soutenait ce genre d'initiative. A sa grande surprise, le 'Hafets 'Hayim exprima son mécontentement devant cette décision. Il répliqua : en ce qui concerne la donation, pourquoi attendre jusqu'à vos derniers jours, vous pouvez la donner dès maintenant ! Quant à l'étude, pourquoi vous en remettre à moi, vous pouvez étudier vous-même !



ASSOCIEZ-VOUS A UNE MITSVA IMPRESSIONNANTE



Renseignements: www.ovdhdm.com



Cette semaine, et celles à suivre (4) –avec l'aide de Dieu- mon développement suivra la lecture hebdomadaire de la Gola (en dehors d'Erets Israel). En Israël la lecture sera celle de la Paracha Béhalotéra

On prierà pour la refoua chelema de Eria ben Rachel

Quand les orthodoxes donnent une grande leçon de savoir vivre...

D'année en année, après la fête de Chavouot la première Paracha qu'on lira est celle de "Nasso". Certainement qu'il existe un lien entre notre section et cette fête. Le Sefat Emet –l'Admour de Gour- explique qu'avant de fauter l'homme était attiré vers Hachem comme un aimant peut l'être par le fer. Car Dieu est la racine de toute vie, du bien et de la perfection; nécessairement l'âme recherche désespérément à se rapprocher de son Créateur pour arriver à la plénitude. Ce phénomène était particulièrement palpable lors du Don de la Thora. Au moment où Hachem dira : "Je Suis l'Eternel Votre Dieu !". Le Midrash enseigne que toutes les âmes sont sorties du corps pour rejoindre la parole divine. Pendant un court laps de temps le peuple a gouté à la mort jusqu'à ce qu'Hachem fasse descendre du ciel la rosée de "Résurrection des morts" pour faire revenir à la vie. Ce qu'on appelle **mourir d'amour...** Donc le Clall Israël : les hommes, femmes et enfants ainsi que les vieillards ont atteint un niveau inégalé de spiritualité au Mont Sinaï. Les Sages enseignent même que lors de ce grand rendez-vous, l'impureté première du Serpent avait cessé car le peuple était revenu à un niveau –spirituel- d'avant la faute du premier homme. Et en conséquence, les corps étaient guéris, les claudiquant retrouvèrent leurs pas lestes et les malades (peut-être aussi ceux de Corona) retrouvèrent une superbe respiration (sans avoir besoins d'inhalement et d'incubateurs –que Dieu nous en préserve...). Seulement les choses ne durèrent pas des lustres puisque seulement 40 jours après, une partie du Clall Israël s'égarera dans le veau d'or et de nouveau la maladie se réinstallera dans le campement juif. Comment de nos jours peut-on revenir à cette pureté -demande le Sfat Emet- ? Sa réponse, c'est grâce à la Thora sur laquelle est dit : " **La Thora est intègre, elle remplit l'âme de l'homme**". Explique le Sfat Emet, dans chaque mot et chaque lettre de la Thora est enfoui un dévoilement divin (un des Noms de Dieu). Donc dans chaque passage de la Thora notre âme fatiguée (à cause des fautes) pourra trouver son refuge et son épanouissement. C'est peut-être aussi la raison pour laquelle la Paracha Nasso est la plus longue de toutes les Parachas (ainsi que dans le Midrash) pour nous apprendre : "Si tu veux arriver à la plénitude du Don de la Thora il faudra que tu t'épanches sur l'étude de la Sainte Thora !". Or vous le savez l'étude dépend d'un certain niveau d'abnégation: éteindre son iPhone

, arrêter de regarder des documentaires très poussés sur la biologie féminine ou masculine (ou les deux à la fois..) lorsqu' on est seul à l'arrêt dans sa voiture dans les rues sombres de Paris...Et, seulement après avoir pris une bonne douche, on essayera de se concentrer sur les méandres du Talmud qui demande d'avoir une tête bien claire... Peut-être que le Mont Sinaï c'est aussi l'allusion que les choses spirituelles demandent un certain effort de sa personne. A l'image de l'alpiniste qui n'a pas peur et s'attèle à gravir des rocs et des fortes dénivellations afin d'arriver au sommet. (*Heureusement que La Thora n'a pas été donné sur l'Himalaya...*). Revenons à notre Paracha, il y est enseigné les lois de la femme Sotta. On le sait, c'est une femme mariée qui , par son comportement très léger a su attirer l'attention de prédateurs féroces (et pour nos fins linguistes, c'est certainement pour cela qu'on l'appelle la "Sotte")... Et, après qu'elle se soit isoler (sans qu'on sache véritablement s'il y a eu faute ou non) elle sera amenée au Temple de Jérusalem pour vérifier son honnêteté en buvant une potion (de l'eau mélangé avec de la terre et un parchemin sur lequel est écrit le passage de la femme Sotta). Si oui, sa mort sera atroce puisqu'au vu et au su de tout le monde (il y avait des centaines de Cohanim qui servaient dans le Temple sans compter les Lévis et tous les fidèles qui amenaient leurs sacrifices) le ventre de cette femme gonflera de manière extraordinaire au point d'exploser... Que Dieu nous en préserve... Et pour que mes lecteurs ne disent pas, encore un H'arédi (ultra-orthodoxe) qui est misogyne... le même prédateur qui pouvait être au même instant sur les grands boulevards de Paris en train de faire ses emplettes, s'effondrera devant la caissière, du magasin de chaussures, toute affolée... (Encore une précision intéressante, cette vérification ne pouvait se faire que si le mari de cette femme n'avait pas lui-même une seule fois fauté dans sa vie ! C'est-à-dire que si lui aussi avait par ailleurs un faible pour sa petite amie d'enfance... Alors sa femme bien qu'elle soit tombée dans les bras du Don Juan de Deauville ne sera pas punie du Ciel! **Cependant, il est de mon devoir de vous informer que par ailleurs il restera un interdit qui pèsera sur la vie commune de ce couple en dérive...**). N'est-ce pas que les Ortho ont des choses intéressante à dire même dans le domaine très sensible du couple ? Seulement pour ne pas faire que dans le catastrophique... je vous dévoilerais que si la jeune dame n'a pas fauté (donc qu'elle ne meurt pas) elle aura droit à une bénédiction dans son foyer. Si elle avait jusqu'à présent des enfants laids, alors ils naîtront beaux et aussi en bonne santé! (Et pour ceux qui se demandent le pourquoi du

ne pas jeter) sauf gueniza veuiller à ne pas lire cette feuille pendant la prière ou la lecture de la tora—Dons et encouragements 00972 52 76724 63

Paracha "Nasso").

La section qui suit le sort funeste de cette femme c'est le Nazir. Il s'agit d'un homme qui fait le vœu de ne pas boire de vin, ni de s'impurifier à l'approche d'un mort et laisse pousser sa chevelure sur une période d'au moins trente jours. Les commentateurs expliquent que cet homme veut se séparer des contingences de ce monde. En effet, les Sages expliquent que la juxtaposition de ces deux sections (Sotta et Nazir) vient nous apprendre : "Tout celui qui voit la femme Sotta dans sa déchéance : qu'il s'abstienne de boire du vin" ... En effet, d'une manière générale pour qu'une femme trébuche dans ce grave interdit, il fallu au départ une grande frivolité qui a été accentué par les bonnes ambiances dû aux vins et alcools. Donc un homme, qui verra cette femme punie sévèrement devra s'abstenir du vin qui a été un des facteurs de cette dégradation. Or, les commentateurs posent une intéressante question. Normalement le contraire aurait dû être vrai ! Voir dont la manière de cette femme meurt horriblement dans l'enceinte du Temple est en soi un garde-fou de ne pas trébucher dans la faute ! Pourquoi avoir besoin de faire encore ce vœu d'abstinence ? La réponse est rapportée au nom du saint Baal Che Tov : **un homme voit des événements dans sa vie que parce que lui-même est lié avec l'incident** ! C'est-à-dire que si notre pèlerin de Jérusalem voit la manière dont est puni cette femme, c'est la preuve que du Ciel on lui montre qu'il a une certaine propension à cette même faute ! (Ce sont des choses très fines). A un autre niveau, on peut comprendre que tout événement vu nous interpellera et éveillera notre mauvais penchant à agir de la même sorte (pour ceux qui ne sont pas convaincu de l'existence du mauvais penchant... qu'ils aillent faire rapidement un séminaire de présentation des bases du judaïsme)... Donc pour colmater la brèche, le Nazir prendra sur lui de ne pas boire le vin (autre exemple plus actuel: "après m'être rendu compte des dégâts occasionnés dans les familles par l'utilisation des iPhone... je n'ouvrirais plus ces sites qui empoisonnent ma relation avec ma femme et mes enfants... ou mieux encore, je prends mon courage à deux mains et je place un super filtre sur mon Smartphone"... Et pour les plus sérieux: "je jette mon Smartphone...").

Ne pas devenir chaussure...

Cette semaine on a parlé qu'il existe encore des gens sur terre qui ne veulent pas faire comme tout le monde (à l'exemple du Nazir) on rapportera une intéressante anecdote du Rav Bidermann Schlitta. L'histoire remonte à plus d'une cinquantaine d'année lors d'un Chéva Bérahot (festin de la semaine du mariage). L'habitude est d'accompagner les repas de noces par des paroles de Thora. A l'homme dira l'occasion se lèvera dans l'assistance un grand Rav : "Avant de me marier j'étais très turbulent ! L'étude de la Thora ne m'intéressais pas véritablement, comme on le dit : l'étude de la Thora et moi cela faisait 2 ! Jusqu'au moment où le Rebé (l'instituteur) de la classe me prenne à part et me raconte cette fable. Il y a avait une fois une vieille chaussure qui était venu devant le BETH DIN pour trainer en justice le ... Sefer Thora ! La chaussure évoqua devant le BETH DIN tout son malheur et l'injustice poignante de son histoire : "Messieurs les juges... Au départ tous les 2, moi et le Séfer Thora étions promus au même avenir ! En effet, tous les deux nous avons partagé la même étable, et mangé ensemble le foin et l'avoine dans la même étable. Or, un beau jour est arrivé dans la ferme un scribe (il n'est pas dit s'il était ashkénaze ou Séfarade...) et il a acheté mon amie (la vache) et après l'avoir abattu rituellement, il vendit sa viande au boucher tandis que

sa peau il en fit un Sefer Thora. Depuis lors, à chaque fois que ce Sefer Thora apparaît dans n'importe quelle assemblée, tout le monde se lève, l'embrasse (quand il n'y a pas Corona) et lorsque le Séfer devient trop vieux et abîmé alors on l'enterre avec beaucoup de respect en terre au cimetière (et au grand jamais on fait son incinération)... Tandis que moi, messieurs les Rabbins, mon sort est bien différent ! Un jour –qui n'était pas beau- est venu un commerçant, il m'a acheté et de ma peau il fit des chaussures... Depuis lors je suis voué à être piétiné dans la rue du soir au matin, je sens mauvais etc... Et lorsque mon propriétaire ne me trouve plus à son goût, il me jette désinvoltement dans le grand sac poubelle de la maison et je suis voué à être incinéré avec toutes les ordures du quartier) ! Est-ce que vous trouvez cela juste que mon copain ait tous ces honneurs tandis que j'hérite de toutes ces malédictions ? " Fin de la petite fable. C'est alors que le professeur se tourna vers moi en me demandant quelle sentence je donnais ? Je répondis que la chaussure a raison: ce n'est pas juste ! Le Rav me coupa et dira... "Nou, nou (pour les hébreuants cela rajoute dans la véracité de l'anecdote) la chaussure a oublié de préciser une chose ... C'est qu'avant de faire la peau de vache des parchemins il fallait beaucoup la travailler ! Au début on doit tremper les peaux dans des produits chimiques intenses afin de la laver, puis la peau est travaillée et on n'oubliera pas de sanctifié tout ce travail au nom de la sainteté du Séfer Thora, enfin on la coupera et l'amincira jusqu'à ce qu'elle devienne une fine feuille. Elle aura reçu de nombreux coups avant d'arriver à une épaisseur convenable pour faciliter l'écriture du Soffer. Et ce n'est pas tout. Avant que le Soffer ne se lance dans cette vaste entreprise qu'est l'écriture d'un Séfer Thora, il sanctifiera son écriture puis commencera l'écriture (pour un Séfer Thora il ne faut pas moins d'un an de travail d'arrache pied, 8/10 heures par jours). Par contre, pour la chaussure les choses auront une toute autre tournure. Après avoir fait quelques trempages dans de l'acide, on transformera rapidement cette peau en élégante chaussure, et c'est tout ! Donc tu comprends la différence entre les deux ! Et le Rav rajoutera :" Pour que tu acquières la grandeur de la Thora il faut endurer de nombreux coups et travaux ! Des efforts dans l'étude, passer ses journées et ses nuits à étudier la sainte Thora, travailler son caractère (avec sa femme et ses enfants...) et alors tu arriveras à la Thora ! Mais si tu ne veux pas cela (comme les Bahourim le disent :"Ayéfoute Ha 'Homer...") alors tu seras comme cette veille chaussure ! C'est à ce moment que ce jeune Bahour – mettra toutes ces forces dans l'étude, et deviendra un des grands de la Thora

A la semaine prochaine Si Dieu le Veut

David GOLD email : 9094412g@gmail.com tel : 00 972 52 767 24 63

Soffer écriture Askhénaze écriture Séphrade : mezoutoths téphilines birkat a bat meguila....

:" Avis important: je termine le livre de la première année de parution du feuillet. Pour tous ceux qui me lisent depuis longtemps et qui apprécient ces paroles de Thora, je propose que vous souteniez l'impression de l'ouvrage. Dans un premier temps il est prévu l'impression de deux cents exemplaires (en couverture molle pour diminuer les coûts). A Tout ceux qui désirent participer à cette diffusion je proposerais un encart pour honorer le souvenir d'un proche, ou pour une bénédiction particulière souhaitée. voici mon email : 9094412g@gmail.com "

Apprendre le meilleur du Judaïsme

Paracha Nasso
5780

| 52 |

Parole du Rav



Lorsque le Beth Amikdach existait, il n'y avait pas de place pour les péchés, la réparation était faite immédiatement. Le Zohar dit: Si la personne faisait une Téchouva complète, tout le monde voyait comment le feu descendait du ciel, un feu en forme de lion se couchait sur le sacrifice et ils voyaient vraiment avec leurs yeux comment le sacrifice montait avec lui et disparaissait.

Si une personne se repentait, mais pas complètement, ils voyaient le feu descendre sous la forme d'un chien qui symbolise la "Sitra Achra". Le côté obscur ressemble toujours à un chien. Lorsque le peuple juif accomplissait la volonté d'Hachem, la Chéhina habitait le monde de toutes ses forces et de toute sa gloire. Toute la sagesse du monde, la peur du peuple juif était sur toutes les créatures. La meilleure période fut l'époque du roi Salomon. Ce sont les plus beaux jours du peuple dans l'histoire juive, à l'exception de la Génération du Désert et avec l'aide d'Hachem très bientôt à l'arrivée du Machiah que nous verrons tous de nos yeux tous vivants, en bonne santé, entiers et heureux.

Alakha & Comportement



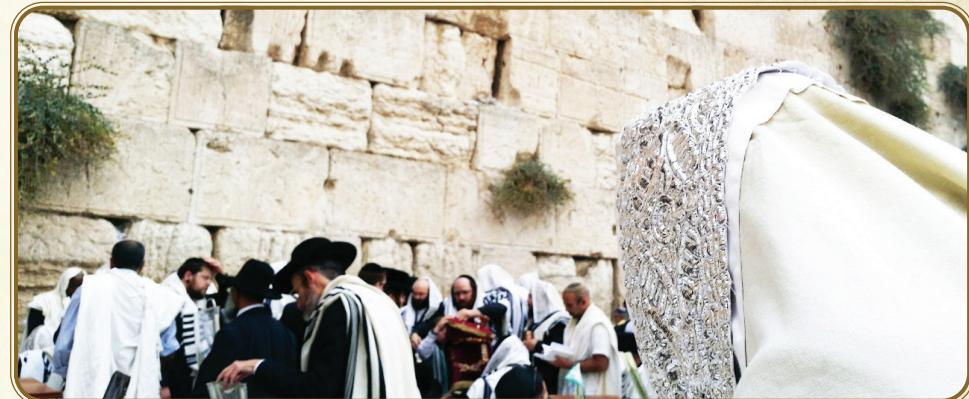
Il est digne pour toute personne ayant la crainte du ciel, de suivre les recommandations du Zohar au sujet de nétlat yadaim. Celui qui n'aura pas la possibilité de placer de l'eau à côté de son lit, ne devra pas parcourir plus de deux mètres pour arriver au robinet et se laver les mains conformément à la alakha.

La coutume de notre maître, couronne de nos têtes Rav Yoram Mickael Abargel Zatsal était de se montrer extrêmement rigoureux comme le demandent les Mékoubalimes. Il préconisait de faire nétila au réveil, sans mettre les pieds par terre, de faire attention à ne toucher aucune partie du corps tant que l'impureté se trouvait sur ses mains, de ne pas marcher deux mètres pour se laver les mains et de ne toucher à aucun objet avant l'ablution matinale. Il est bon d'habituer les enfants à installer une bassine avec un kéli rempli d'eau à côté de leur lit, pour faire le nétila au réveil. Il est clair que celui qui se montre pointilleux sur la sainteté et la pureté de son corps, recevra l'aide du ciel dans sa sainteté et sa pureté intérieures.

(Hélev Aarets chap 4- loi 17 page 466)



Bénir le peuple d'Israël avec amour



Dans la paracha de la semaine, nous lirons le passage relatif à la mitsva ordonnée par le maître du monde à Aharon, ses fils et toute leur descendance après eux jusqu'à la fin des temps de bénir le peuple d'Israël par la bénédiction des cohanim. En vérité, déjà au début de la paracha Chémini dans le livre de Vayikra, nous voyons qu'Aharon le Cohen bénit le peuple d'Israël bien avant d'avoir reçu cette ordonnance là de la part d'Hachem.

La Torah raconte qu'après avoir offert son offrande le huitième jour, qui était le jour de l'inauguration du Michkan dans le désert, il a bénit le peuple comme il est écrit: «Aharon étendit ses mains vers le peuple et le bénit» (Vayikra 9:22). Rachi explique que le verset fait référence à la bénédiction des cohanim. Seulement, il faut comprendre que dans la paracha Chémini, Aharon bénit le peuple de son propre gré et par sa bonne volonté. Une étincelle de prophétie l'a habité à cet instant, pour qu'il bénisse le peuple par cette bénédiction exactement. Après qu'il ait fait cette action spontanée, Akadoch Barouh Ouh a transformé son action spontanée en mitsva et en mérite accordé ensuite à toute sa descendance dans notre paracha. Pour comprendre d'où a surgi dans le cœur d'Aharon ce merveilleux désir de vouloir bénir le peuple d'Israël, il faut revenir en avant dans les parachutes: Dans la paracha Ki tissa dans le livre de Chémet, nous avons lu l'histoire de la faute du veau d'or. Lorsque Moché Rabbénou s'est attardé sur le Mont Sinaï, le peuple s'est

tourné vers Aharon Acohen en lui demandant agressivement: «Lève-toi, fais nous un Dieu qui marchera devant nous» (Chémet 32:1). Aharon contre sa volonté, se leva et leur façonna le veau d'or. Nos sages dans la Guémara (Sanhédrine 7:1) nous dévoilent qu'avant d'aller consulter Aharon, le peuple d'Israël alla consulter Hour le fils de Myriam. Devant son refus d'obtempérer, il fut mis à mort.

Lorsque Aharon vit ce que le peuple avait fait à Hour, il a eu peur de refuser afin de ne pas subir le même sort. C'est pour cette raison, qu'il décida de satisfaire malgré tout à leur demande et de leur confectionner une idole. Ne nous trompons pas en pensant que Aharon Acohen s'est comporté ainsi car il avait peur pour sa vie et qu'il n'avait pas la force de faire le don de sa personne comme l'avait fait Hour. Malheur à nous si nous avions une telle pensée envers le saint d'Hachem Aharon Acohen. La vraie raison est qu'Aharon pensait que s'il refusait et qu'il se faisait tuer alors ce serait réaliser ce qui est écrit dans le verset: «Si dans le sanctuaire d'Hachem sont massacrés un prêtre et un prophète» (Lamentations 2:20). Hour était prophète et Aharon était prêtre, donc si le peuple d'Israël avait tué ces deux saints personnages il aurait été impossible de réparer cette transgression à tout jamais (voir guémara Sanhédrin). Il a donc préféré écouter le peuple, sachant pertinemment qu'il serait accusé lourdement par Moché, qu'il serait puni sévèrement et grandement, qu'il serait

>> suite page 2 >>

Photo de la semaine



Citation Hassidique



"Qui est sage ? Celui qui apprend de chaque homme, même d'une personne qui lui est inférieure. Qui est fort ? Celui qui réussit à maîtriser son yetsér ara et sait dompter sa colère. Qui est riche ? Celui qui est satisfait de ce qu'il possède et qui ne recherche pas la richesse matérielle, il ne dépendra jamais des autres. Qui est respecté ? Celui qui respecte la création car Hachem à tout créé pour sa gloire."

Ben Zoma

Bénir le peuple d'Israël avec amour- suite

excommunié par le ciel et tout cela pour que le peuple ait la possibilité de réparer la faute. Comme Aharon l'a pensé, cela s'est passé. Lorsque Moché redescendit du Mont Sinaï et qu'il vit le spectacle insoutenable qui se présentait devant lui, il réprimandadurement Aharon en lui disant : «Que t'a fait ce peuple, pour que tu l'aises entraîné dans une faute aussi grande»(Chémot 32.21). Et il a été décreté que ses quatre fils devaient mourir comme il est écrit: «Et Aharon aussi avait gravement irrité Hachem, qui voulait le détruire»(Dévarim 9.20), et il n'y a pas plus grande destruction que la perte de ses fils comme il est écrit : «Et j'ai anéanti ses fruits dans les airs»(Amos 2.9). Grâce à la prière de Moché, la punition fut réduite et seulement deux de ses fils périrent. Il y avait contre lui une grande colère dans les cieux. Malgré tout cela, Aharon a ressenti à l'intérieur de son cœur, qu'il valait mieux endurer toutes ses souffrances plutôt qu'il n'y ait pas de réparation pour le peuple d'Israël.

Lorsque le Michkan fut dressé Moché Rabbénou ordonna à son frère Aharon: «Prends un veau de ton troupeau pour expiatoire»(Vayikra 9.2) et sacrifie-le pour expier ta participation à la faute du veau d'or. Une fois son sacrifice terminé, Aharon leva les mains et bénit le peuple de tout son cœur et sans limite. Il a agi ainsi, afin de montrer son affection et son amour pour le peuple d'Israël. Il était heureux de recevoir tous les supplices du monde, de faire don de sa personne si de cette manière le peuple d'Israël recevait ensuite du bonheur.

Quand Akadoch Barouh Ouh vit l'amour profond qu'avait dans son cœur, Aharon Acohen pour le peuple au moment de les bénir, un amour avec un tel altruisme, Hachem décida d'établir cette action comme une ordonnance Thoraïque. De plus, Hachem décida de faire perdurer cette force de l'amour et ce regard bienveillant à toute sa descendance après lui et leur a donné le pouvoir de bénir le peuple juif. Puisque les cohanim ont reçu le pouvoir de la bénédiction par la grandeur d'amour qu'Aharon avait pour le peuple d'Israël, ils doivent bénir par amour justement comme il est écrit : «Et il a été ordonné de bénir le peuple d'Israël avec amour».

Il est rapporté dans le Zohar Akadoch (paracha Nassp 1472) qu'un cohen qui n'aime pas sa communauté ou que la communauté ne l'aime pas qu'Hachem nous en préserve, il lui est strictement interdit de lever ses mains pour accomplir la brakha des cohanim, car sa bénédiction n'est d'aucune utilité et elle peut au contraire nuire à Dieu ne plaise. Dans le mochav où nous habitons, vivait un cohen qui pour n'importe quelle raison se querellait violemment avec tous

les habitants du mochav. A cause de cette situation, personne n'acceptait qu'il monte sur l'estrade de la synagogue pour faire la bénédiction des cohanim. Mais pour lui, cela n'avait pas d'importance et il montait quand même contre l'avis des fidèles. A chaque fois, la même scène se répétait, beaucoup des fidèles quittaient leurs places et sortaient de la synagogue à ce moment car il ne souhaitaient pas être bénis par cet individu.

Lorsque les fidèles de la communauté vinrent se plaindre à mon père Zatsal (cette histoire fut racontée par Rav Yoram Zatsal), qu'il n'était pas convenable que des personnes quittent la prière à cet instant, il ne sut quoi répondre. En fin de compte, ces personnes avaient raison d'agir ainsi car il est interdit à un cohen qui hait une autre personne du peuple juif, de faire la bénédiction des cohanim et cet homme le faisait contre leur volonté. Au bout du compte, ce cohen n'en est pas sorti "propre". La rigueur d'Aharon, par rapport à l'amour l'a rattrapé et il a été tué au beau milieu de son existence.

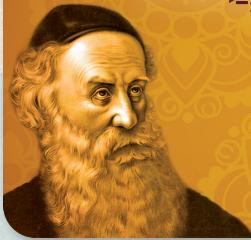
Le secret de cette bénédiction dépend du regard et de la densité d'amour de la personne qui bénit son prochain comme il est écrit : «Celui qui a un bon oeil sera bénit»(Michlé 22.9) et nos sages de dire ne lis pas sera bénit mais bénira. C'est à dire que seul celui qui possède un bon regard et un véritable amour pour le peuple d'Israël, pourra le bénir et la force de cette bénédiction montera jusqu'au trône céleste en donnant de beaux fruits. Mais si le cohen ne possède pas cela, qu'il ne bénisse surtout pas car cela met en colère Akadoch Barouh Ouh. Nous voyons qu'avant que les cohanim commencent la bénédiction il disent la phrase suivante : «Béni sois-tu Hachem notre Dieu maître du monde qui nous a sanctifiés par la sainteté d'Aharon et nous a ordonné de bénir le peuple d'Israël avec amour».

“La mitsva de la bénédiction des cohanim doit se faire avec amour”

A l'époque où le Beth Amikdach existait, avant de manger les offrandes et les sacrifices, les cohanim disaient en plus de la bénédiction d'usage: «qui nous a sanctifiés par la sainteté d'Aharon et nous a ordonné de manger ces offrandes». C'est une bénédiction vraiment très spéciale car ils ne bénissaient pas seulement le créateur du monde mais au milieu ils rappelaient le nom d'un être de chair et de sang. Nos maîtres ont souhaité nous faire comprendre par cette brakha que celui qui aime le peuple juif de tout son cœur, est capable de donner son âme pour le bien-être du peuple, et que son honneur est égal à l'honneur du Créateur. Akadoch Barouh Ouh est prêt à inscrire le nom d'une telle personne dans une bénédiction spéciale qui lui sera dédiée.

Extrait tiré du livre : Imré Noam Sefer Bamidbar - Paracha Nasso Maamar 6
du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal

“בָּיְ קָרְזִיב אַלְיָד דְּבָר מַלְאָד בְּפִיךְ זְבָרְבָּקְד לְעִשְׂתָו”



Connaitre la Hassidout



Approuver pour éviter les changements

Il existe une tradition transmise par l'Admour Haémtsahi (Rabbi Dov-Ber Chnéouri), qu'il aura fallu vingt ans à l'Admour Azaken pour écrire le livre du Tanya. Il a écrit et effacé, il a ajouté et enlevé, vingt ans d'un travail rigoureux! Il a exigé de lui même, une précision exceptionnelle sur chacune des lettres employée.

Comme le racontent ses Hassidimes, leur maître Rabbénou Azaken a mis des semaines pour décider s'il fallait écrire au début du chapitre 42 : Les sept bergers tirent vers les âmes collectives d'Israël «la vitalité et le caractère divin» ou la «vitalité divine» (sans la conjonction du Vav qui les relie). A la fin, il a décidé d'écrire «la vitalité et le caractère divin». En travaillant de cette façon, il a affiné chaque lettre supplémentaire ou manquante dans son livre. Seulement alors, lorsque tout lui a semblé parfait, il a donné la permission pour qu'il soit copié, publié et diffusé au public.

L'Admour Azaken a dit, que le Maguid de Ménéritch et son «grand-père», c'est à dire le Baal Chem Tov, l'ont informé qu'il était destiné à endurer toute sa vie, d'énormes souffrances du corps et de l'âme. Puisqu'il a été choisi par le ciel pour publier, non seulement le Choulhan Arouh (recueil des lois attenant à la vie juive) des lois révélées de la Torah, mais aussi le Choulhan Arouh de l'âme, celui de la dimension de l'intériorité de la Torah, le livre saint du Tanya, il devait endurer cela.

Le Choulhan Arouh du Baal Atanya est un chef-d'œuvre, cela lui a pris environ dix ans pour le composer contrairement au Tanya. Il est unique dans sa manière d'allier la brièveté à la clarté et la loi

à l'explication. Composer le Choulhan Arouh signifie avoir la connaissance du Chass complet et des commentateurs de la alakha. Au sujet du Tanya, parfois, le Rav écrivait un mot et s'arrêtait et disait : «Maintenant, je vais aller



contempler ce que sera mon prochain mot». C'est ainsi qu'il lui faudra vingt ans pour écrire les cinquante-trois chapitres du saint Tanya.

Il y avait à l'époque des farouches opposants à la méthode du Admour Azaken. Ils le persécutaient, ils inséraient dans ses lettres des écrits mensongers et des paroles d'hérésie; ils changeaient toutes sortes de phrases dans le livre que le Rav avait écrit et avait donné la permission de copier. De plus, de nombreux copistes ont involontairement recopié le livre en y insérant de nombreuses erreurs ce qui a considérablement posé des problèmes de compréhension et de véracité. A cause de tout cela, l'Admour Azaken a décidé d'envoyer des messagers, afin de demander conseil aux Tsadikimes Rabbi Yéoudah Leib Acohen et Rabbi Zoucha, pour obtenir leurs conseils sur la publication du livre et recevoir aussi leurs approbations.

Les deux Tsadikimes furent extrêmement

impressionnés par les enseignements du livre du Tanya. Rabbi Yéoudah Leib Acohen déclara au sujet du livre : «Le saint Tanya est la ketoret (mélange spécial constitué de onze herbes et épices brûlés dans le temple) contre tous les fléaux spirituels du talon du Machiah». Autrement dit, quelqu'un qui désire que ses enfants gardent la crainte du ciel et qu'ils ne soient pas influencés par la dépravation de la rue, ne devra pas ignorer l'étude du livre du Tanya.

Ce n'est qu'avec le Tanya que le peuple juif pourra recevoir le Roi Machiah. Autrement dit, quelqu'un qui n'a pas en sa possession un livre du Tanya, le Machiah ne pourra pas lui parler, ni même lui adresser un simple mot. Par conséquent, même celui qui n'étudie pas le Tanya, devrait au moins avoir le livre dans sa maison ou dans sa voiture, de sorte que lorsqu'il rencontrera le Machiah, il pourra lui dire qu'il a un livre du Tanya en sa possession.

Du ciel il a été décidé, que les approbations furent données pendant la semaine de la paracha Ki Tavo où il est écrit : «Et ce sera quand vous entrerez dans le pays» (Dévarim 26.1). Grâce à l'étude du Tanya on mérite d'entrer dans la terre spirituelle de la Hassidout. En outre, à travers les chemins présentés pour le service divin mis en avant dans ce livre, on transforme la malédiction en bénédiction. Dans cette partie de la Torah il y a une longue liste de malédictions: quatre-vingt-dix-huit malédictions. Quiconque veut que ces malédictions se transforment en bouquets de bénédictions, devra étudier profondément et régulièrement ce qui est écrit dans le saint livre du Tanya.

|| suite la semaine prochaine ||

Extrait tiré du livre : Bétsour Yaroum enseignement sur le Tanya-Approbation
du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal



Horaires de Chabbat

	Entrée	sortie
Paris	21:31	22:55
Lyon	21:08	22:25
Marseille	20:57	22:10
Nice	20:51	22:04
Miami	19:52	20:50
Montréal	20:21	21:38
Jérusalem	18:58	20:21
Ashdod	19:20	20:23
Netanya	19:21	20:24
Tel Aviv-Jaffa	19:20	20:23

Hiloulotes:

- 02 Sivan: Rabbi Yaakov Chaoul Douek
- 03 Sivan: Rabbi Ovadia de Barténoura
- 04 Sivan: Rabbi Yéchaya de Dinov
- 05 Sivan: Rabbi Guerchon Achkénazi
- 06 Sivan: Le Roi David
- 07 Sivan: Rabbi Israël Baal Chem Tov
- 08 Sivan: Rav Moché Haïm Sabbo

NOUVEAU:



L'étude du Chass à portée de main
Le Talmud enregistré sur une clé USB
Par le Rav Chabtaï Sabato
Comme une demi-heure de page de Guémara

Paroles du Rav Israël Abargel Chlita sur le Talmud enregistré :
"Une chose vraiment exceptionnelle ! Une chose qui n'a pas son pareil"

Pour commander 054-943-9394

Histoire de Tsadikimes

Rav Moché Feinstein est né le sept Adar 5655, même jour de naissance que Moché Rabbénou. Il étudiera la Torah avec son père Rav David, puis dans les Yéchivotes de Sloutsk, Shklov et Amstislav. Il sera nommé Rav de Luban où il officiera pendant seize années. En l'an 1936, sous le régime soviétique, il quitte Luban avec sa famille pour New York où il demeurera jusqu'à la fin de sa vie. Remarquable talmudiste et décisionnaire émérite en alakha, il deviendra l'autorité rabbinique suprême pour les Juifs orthodoxes. Rav Moché Feinstein est considéré par beaucoup comme le Gadol Ador de sa génération y compris par le "Steipeler". Il est universellement reconnu comme le grand Possek de sa génération, et les personnes du monde entier ont fait appel à lui, pour avoir réponse aux questions les plus compliquées de Alakha. Il fut le président de la Moatsa Gedolé Atorah.

Un jour, à l'heure du petit déjeuner, il se trouvait attablé dans un restaurant avec un homme d'affaires religieux venu s'entretenir avec lui sur divers sujets importants. En voulant mettre du lait dans son café, il prit l'une des deux briques de lait se trouvant devant lui. Après quelques secondes, il reposa la brique et prit la seconde pour se servir. Les deux cartons de lait étaient de marques différentes mais avaient tous deux une excellente cacheroute. L'homme d'affaires qui regardait Rav Moché, ne put s'empêcher de tirer des conclusions hâtives sur le comportement du Rav. Il pensa alors que si Rav Moché avait reposé la brique, c'était parce qu'il ne faisait pas assez confiance à la cacheroute établie, mais n'en souffla aucun mot.

Après son entretien, il décida de publier ses conclusions pour que les personnes respectant méticuleusement la alakha, s'abstiennent de consommer ce lait rejeté par le grand décisionnaire de la génération. La nouvelle ne se fit pas attendre. Du jour au lendemain, les commerces, salles de fêtes, hôtels, magasins d'alimentation, etc qui travaillaient depuis des années en toute confiance avec cette société annulèrent toutes leurs commandes. La situation se dégrada si

vite que la société était menacée de mettre la clé sous la porte. Ne pouvant laisser des familles privées de revenus, le directeur enquêta pour comprendre la raison du désintérêt de ses produits. Très rapidement, il découvrit que Rav Moché Feinstein avait refusé de boire leur lait.



Déconcerté par cette découverte, le directeur décida d'envoyer une délégation chez Rav Moché afin de comprendre, pourquoi il avait mis en doute leur certificat de cacheroute. Après avoir reçu dans sa demeure la délégation, Rav Moché fut stupéfait d'entendre leurs allégations. Il assura aux personnes présentes que ce matin même il avait versé dans son café le lait de leur société. Il se leva alors du canapé, alla dans la cuisine, ouvrit la porte du frigidaire et en sortit la brique de lait de cette entreprise. A cet instant, le responsable de la délégation dit au Rav : «Avec tout le respect que je dois au Rav, on raconte sur tout le territoire, qu'il y a quelques semaines vous étiez au restaurant, vous avez pris notre brique de lait pour vous servir et après quelques secondes d'hésitation vous l'avez reposé pour vous servir du lait d'une autre firme».

En entendant ces paroles, Rav Moché commença à réfléchir afin de se souvenir de ce petit déjeuner. Tout un coup, son visage s'illumina et il répondit avec émotion : «Voyez, ce que peut faire le Lachon ara ! Votre entreprise a risqué de faire faillite à cause de conclusions érronées d'une simple personne. Savez-vous vraiment pourquoi j'ai reposé le lait de votre marque ? Et bien tout simplement parce qu'il était vide !» Très rapidement Rav Moché rédigea une lettre pour dissiper les doutes et bien sûr aider les employés de cette société à conserver leur emploi.

le 23 mars 1986, après une longue et difficile maladie, il rendit son âme pure à Hachem. Son enterrement en Israël a été retardé d'une journée à cause d'un problème mécanique dans l'avion transportant sa sainte dépouille. Il a été enterré le jour de Chouchane Pourim au Har Haméouhot à Givat Chaoul près de son maître, Rabbi Isser Zalman Meltzér.

Pour recevoir le feuillet ou dédicacer un numéro contactez-nous:

Isr: 054-943-9394 • Fr: 01-77-47-29-83

Distribué Gratuitement. Merci de le déposer à la guéniza



Bet Amidrach Haméir Laarets

Tel: 08-374-0200 • Fax: 077-223-1130

www.hameir-laarets.org.il/fr | office@hameir-laarets.org.il

En vertu de l'article 46 possibilité de remboursements d'impôt sur les dons

[hameir laarets](#)

054-943-9394

[Un moment de lumière](#)